



## **Le salaire, cœur de la richesse socioéconomique et moteur de l'économie**

Exposé salarial par le bourdon qui vole. Bzz

**OUTIL PÉDAGOGIQUE**

**2<sup>e</sup> édition - Octobre 2017**

Cette brochure téléchargeable est à partir du site [www.cepag.be](http://www.cepag.be), rubrique « Production », catégorie « Brochures »

Suivez les actualités du CEPAG sur [www.facebook.com/cepagasbl](https://www.facebook.com/cepagasbl)

**Rédaction**

Isabelle MICHEL

**Editeur responsable**

CEPAG asbl  
Rue de Namur 47 • 5000 Beez

**Septembre 2017**

## Remerciements

Pour leur relecture attentive et leurs conseils, Bruno Poncelet, Nicolas Latteur, Vanessa Amboldi et Olivier Bonfond ; pour la finalisation de la mise en page, Daniel Wojtalik et Johanna Lisin ; pour leurs questions, interpellations et confrontations qui ont inspiré cette brochure, les délégué·e·s, formateur·rice·s, animateur·rice·s de la MWB, de l'UBT, de la CG et de la CGSP.

# Préface

## Le salaire, cœur de la richesse socioéconomique et moteur de l'économie

Tout travail mérite salaire. Cette petite expression signe un des grands acquis sociaux émancipateurs de notre histoire, notre petite histoire tout comme la grande histoire sociale. Notre petite histoire, de l'école à l'emploi, en passant peut-être par les cases chômage et, souhaitons-le, en flânant beaucoup sur la case pension. Et la grande, celle qui nous porte en même temps que nous participons à la forger, celle de notre relation de travail.

Nous pouvons dire beaucoup de choses de notre travail, mais pas autant de notre salaire. Si, ces choses salariales sont fort sujettes à critiques ; elles sont, hélas, peu sujettes à un vrai débat. D'où cette brochure.

Tout au long de ces pages, une petite voix caustique va s'exprimer, celle d'un bourdon. Bzz.

Savez-vous que selon les « lois universelles » de l'aérodynamique, le bourdon ne vole pas. Vrai ? Vrai. Non que le bourdon ne vole pas, mais que certains auteurs des « lois universelles » de l'aérodynamique l'ont affirmé.

Et si les « lois économiques et financières » qui causent de salaire étaient à l'image de ces « lois de l'aérodynamique », une vision très particulière des choses de la vie économique ?

Ça vous dirait de jouer au bourdon et de regarder ces choses simplement afin d'enrichir votre propre vision ? Gageons que oui, car c'est l'ambition de ces pages, vous aider à vous réapproprier votre pensée, à partir de votre quotidien. Bzz

Cette brochure est progressive et construite selon la structure suivante : chaque double page tient lieu de « planche » et chaque planche développe une idée principale.

D'emblée une question centrale est lancée : le salaire est-il un coût ? N'est-ce pas en ces termes qu'il est le plus souvent évoqué ? Le travail coûte à l'employeur... C'est la case n° 1 de notre flânerie de bourdon, dans une économie capitaliste.

L'écriture est à l'image du vol de bourdon : slaloms, lignes droites, loopings, repasses, vol stationnaire... Ce n'est pas un roman, ménagez-vous des pauses. Certains sujets nécessitent diverses déclinaisons et des redites(-le moi encore).

Le « bourdon ne vole pas » nous a semblé une manière humoristique de critiquer cette « unique manière de penser ». Cette panacée des penseurs en économie qui n'ont pourtant pas vu venir la grande grippe boursière de 2008 et qui s'assoient sans scrupule aucun sur l'empirisme. C'est que le bourdon vole, vous en conviendrez.

Bon envol.

# Sommaire

<b>Le travail rapporte-<i>Junior Gardens</i></b> 1	<b>Compétitivité, une norme pour quoi ?</b> 14
Junior lance son entreprise en jardin. L'ouvrier qu'il va engager coûte ou rapporte ?	Pour clore le chapitre salaire, les sous et dessous d'une norme pour contenir les salaires.
<b>Le travail rapporte – <i>HUM Chocolat</i></b> 2	<b>Enfer ou paradis fiscal ?</b> 15
Décomposition du chiffre d'affaires de Hum Chocolat, vu des chocolatières	Au choix, selon votre revenu.
<b>Distribuer les fruits de la vente</b> 3	<b>L'impôt, une progressivité inversée</b> 16
M. Hum voudrait augmenter ses revenus...	En voici une preuve.
<b>Distribuer la hausse de productivité</b> 4	<b>Dettes publiques, le résultat d'un gaspillage ?</b> 17
Que faire des hausses de productivité ? Au fait, c'est quoi la productivité ?	Oui peut-être ? Preuve à l'appui.
<b>[Rentable] : qui génère un profit intéressant</b> 5	<b>L'art de l'argent</b> 18
C'est quoi une entreprise « rentable » ? <b>Le mythe du self made man</b> ou de celui qui <i>aurait</i> bâti sa fortune « tout seul »	Nous avons jusqu'à présent parlé d'argent. Au fait, l'argent, qu'est-ce donc ? Entre art et <b>artifice</b> .
<b>Capitalisme industriel : le mythe du self made man</b> 6	<b>L'art de la dette publique</b> 19
Retour sur l'origine de l'expression <i>self made man</i> .	A qui profite la dette ? A qui profite le <i>gaspillage</i> ?
<b>Lumière sur le pouvoir d'achat</b> 7	<b>Argent-dette : les subprimes</b> 20
Loin du pouvoir d'achat d'un Rockefeller, quel regard poser sur le pouvoir d'achat d'un ménage ?	L'art de la dette toxique : les subprimes ne sont pas une crise mais <b>une arnaque</b> dans l'histoire du tout-au-profit.
<b>Lumière sur le salaire</b> 8	<b>Le tout-au-profit comme projet de société, impact sur le chômage</b> 21
Débatte de salaire comporte souvent une part d'ombre. Alors, <b>lumière sur le salaire, tout le salaire</b> .	Chômage et financiarisation sont liés. Preuve...
<b>Les cotisations sociales, des charges... pour qui ?</b> 9	<b>Tout-au-profit : privatisation des pensions</b> 22
Pourquoi la sécu contribue au pouvoir d'achat, garantit des moyens et des droits.	Focus décalé sur les systèmes de pension privés.
<b>L'impôt, du pouvoir d'achat ?</b> 10	<b>Impôts et cotisations, piliers d'une économie solidaire</b> 23
L'impôt finance des services publics dont les moyens sont autant de pouvoir d'achat que de droits... <b>non peut-être ?</b>	Sécu et services publics signent un projet de société et fondent toute une économie.
<b>Cotiser ou s'endetter ?</b> 11	<b>« Il n'y a pas d'argent », vraiment ?</b> 24
Pourquoi réduire le salaire-sécu/salaire-impôt pousse à l'endettement... ?	Réduire les revenus du travail est un choix, pas une fatalité. Rémunérer les actionnaires aussi, même quand il n'y a pas de bénéfice... <i>fatalement</i> .
<b>La compétitivité en question</b> 12	<b>La redistribution des revenus est un choix politique</b> 25
La compétitivité des salaires ou la compétitivité des profits... ? Les deux : salaires bas et profits hauts.	...quelle qu'elle soit. Aujourd'hui, elle est toujours plus <b>inégalitaire</b> .
<b>Impôts et cotisations, un choix de société</b> 13	<b>La solidarité, pilier économique</b> 26
Sans sécu, un travailleur vieux est un pauvre secouru. Est-ce un choix de société <b>solidaire ?</b>	Pour conclure... retour sur le Pacte social et focus sur la spéculation.

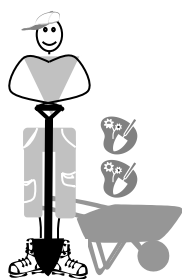
Le travailleur coûte ? L'employeur rapporte ? En réalité, le travail de l'un comme de l'autre génère de l'argent. Mais comme l'idée dominante est qu'une entreprise appartient *tout pollen* à l'employeur, ce qui dans l'entreprise n'entre pas dans le profit net, est considéré comme un coût. Pourtant, les ressources et la main d'œuvre d'une entreprise participent toutes à produire des biens ou des services qui, en étant achetés, rapportent de l'argent à l'entreprise. Les travailleurs créent ainsi de la richesse.

Butinons cette question *travail/coût* en regardant l'expérience de *JuniorGardins*.

### Junior lance son affaire d'entretien et de design d'espaces verts

#### Junior démarre

2013



Junior, qualifié en horticulture, se lance comme indépendant en travaux de parcs et jardins. Il emprunte pour compléter son outillage de base et acheter une camionnette, qu'il utilisera aussi à titre privé. Et il a droit à des réductions fiscales.

Junior facture à ses clients :

- marchandises (terreau, engrais, plantes...);
- heures de main d'œuvre et devis;
- impôts, cotisations sociales et taxes;
- carburant et frais véhicule;
- remboursement du prêt pour son outillage et son véhicule professionnel;
- assurances diverses;
- heures « administratives » (papiers à remplir);
- frais comptables, publicitaires...

#### Les affaires marchent

2014



Junior a fait ses calculs. Si les commandes continuent à augmenter, elles seront suffisantes pour qu'il engage un ouvrier : Sam.

Il peut en outre bénéficier d'aides publiques à l'embauche.

Le salaire de Sam est inférieur au revenu de Junior; pourtant ce dernier facture le même prix aux clients.

Sam lui permet donc d'augmenter son chiffre d'affaires et de dégager une marge bénéficiaire supplémentaire.

Junior facture les amortissements de son véhicule et de son matériel, qu'il déduit par ailleurs fiscalement.

Puisque Junior prélève une marge sur le travail de Sam, il est clair que Sam *lui rapporte*.

#### Junior engage encore

2015



Son carnet de commandes grossit. Junior engage un 2<sup>e</sup> ouvrier : Bill.

Junior emprunte encore pour acheter un second véhicule professionnel et des outils. Les bénéfices générés par le travail de Bill remboursent ce prêt.

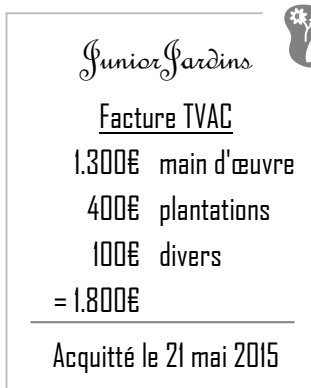
Vite autonomes, Bill et Sam assument seuls certains chantiers.

Pendant ce temps, Junior pose des devis, supervise, s'occupe d'autres chantiers et des papiers.

Les commandes grossissent. La marge bénéficiaire augmente. C'est l'occasion d'acheter d'autres outils.

Junior compte bien aussi acheter une voiture privée. Et qui sait, continuer à engager... Bill et Sam lui rapportent bien.

Il y a une différence de bourdon entre « les travailleurs rapportent à l'entreprise » et « les travailleurs rapportent à l'employeur ». Dans notre société, un employeur est souvent plus riche que chacun des travailleurs de l'entreprise. Pourquoi ? Parce que la majorité des gens est d'accord de considérer qu'une entreprise appartient à l'employeur. Cette propriété lui est reconnue juridiquement, sur papier, parce qu'il a investi les premiers fonds dans l'affaire. Pourtant qu'est-ce qui fait l'entreprise et sa croissance...?



A votre gauche, la facture d'un chantier réalisé par Junior Jardins. Ce sont les clients qui paient Junior, Sam et Bill pour leur travail...

Junior répartit ce que les clients paient entre :

- main d'œuvre ouvriers ;
- main d'œuvre et heures administratives patron ;
- amortissement outils et autres ;
- marchandises et carburants...

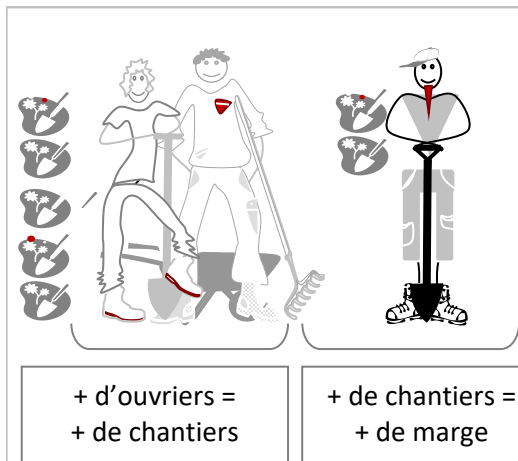
De la même manière, il répercute sur le client des hausses de prix (carburants...).

Junior décide de cette répartition, car en tant que patron, il est réputé « propriétaire » de « son » affaire.

Dans cette répartition, il doit :

- en tant qu'indépendant, payer impôts et cotisations sociales pour lui-même ;
- respecter les barèmes salariaux en vigueur et verser les cotisations sociales dues pour les salariés ;
- ...

Ainsi, alors que tous participent à faire rentrer l'argent et tourner l'affaire, le patron « partage », sans être tenu de montrer les comptes. Il est libre par ailleurs de s'octroyer une rémunération plus importante.



Sans ouvrier, Junior ne pourrait pas accepter plus de chantiers. Grâce au travail des ouvriers, Junior peut prendre plus de commandes, et ainsi dégager une « marge bénéficiaire » plus importante.

Non seulement, le travail rapporte, mais en outre, Junior prélève à son seul bénéfice une partie de cet apport.

Dans cette logique (gagner sur le travail d'un autre), une entreprise avec plus d'ouvriers = plus de marge pour l'employeur.

En outre, alors que le travail de Sam et Bill sert à payer les outils, les camionnettes... ceux-ci appartiennent à Junior.

Une partie du revenu du travail de Bill et Sam ne leur revient donc pas.

Nous vivons dans un système où les gains du travail sont majoritairement « détenus » par l'employeur, établi comme propriétaire de l'entreprise. A ce titre, il est aussi considéré comme propriétaire des outils et machines, pourtant payés en partie grâce à la production des travailleurs.

Certes, Junior a pris des risques et preste peut-être davantage d'heures, mais cela justifie une différence de combien ? ..... (👉 à vous de l'écrire 😊)

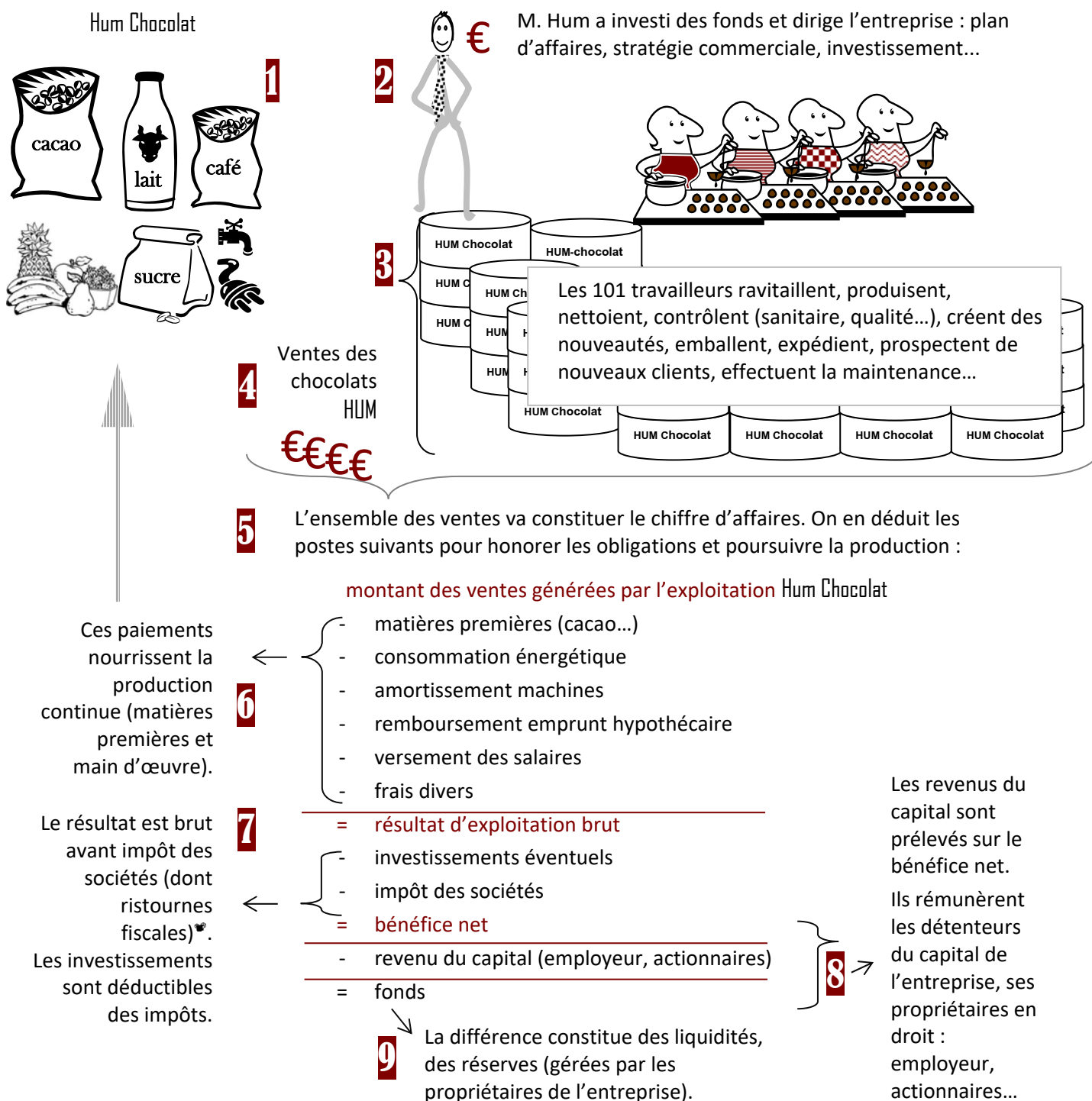
Aux EU, un salarié a un salaire en moyenne 354 fois inférieur à la rémunération d'un dirigeant d'entreprise (2015):

	Dirigeants	Salariés	
Etats-Unis	9.072.322	25.637	[354x]
Canada	6.441.047	31.267	[206x]
Allemagne	4.375.458	29.765	[147x]
France	2.934.331	28.215	[104x]
Danemark	1.618.291	33.714	[48x]
Autriche	1.160.305	32.231	[36x]

Passons à une échelle supérieure. Le cousin de Junior possède la société « Hum Chocolat ». Petit vol de bourdon sur les ingrédients de la fabrique :

- matières premières ;
- atelier ;
- énergie (eau, chaleur...) ;
- équipements particuliers ;
- fonds propres ;
- main d'œuvre pour organiser et effectuer la production...

Suivez les numéros : 1 2



\* Ce schéma simplifié est aussi appelé résultat d'exploitation : c'est le résultat de l'exploitation du chocolat, une fois les postes payés. Il peut aussi y avoir un résultat exceptionnel (vente d'un immeuble par ex.) ou encore un résultat financier (achat/vente de produits financiers au nom de Hum Chocolat).

L'imputation de l'impôt des sociétés est ici simplifiée, le calcul des réductions/déductions d'impôts étant variable en fonction des mesures auxquelles l'entreprise peut prétendre.

Le salaire est le résultat d'un compromis dans la redistribution des richesses produites dans l'entreprise...  
Il est négocié entre représentants patronaux et représentants des travailleurs à divers niveaux, un minimum salarial étant institué au niveau interprofessionnel (cf. norme salariale).  
La loi protège la rémunération, elle n'en fixe pas le montant.

➔ Ce schéma illustre que :

- le propriétaire de l'entreprise décide de la répartition financière et gère (quasi) souverainement les gains apportés par la production des travailleurs. Il est **propriétaire des biens** (machines, usines, terrains, marque...) **payés avec la vente des chocolats produits par tous**. Autrement dit, tous ne sont pas propriétaires de la richesse que pourtant ils produisent ;
- le travail permet une production qui rapporte : il est créateur de richesses matérielles. Tous les éléments sont nécessaires à la création de cette richesse (et certains manquent). **Or, dans l'entreprise, l'employeur détient souvent seul l'ensemble des chiffres des moyens investis et des ventes réalisées. Ces chiffres sont pourtant une des clés pour garantir une redistribution équitable des richesses produites dans l'entreprise.**



Dans un système capitaliste, bien que les travailleurs participent d'une manière indispensable à la création de richesses, **seul celui qui investit en capital est reconnu propriétaire** de l'entreprise. Et seul le propriétaire de l'entreprise détient vraiment les manettes de la stratégie de production, recherche, investissement, marketing..., organisation du travail et gestion de l'emploi...

Des organes et procédures d'information et d'avis des travailleurs (CE, CPPT, DS) existent mais demeurent insuffisants car inactivés dans les (très) petites entreprises et dépassés dans les multinationales, malgré les Comités d'entreprise européens. Or, les structures des multinationales et leurs montages financiers servent aussi à opacifier l'information, diluer la réalité des bénéfices et éluder l'impôt...

L'impôt contribue pourtant grandement à construire les infrastructures routières, ferroviaires, télécoms, énergétiques, internet... réclamées le patronat pour faire tourner l'économie, soutenir le commerce.

*Connaissez-vous le prix coûtant et le prix de vente des biens/services produits/rendus là où vous travaillez ?  
La marge bénéficiaire ?  
La rémunération de l'employeur ?...*



Nous ne sommes pas habitués à poser un tel regard sur les entreprises...

Imaginons : *Luc et Ella achètent une maison. Sur l'acte d'achat, seul Luc est propriétaire. Parce que c'est un homme. Pourtant, ils paient chacun la moitié du remboursement de la maison. 20 ans plus tard, ils se séparent. Luc garde la maison et paie 5% de contrepartie à Ella. D'accord ?...*



Ce n'est pas tout... Au nom de l'entreprise, M. Hum peut décider d'acheter des produits financiers. Il prend une partie des bénéfices précédents et achète des actions. Les travailleurs en sont-ils avertis ?

En revendant les actions, M. Hum réalise, au nom de l'entreprise, une plus value financière. Les travailleurs en sont-ils avertis ? En bénéficient-ils ?

Si les actions sont vendues à la baisse (pour éviter une perte plus importante encore), la perte de valeur est imputée au résultat d'exploitation de Hum Chocolat.

Il arrive dès lors qu'un résultat d'exploitation positif donne un résultat global négatif en raison de pertes financières. Et les travailleurs ne comprennent pas pourquoi il y a déficit puisque l'entreprise tourne, les carnets de commandes sont pleins... Leur production a ici servi à éponger les pertes financières.

Distribuer les fruits de la vente des chocolats HUM n'est-il pas biaisé puisque seul le propriétaire de l'entreprise détient les manettes pour décider ? M. Hum pourrait en user pour capter les bénéfices... Restons dans la chocolaterie et butinons les moyens dont M. Hum dispose pour tenter d'optimiser ses revenus du capital (initialement emprunté et) remboursé... par les ventes de chocolats produits par les chocolatières.

1



Comment augmenter mes revenus du capital ?

2



Payer les matières premières et l'approvisionnement en énergie est un impératif de production.

Négocier des ristournes ou un prix de gros est toujours possible, surtout si la production augmente.

Pour économiser une marge sur les matières premières, M. Hum pourrait acheter tout ou partie de la filière de production des matières premières. Voire, produire tout ou partie de l'énergie de manière autonome.

3

**BANQUE**

Le remboursement du capital emprunté et des intérêts est une obligation. Sauf si la banque accepte une renégociation des conditions du prêt.



4



Payer les salaires est une obligation. Mais M. Hum peut :

- ne pas répercuter une croissance des ventes sur les salaires ;
- ralentir la croissance des salaires ;
- réduire les cotisations sociales et/ou les impôts (qui sont du salaire) ;
- licencier des travailleurs tout en imposant une même productivité ou plus élevée à ceux qui restent ;
- organiser la production dans des pays où les salaires sont moindres (délocaliser) ;
- ...

Sauf si les  contestent et parviennent à faire aboutir des contre-propositions.

5



Investir dans des machines, des procédés de production, la recherche (nouveaux produits) ... est un gage de développement pour l'entreprise. En tant que propriétaire, M. Hum (ou les principaux actionnaires) en décide souvent seul. Les travailleurs ont pourtant aussi des idées innovantes. Dans un système économique changeant et rendu très concurrentiel, investir aide à pérenniser l'entreprise.

6

Augmenter les prix de vente.

8

Acheter des produits financiers AAA avec une partie des bénéfices, et s'en réserver les plus-values.



7

Diminuer les « frais divers ».

9

Autres...

Voici illustrée la tension entre revenus du capital et revenus du travail : les propriétaires des revenus du capital sont « obligés » de partager le produit des ventes avec les travailleurs. Une obligation légale obtenue à force de combats sociaux. Si « obligés » vous chipote, regardez en Asie les conditions de travail des monteuses de smartphones, des couturières... en Afrique, celles des mineurs... Et reliez cela aux politiques de dumping social et aux politiques salariales régressives à l'œuvre dans l'Union européenne...

Si M. Hum veut augmenter ses revenus à tout prix et immédiatement, il va *actionner* les éléments les plus faciles, internes à l'entreprise :

- 5 diminuer les investissements ;
- 4 faire pression à la baisse sur les salaires.



Ne pas investir dans l'entreprise permet de dégager plus de bénéfices à court terme mais handicape l'entreprise à moyen terme :

- vieillissement de l'outil de production ;
- surconsommation énergétique ;
- manque d'innovation...
- ... dans un monde compétitif et changeant.

Malgré des bénéfices en hausse, M. Hum va :

- fixer un taux de rentabilité élevé qui confisque d'avance toute part bénéficiaire utilisable pour augmenter les salaires ;
- imposer un gel salarial ;
- bricoler des augmentations salariales à moindre coût :
  - verser une augmentation « nette », hors impôts et/ou cotisations sociales : prime forfaitaire, chèques repas, avantages en nature... ;
  - proposer du pouvoir d'achat indirect ou différé (pour plus tard) : remboursement soins de santé ; pension complémentaire... ;
- conditionner une augmentation salariale à la réussite d'objectifs ou de résultats : zéro résultat = zéro prime ;
- trifouiller le temps de travail, les heures supplémentaires, l'annualisation du temps de travail... ;
- tripatouiller les statuts d'engagement : intérim, carrousel de contrats avec aides publiques... ;
- tenailler les barèmes pour ralentir/supprimer les augmentations salariales automatiques (âge, ancienneté) fondées sur le principe + d'expérience = + de compétences ;
- réduire l'emploi : non remplacement des travailleurs partant...

Choix fondés sur une *Loi économique* qui prescrit ainsi augmenter le pouvoir d'achat... et que nous *butinons* + loin.

Ces choix ne sont bien sûr jamais justifiés par la volonté d'augmenter les revenus des propriétaires de l'entreprise...

Non, non, non... c'est pour préserver l'emploi et l'entreprise. Bzz.

Augmenter les revenus des propriétaires de l'entreprise sous de faux prétextes est d'autant plus facile si :

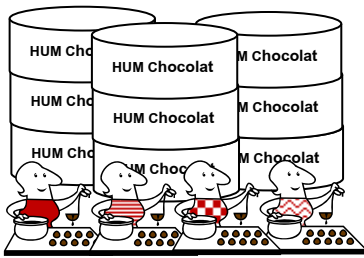
- seul l'employeur dispose des chiffres relatifs aux bénéfices. Il détermine l'enveloppe négociable... ;
- la peur du chômage amène les travailleurs à concéder des reculs dans les conditions de travail (salaire, organisation du temps de travail, type de contrat de travail)... ;
- les salariés partagent l'idée que les cotisations sociales et les impôts ne sont pas du pouvoir d'achat ou sont des *charges*, c'est kif kif... ;
- le gouvernement impose une modération salariale au nom de la compétitivité, faussant la négociation entre patronat et syndicat au profit du premier...



Tirer des *revenus du capital*, payer le *risque d'investissement*, cela revient en fait à prélever une partie plus grande des fruits de la vente. Or, cette vente n'est possible qu'à partir de la production de chocolats, laquelle nécessite la main d'œuvre des travailleurs. Une partie des revenus du capital est donc en réalité une partie des revenus du travail. Et plus il y a de travailleurs, plus la marge prélevée est importante. *Les hommes, c'est de la marge. Les femmes aussi ;-*



## Quand les travailleurs deviennent plus productifs que fait-on de la hausse de la productivité?... Survol de la question à la chocolaterie. Bzz



Chez HUM Chocolat, une innovation technologique permet de produire le double de chocolats avec le même nombre d'heures de travail (tous present à temps plein).

Comment l'entreprise va-t-elle être réorganisée ?

L'exemple paraît simpliste. Pour y réfléchir, souvenez-vous que l'innovation technologique a été achetée par l'affectation d'une partie des bénéfices, produits par... Oui, par les chocolatières.

Comment l'innovation va-t-elle modifier la vie de l'entreprise ? Deux possibilités.

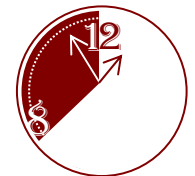
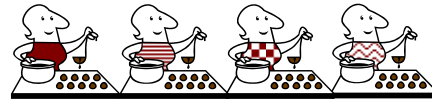
- 1 Supprimer la moitié des postes de travail et maintenir le temps de travail et le salaire des travailleurs restant ?



Dans ce cas, *l'innovation est utilisée pour augmenter les profits du propriétaire* de l'entreprise et sert à détruire des emplois. Et cela, grâce aux travailleurs, puisque ce sont les bénéfices de leur production qui ont permis d'acheter l'innovation.

Il y a conflit entre revenus du capital et revenus du travail : des emplois sont détruits alors que les revenus du capital augmentent : M. Hum va continuer à prendre de la marge sur les chocolats dont il maintient le prix de vente.

- 2 Maintenir le nombre d'emplois et le niveau de salaire, et réduire de moitié le temps de travail ?



Ici, *l'innovation est utilisée pour un progrès social* : la réduction du temps de travail libère du temps pour les travailleurs, avec maintien du salaire pour garder le niveau de vie atteint.

Il importe de regarder *comment et à quelle fin l'innovation est utilisée*. Bzz

*Choisir d'augmenter sans cesse les profits* – ce qui est la finalité propre du système capitaliste – *ne donne pas la priorité à l'emploi*. En effet, le profit des uns ampute l'emploi des autres. Dès lors, tous les moyens pour diminuer le prix du travail seront activés par ceux qui en tirent profit.

*Ainsi, dans un système capitaliste, le plein emploi est-il certes un objectif affiché, mais pas poursuivi*. Pour preuve, une pénurie globale de main d'œuvre engendre des revendications de hausse salariale qui amputent (légitimement !) la croissance des revenus du capital. Cette croissance est fondée sur des appétits voraces puisque les actionnaires exigent aujourd'hui, souvent une rentabilité financière de minimum 12%... et ils étaient déjà voraces au milieu du XX<sup>e</sup> siècle quand ils exigeaient une rentabilité à un chiffre.

**L'innovation amène à poser des choix dans la redistribution des richesses. Faites les vôtres.**

Il est indubitable que la productivité a fortement augmenté depuis les années 1960, même s'il est difficile de la mesurer. Alors qu'elle est surtout l'expression d'une valeur ajoutée, la productivité est souvent présentée comme un coût. A cette sauce, tous les travailleurs sont perdants car cela revient à les opposer les uns aux autres... Comme si la vie, dont le revenu constitue certes un pilier, signifiait une concurrence constante.

On sait aujourd'hui que, même dans la nature, ce n'est pas la loi du plus fort qui domine. Mais le mythe construit sur les études dévoyées de Darwin a la peau dure. Parole de bourdon.

---

Vous avez dit « productivité » ?

La productivité, c'est la production et la vente effectives d'un bien ou d'un service au regard de tout ce qui concourt à le produire. La productivité se calcule en regard des coûts globaux, et pas uniquement, comme on l'entend majoritairement, en fonction du seul « coût horaire du travail ».

Ce concept de « productivité/coût horaire du travail » peut être exprimé de plusieurs manières :

- biens produits/heure : combien de voitures sont produites à l'heure, sans tenir compte de la complexité variable des voitures, des différentes organisations de l'assemblage d'une usine à l'autre, des sous-traitants... ;
- heure/quantité produite : combien d'heures sont nécessaires pour produire 1 tonne de pralines HUM... ;
- salaire horaire : à combien revient une heure de travail d'un infirmier, d'un enseignant... ?

Présentée comme une grande moyenne, la productivité horaire omet la diversité de la réalité : monter des voitures, confectionner des chocolats, soigner des gens... sont-elles des « productions » comparables ? La productivité d'une usine de voitures bas de gamme et celle d'une usine automobile haut de gamme sont-elles comparables ? Peut-on comparer la productivité de deux fabriques de chocolat dont les équipements productifs sont différents ? Est-il humain de parler de la productivité d'un infirmier en terme « horaire », de rigidifier le temps des actes à poser alors que toutes les personnes hospitalisées, soignées à domicile ou en maison de repos ont un seul besoin commun : celui d'être humainement soignées et respectées dans leurs besoins propres... ?

S'interroger honnêtement sur la productivité, c'est donc prendre en compte *tous* les facteurs qui concourent à la production. Le système économique, les ressources, l'innovation, les investissements, les salaires, les conditions de travail, les qualifications, l'organisation de la production, le souci environnemental... sont à prendre en compte. Et nous voyons alors que les comparaisons sont beaucoup plus hasardeuses qu'il n'y paraît... et que parfois la réalité est l'objet de grands chipotages afin d'être empaquetée dans l'une ou l'autre formule *boiteuse*...

Tout indicateur relatif à la productivité doit être pris avec des pincettes.

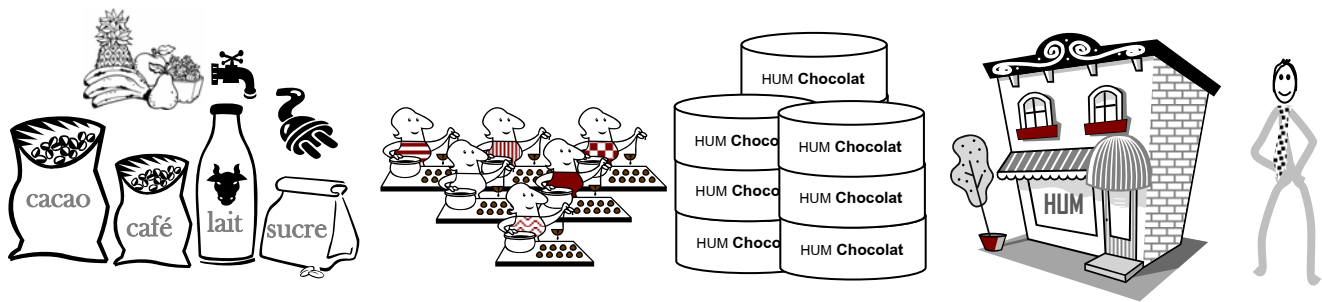


Dans la même veine, le discours flou et dominant à l'égard de la compétitivité entretient des confusions similaires et rejette, sur le « coût salarial », la perte de compétitivité en Belgique. C'est omettre que les pays où les taux de productivité sont élevés sont aussi ceux où les salaires sont les plus élevés (ex. Norvège).

Le résultat d'une réflexion globale est que la perte de parts de marché des exportations belges s'explique pour *un tiers* par des problématiques liées aux « coûts » (salaire, énergie...) et pour *deux tiers* par le manque d'innovation, de formation, d'efficacité de l'enseignement, de politique de développement de produits... L'aviez-vous jamais lu ?

A qui profite cette loi qui nie le vol du bourdon ?

Dans un système capitaliste, il ne suffit pas qu'une affaire soit productive, encore faut-il qu'elle soit rentable. C'est-à-dire que M. Hum en tire un revenu suffisant *à ses yeux*. Le discours dominant sur la productivité occulte cette volonté capitaliste d'augmenter la rentabilité à-tout-prix. Le bourdon perce le voile, suivons-le...



Repartons de la planche précédente. Dans un système capitaliste, les informations relatives à la santé de l'entreprise et ses différents postes (matières premières, énergies, salaires, prêt bancaire, revenus du capital...) sont grandement monopolisées par M. Hum. Il est pourtant crucial de connaître, par exemple, la répartition du revenu de l'entreprise : salaire, avantages en nature, assurances complémentaires, actions....

Qu'en savez-vous dans votre propre entreprise et par quelle voie ? Qu'en savent les chocolatières ? Si elles n'en savent rien ou peu de choses, il est aisé pour M. Hum d'entretenir la **confusion entre productivité et rentabilité**.

La productivité de HUM Chocolat pourrait être tout à fait bonne mais, M. Hum pourrait créer une « difficulté » en exigeant une rentabilité plus élevée : la production est bonne, les ventes sont bonnes mais M. Hum veut gagner plus.



Autre scénario. M. Hum achète, au nom de HUM Chocolat, des produits financiers en bourse : il « diversifie » les activités de l'entreprise. Sur le papier, ces produits financiers appartiennent à l'entreprise et non à l'employeur. Cela pourrait impacter comme suit les revenus de l'entreprise.

Conséquence, le bilan de HUM Chocolat comportera en plus du résultat d'exploitation « chocolat », un résultat financier « produits financiers ».

Si M. Hum réalise une plus-value en vendant les produits financiers (achetés grâce à la production des travailleurs), à quoi va servir cette plus-value dans l'entreprise ? C'est une question fondamentale car c'est la production des travailleurs qui financent l'achat de produits financiers.

Si, au contraire, M. Hum réalise une perte (il valait mieux vendre même à perte car la valeur du produit financier dégringolait par ex.), celle-ci va être compensée par le résultat d'exploitation « chocolat ». Certaines entreprises connaissent de telles difficultés parfois résolues par le licenciement de travailleurs, selon l'ampleur des pertes.



= résultat HUM Chocolat + 520



= résultat HUM Chocolat +320

Une personne qui crée une entreprise a du mérite. Les travailleurs qui vont contribuer à développer l'entreprise, à la faire fonctionner, à rembourser les emprunts relatifs aux immeubles, machines, équipements... en ont aussi. *Junior* et M. Hum ont du mérite. Sam, Bill, les chocolatières aussi.

Dans notre société, le mérite va pourtant très souvent entièrement au fondateur de la société ou à son actionnaire principal. Comme s'il faisait tout à lui tout seul. On sait pourtant que des personnes comme Steve Jobs (Apple) ou Mark Zuckerberg (facebook) n'ont rien créé seuls. Ils se sont « inspirés » des créations des autres, à partir desquels ils ont innové, et se sont entourés de personnes très compétentes.

Le prix de ce mythe, c'est notamment l'écart entre les revenus des dirigeants d'entreprise et ceux des salariés (ou faux indépendants) – voyez [Le travail rapporte – Junior Jardins](#).

Ce mythe de l'entrepreneur self made man contribue à renforcer l'idée qu'une entreprise – même si elle compte des milliers de personnes – n'est l'œuvre que d'une seule : son créateur, son propriétaire.

Lorsqu'un travailleur parle de *son* entreprise, il parle de l'entreprise où il loue sa force de travail.

Lorsqu'un employeur ou un CEO parle de *son* entreprise, il parle de sa propriété.

Dans un système capitaliste, où ce que produisent les travailleurs d'une entreprise « appartient » au détenteur du capital de l'entreprise, il y a – quoi qu'on en dise – un conflit d'intérêt entre le propriétaire et les travailleurs. L'employeur embauche pour faire fonctionner et développer l'entreprise, ainsi que pour s'attribuer de la marge sur la production des travailleurs.

Selon la taille de l'entreprise et la volonté de ses actionnaires à financiariser une partie des résultats (comme sur la page de gauche), le métier de dirigeant d'entreprise change et les intérêts diffèrent. Par exemple, fabriquer un produit de qualité et dégager des marges en rognant sur la qualité, est-ce compatible ? Pensez-vous que ces objectifs pourraient s'opposer ?...

◇ oui      ◇ non      ◇ ça dépend      🙋 vous ne savez pas

Quels sont les véritables intérêts poursuivis par les propriétaires des entreprises ?

En fonction de *quels intérêts* le système économique est-il pensé ?

Cette question de *l'intérêt* n'est ni plus ni moins qu'une question de *valeur*.

De quelle société voulez-vous ?

C'est ce que nous vous proposons de continuer à réfléchir ci-après.

Quelles sont les valeurs que nous voulons porter dans notre société ? Une manière très simple d'y répondre est de vous poser cette question : si vous pouviez changer de vie, dans la peau de qui voudriez-vous renaître... ?

Il fut un temps où nombre de personnes répondaient : riche comme Rockefeller...

Oui, c'est de lui que vient le mythe du self made man.

Plus la main d'œuvre est importante, plus le potentiel de marge est important pour le propriétaire d'une entreprise... parce qu'il prélève sur chaque part produite par chaque travailleur, une part pour lui. Cela est fondamental pour comprendre le système économique dominant. Et pour comprendre pourquoi des propriétaires de capitaux en dominent d'autres, à leur tour.

On entend rarement du capitalisme qu'il vise à prélever une marge sur le revenu des travailleurs. On entend plutôt qu'il est jumeau d'une concurrence libre et non faussée. Une compétition noble, où chacun se doit *sportivement* d'être très concurrentiel. Vraiment ?

A cet égard l'histoire de la Standard Oil est éclairante. Avec celle de John D. Rockefeller, c'est celle de la genèse du capitalisme industriel. J. Rockefeller est resté dans l'histoire comme un self made man devenu un des hommes les plus riches du monde. (En \$. En amour, on ne sait pas.) Un self made man, vraiment ? Détour...



1859 : premier forage pétrolier aux Etats-Unis, près de Cleveland. (1861 - 1865 : guerre de sécession)

1863 : Avec Samuel Andrews – chimiste –, John Rockefeller – lui-même comptable –, crée à Cleveland une petite raffinerie pour traiter le pétrole à l'acide sulfurique. Cela permet d'obtenir un pétrole lampant qui ne fume pas, progrès alors considérable.

Grâce à la technique développée, la raffinerie atteint une valeur de 100.000\$ en trois ans.

Rockefeller and Andrews créent alors une compagnie pétrolière, puis une seconde raffinerie et une entreprise de distribution à New York.

1870 : fusion des trois sociétés sous la bannière Standard Oil Company of Ohio. « Standard » est choisi à dessein : pour Rocky, standardiser, c'est alors fidéliser et bâtir une image sérieuse des produits.

En 1970, la Standard Oil contrôle déjà 10% de l'industrie du raffinage de Cleveland où existent 27 raffineurs. Les prix de vente sont au plancher et la concurrence est rude.

Pour gagner en marge, Rocky développe ses propres réseaux de distribution. Il lance et généralise l'usage du vrac.

Le coût le plus important des produits raffinés vendus sur le marché de New York est alors le transport, effectué par rail. C'est un avantage pour les raffineurs proches de New York, situés aussi sur des lieux de raffinage, ce qui leur procure une « rente de situation ». Cleveland est plus loin. Pour annihiler son désavantage, Rocky s'associe à d'autres raffineurs de Cleveland au sein de la South Improvement Company (SIC). La SIC obtient des sociétés de chemin de fer toutes puissantes – financées entre autre par *JP Morgan* – des rabais tels que la rente de situation disparaît : mêmes tarifs pour tous, quel que soit son éloignement du marché newyorkais. Le deal revient à une réduction de 71% ! du prix du baril. De surcroît, la SIC obtient des rabais de 20 à 25% selon les trajets. Nouvelle guerre des prix. Les raffineurs indépendants – donc petits – ne peuvent pas tenir : c'est la ruine ou la vente forcée, ce qui revient au même.

En 3 mois (!), 21 d'entre eux sont incorporés par la SIC. La Standard Oil domine le marché à Cleveland en raffinant 20% de tout le marché américain, ce qui lui permet d'imposer ses règles en amont du raffinage, aux producteurs de brut eux-mêmes.

1875 : les producteurs indépendants de Pennsylvanie contournent le rail en lançant la construction d'un pipeline (500 km à vol d'oiseau) géré par la société Tidewater Pipeline Company (TPC). Rocky engage des commandos pour faire échouer le projet. Mais 200 km sont inaugurés. Et pourtant, au terme d'une nouvelle guerre de prix, la Standard Oil rachète la TPC, et développe à son tour d'autres pipelines.

En 1883, Rocky crée la Standard Oil Trust pour stabiliser juridiquement son titanique monopole empêchant le *désordre* de la concurrence naturelle. Une première. Un Conseil d'administration réduit prend les commandes, sous le sceau de la confiance accordée aux *trustees*.



Entre 1880 et 90, la Standard Oil contrôle 80 à 90% de la capacité de raffinage américaine et de la vente des produits ainsi que 90% des pipelines américains. La Standard Oil impose un prix plancher stable, comprimant les marges de raffinage pour décourager l'apparition de nouveaux concurrents (c'est beau la liberté). La Standard Oil vend partout ; en 1895, 70% de ses activités sont en dehors des EU. Son mouvement de concentration vertical englobe toutes les phases de production, de l'extraction au commerce de détail, le transport, la fabrication des barils, les pipelines, la recherche scientifique et le marketing. En outre, elle développe de nouveaux produits finis (cire synthétique...), genèse de l'industrie chimique.

Fin 1800 début 1900, sur base du Sherman Antitrust Act, les Etats-Unis mettent en place une politique visant à ménager la libre

concurrence et éviter les situations de rente nuisibles à la **création de nouvelles entreprises, l'innovation et aux consommateurs.**

1911 : Grâce à une campagne de presse rigoureuse montée par un journaliste – Ida Tarbell – dont le père avait été ruiné par la Standard Oil, la compagnie est assignée en justice en raison de ses positions monopolistiques.

1914 : le tribunal ordonne le démantèlement en 34 sociétés indépendantes.

La fin d'un géant ? Que non. Le début d'une domination où les sociétés se mangèrent entre elles, et s'intégrèrent dans un cartel de multinationales pétrolières occidentales : « les 7 sœurs »



1928 : Le cartel des 7 sœurs convient secrètement de ceci :

- ◆ engagement à stabiliser leurs parts respectives du marché mondial au niveau de 1928, avec relèvement des parts au prorata de la demande, si augmentation générale de la demande ;
- utilisation en commun des usines et des installations déjà en place ;
- ◆ construction d'installations supplémentaires seulement si l'accroissement de la demande l'exige ; (...)
- ❏ suppression à la base, c'est-à-dire au puits ou à la raffinerie et par les producteurs eux-mêmes, de toute production excédentaire ;
- élimination de toute mesure ou dépense de nature compétitive, propre à augmenter sensiblement les prix de revient ou de vente.

[Accord d'Achnacarry, signé après une partie de chasse]

Pour imposer leur fulgurant monopole, les dirigeants de Standard Oil ont :

- usé de tarifs secrets, ristournes clandestines, contrats rompus dès signature ;
- faussé la concurrence avec l'appui de banques (JP Morgan...) ;
- racheté (fusion/acquisition) ou ruiné (pour les réticents) les concurrents en usant de pratiques illégales ;
- contourné les lois visant à préserver la concurrence et interdire la construction de monopoles entraînant des abus de position dominante, et cela en créant des filiales qui étaient des faux-nez de la Standard Oil ;
- regroupé les filiales faux-nez dispersées dans 12 états américains au sein d'une entente (naissance du *trust*) ;
- joué sur la concurrence juridique entre états pour bénéficier de lois laxistes permettant la concentration commerciale...

Alors, Rocky, un self made man... ? Bzz

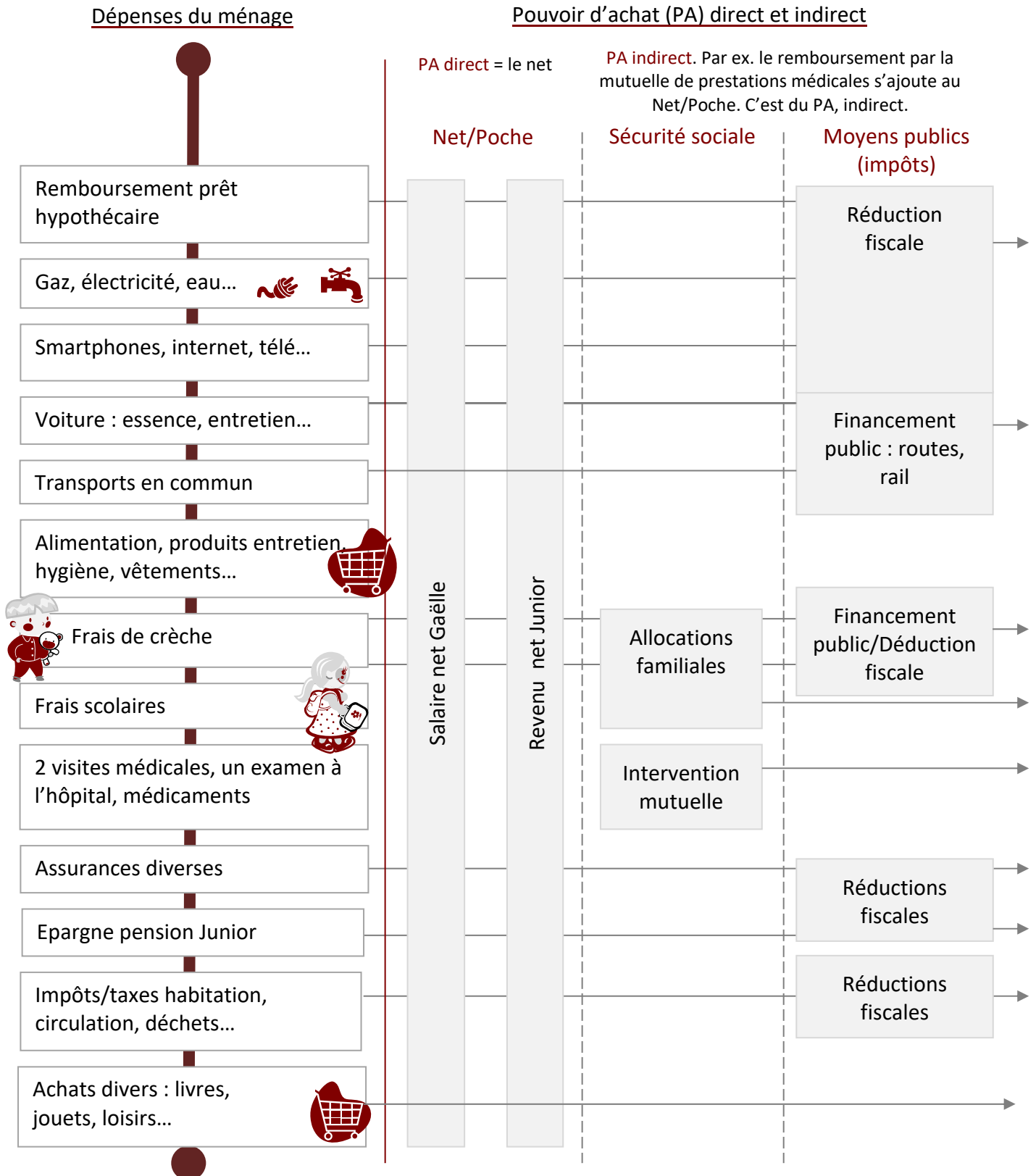
Un air de déjà vu, non ?...

• Dès la naissance de l'industrialisation, les détenteurs d'entreprises usent de tous les moyens opaques pour créer des monopoles privés au nom d'une *Concurrence libre et non faussée*, de l'*Innovation* et de la *Liberté*... qu'ils s'emploient en fait à tuer pour servir leur intérêt propre.

Les multinationales financent de puissants lobbys pour *conseiller* les ministres de tous les pays et de l'Union européenne. Des lobbys qui sous couvert de vouloir servir ces valeurs de liberté... servent des intérêts tout autre. Des lobbys si puissants qu'ils parviennent à répandre la résignation en prétendant qu'aucune alternative au système capitaliste n'est possible. Et pourtant... Bzz

Loin des revenus de Rockefeller, revenons maintenant à ceux de Sam, Bill et des chocolatières...  
 Voyons de plus près quels sont les revenus des travailleurs...? Quel est leur pouvoir d'achat ?  
 Le NET. Vraiment ?  
 Petit vol de bourdon...

Gaëlle, salariée (Sécu salariés), et Junior, indépendant (Sécu indépendants), vivent avec leurs deux enfants, Léa et Emile. L'aînée est à l'école primaire, le puîné à la crèche. Gaëlle et Junior interviennent dans toutes les dépenses du ménage. Regardons leurs dépenses (1<sup>re</sup> colonne, lecture verticale) à partir de leur pouvoir d'achat direct et indirect (colonnes suivantes, lecture horizontale) d'un mois pris au hasard.



Pour comprendre les désaccords quant au pouvoir d'achat, c'est simple. Regardez la page de gauche. Pour certains, le pouvoir d'achat, c'est le NET, le salaire poche. Rien que la 1<sup>re</sup> colonne. Et c'est tout.

Pour d'autres, ce sont tous les revenus qui entrent dans le ménage, de manière directe ET indirecte, et donc aussi :

- le remboursement d'honoraires médicaux ;
- utiliser le train à un prix moindre que le prix coûtant ;
- bénéficier d'un financement public des écoles couvrant les salaires des enseignants...



Certaines dépenses du ménage sont remboursées en tout ou partie (déduction d'impôts, visite médicale) ou sont moindres à l'achat que le prix coûtant (train, médicaments, minerval scolaire, infrastructure routière...).

Petit focus  sur les éléments de la page de gauche.

Une partie des intérêts de l'emprunt est déductible fiscalement. Déduction enfants pour impôt immobilier (cadastre).

Junior peut déduire une partie des frais de chauffage, électricité, eau, téléphone, internet, voiture ainsi que la surface habitable affectées à son activité professionnelle.

**Impôts**

Construction, entretien des (auto)routes, signalisation...

Prix abonnement inférieur au prix coûtant du rail (train, tram) ou bus (équipement, personnel, gares...)

**Impôts**

Allocations familiales pour deux enfants

**Sécu**

Prime rentrée scolaire

**Impôts**

Frais inférieurs au prix coûtant (crèches publiques) et déduction fiscale. Quasi gratuité de l'enseignement.

Remboursement/intervention INAMI via la mutuelle pour honoraires, examen médical, médicaments.

**Sécu**

Junior peut déduire une partie dans le cadre de son activité professionnelle.

**Impôts**

Habitation et déchets : réductions possibles tenant compte de la composition du ménage.

**Impôts**

La TVA sur les livres est à 6%... Certaines mutuelles interviennent dans les frais d'abonnements sportifs...

Grandes caisses sociales, la sécurité sociale et les services publics permettent de mettre des moyens en commun afin d'organiser des services à moindre coût pour tous.

Ce sont les deux autres poches – souvent oubliées – du débat sur le pouvoir d'achat. Bzz

Si l'école est payante et que vous n'avez pas les moyens d'y inscrire vos enfants, à quoi vous sert-il qu'il y ait une école ?...

Le droit à l'éducation n'est rien sans les moyens pour éduquer.

Donner les moyens, c'est permettre d'exercer des droits : droit d'être soigné, éduqué, logé...

En ce sens, les services publics sont le patrimoine des gens qui n'en ont pas.

Mais encore...

Gaëlle et Junior ont un revenu direct du travail. Qu'en serait-il si leurs revenus étaient composés de chômage, d'indemnités maladie ou invalidité, d'un revenu d'intégration (CPAS)...

Ces revenus de remplacement sont tous financés par des caisses publiques... pour autant qu'elles soient correctement alimentées.

Nous y reviendrons.

Promesse de bourdon.

Enfin, de quoi se compose le salaire ? Gustave Kiboute, Gus, travaille dans une usine de montage automobile, Minervauto. Depuis 20 ans. Il revient d'une formation syndicale sur le salaire. Il y a appris des choses qu'il ignorait complètement. Et pourtant, Gus reçoit sa fiche de paie tous les mois. Mais il ne la comprenait pas bien. Tout ce qu'il voyait, c'était son NET...moins important que le BRUT. Et la différence, où va-t-elle ? Bzz

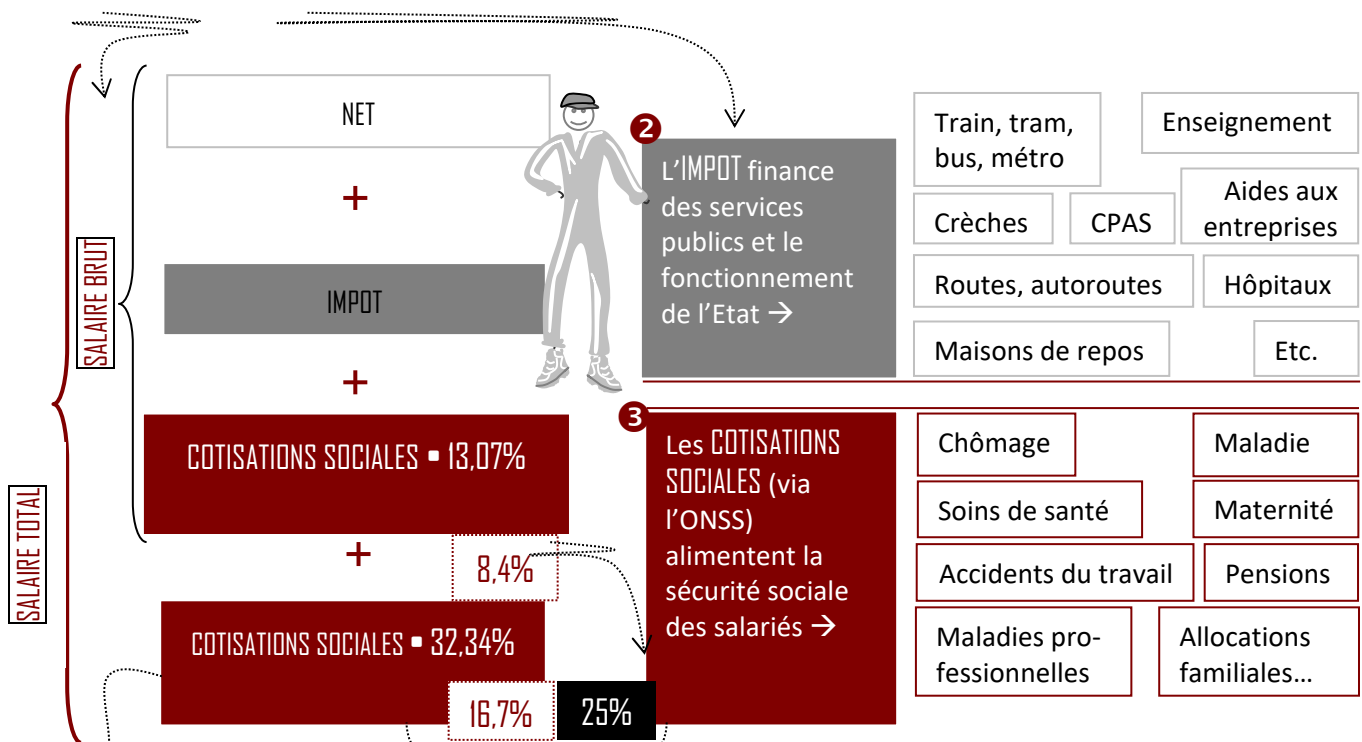
**Gus :** Avant la formation « salaire », je ne voyais que mon NET. C'est avec lui qu'on paie tout : toit, chauffage, eau, électricité, nourriture, voiture, gsm, internet, vêtements, frais médicaux, sorties et matchs de foot... Bref, je croyais « mon NET, c'est mon POUVOIR D'ACHAT ». Sans lui, c'est le chômage ou le CPAS ; ou pire, la rue. Et la différence entre le BRUT et le NET, je pensais « on me la prend ». Et je râlais sec.

Ce qui m'a le plus frappé dans la formation ?... Le schéma ci-dessous.

J'ai compris ceci et c'est important : ce qu'on « retire » de mon salaire, reste mon salaire... parce que ça me revient autrement. Et je ne crache pas dessus ☺...

Tout tient en 9 étapes. Ça commence par le SALAIRE BRUT qui se compose du NET, des IMPOTS et des COTISATIONS SOCIALES à 13,07%. Suivons les boules numérotées.

1 Le **SALAIRE BRUT** = NET + IMPOT + COTISATIONS SOCIALES 13,07%.



4 En plus du **SALAIRE BRUT**, des cotisations fixées en théorie à 32,34% sont versées directement par l'employeur à l'ONSS. Elles sont parfois mentionnées sur la fiche de paie. Quand on additionne toutes les composantes (tout n'est pas représenté ici\*), on obtient le **SALAIRE TOTAL**.

\*Autres : chèque repas, fonds de pension, stock-options, assurance hospitalisation...

Et je dis bien « SALAIRE TOTAL » et non « coût salarial », comme on l'entend trop souvent. Mon travail rapporte à l'entreprise. Mon salaire n'est donc pas un coût. Les hommes, c'est de la marge. Bzz

5 En théorie, le total des cotisations est fixé à 45,41% (13,07 + 32,34 = 45,41). Tenant compte des nombreuses réductions de cotisations sociales obtenues par le patronat, ce n'est pas 13,07% qui sont versés, mais en moyenne 8,4% ; ni 32,34% mais 16,7%. Dans les faits, le pourcentage moyen de cotisations est donc de 25,1% (8,4 + 16,7 = 25,1).

Pour le patronat, ce n'est pas assez bas. Le Gouvernement Michel a donc décidé de diminuer progressivement les 32,34% pour atteindre un plafond théorique de 25%, à l'horizon 2018. Le taux théorique total de cotisations sociales sera donc de 13,07 + 25 = 38,07 au lieu de 45,41.

C'est théorique puisque les réductions de cotisations sociales dites « bas salaire » sont par ailleurs maintenues. Cela signifie que le taux réel de cotisations sera encore plus bas que le taux moyen de 25,1% expliqué au premier paragraphe ci-dessus.



Quoiqu'on en dise, les cotisations sociales sont du salaire. Ne sont-elles pas des richesses créées dans l'entreprise par les travailleurs ?

Le versement d'une partie du salaire pour financer des assurances sociales (l'assurance de bénéficier d'un revenu en cas de chômage, maladie...) est l'objet d'un pacte social historique conclu entre syndicats et patronat après la guerre 40-45.

6 45,41% du SALAIRE TOTAL, ça pouvait sembler beaucoup. Mais si je suis malade, si ma femme ou mon enfant doit être hospitalisé, je n'ai pas envie de compter chichement. Pareil pour mes parents, ils ont travaillé toute leur vie et ont droit à une pension convenable. Moi aussi je veux avoir une pension digne quand ce sera mon tour, pouvoir compter sur cette sécurité rend ma vie paisible.

7 Des COTISATIONS SOCIALES réelles à 25%, c'était déjà moins de la moitié de l'engagement du patronat. Et ça en disait long sur le « trou » de la SECU. La faute aux chômeurs, aux pensions, aux soins de santé... ou aux réductions de COTISATIONS SOCIALES ? Avec la baisse des 32,34 à 25%, ce sera encore pire.

C'est quand même incroyable, quelqu'un vous siphonne votre essence et on vous reproche d'avoir trop roulé...

En plus... j'ai appris que l'Etat compense en partie ces réductions avec... des IMPOTS ! C'est ce qu'on appelle le « financement alternatif ». Et – c'est un comble ! –, alors que c'est le patronat qui revendique les baisses de cotisations (compensées donc par de l'impôt), il critique ensuite la hauteur des dépenses publiques... avec en prime des tours de vis d'austérité qui ne touchent jamais que les salariés. On tourne bourdon !

8 Je ne m'en rendais pas compte, mais l'IMPOT et les COTISATIONS SOCIALES, c'est aussi du pouvoir d'achat. Et je le vis dans ma vie de tous les jours. Récemment, ma fille de 19 ans – Emilie –, a été hospitalisée pour être opérée d'une hernie hiatale (une partie de l'estomac était coincée au niveau du diaphragme). J'ai repris la facture envoyée par l'hôpital (l'intervention, les consultations et 4 jours d'hospitalisation en chambre commune). Tenez-vous bien.

De ma poche (mon NET), j'ai payé	410€	... et c'est déjà difficile à sortir.
Les frais s'élèvent en tout à	4.442€	
La SECU a donc financé (4.442€ – 410€)	4.032€	... si ce n'est pas du pouvoir d'achat, c'est quoi ?

Ces 4.032€, c'est ni Euromillions, ni une opération caritative... Cette somme, c'est une partie du salaire, ce sont les COTISATIONS SOCIALES. Cotiser à la SECU a changé la vie de tout le monde... mais beaucoup n'en sont pas conscients. Comme moi, avant. On est né dedans, on ne s'en rend pas compte. C'est dommage.

9 Moi je me dis, cette histoire de pouvoir d'achat et de SECU, c'est un peu comme si j'avais deux poches : à droite, le NET ; à gauche, les COTISATIONS SOCIALES. Le NET, c'est du salaire direct : on l'a directement en poche. Et les COTISATIONS SOCIALES, c'est du salaire indirect : on le reçoit selon que l'on a des enfants, qu'on est malade, au chômage... Bref, selon qu'on se trouve dans une situation couverte par la SECU pour pouvoir continuer à vivre décemment.

Dans les pays où la SECU est privée, les soins coûtent encore plus chers. Les compagnies d'assurance sélectionnent les personnes selon un profil médical. Souvent elles font tout pour ne pas avoir à intervenir. A quoi sert-il de s'assurer alors ? Elles excluent même les malades devenus pour elles des assurés « non rentables » ... puisque leur but premier est de faire du profit. Bref, ces assureurs-là traitent votre santé comme une assurance auto...

Dans les nombreux pays où une SECU n'existe pas, aurais-je eu les moyens de faire opérer ma fille ?... On peut mourir des complications d'une telle hernie. Comme d'une appendicite.

Alors, les COTISATIONS SOCIALES, je ne rechigne plus, je veux les payer.

Et aussi, je veux continuer à aller en formation... ça m'aide à comprendre le monde dans lequel je vis, à me forger mon propre opinion et à ne pas me laisser raconter n'importe quoi...

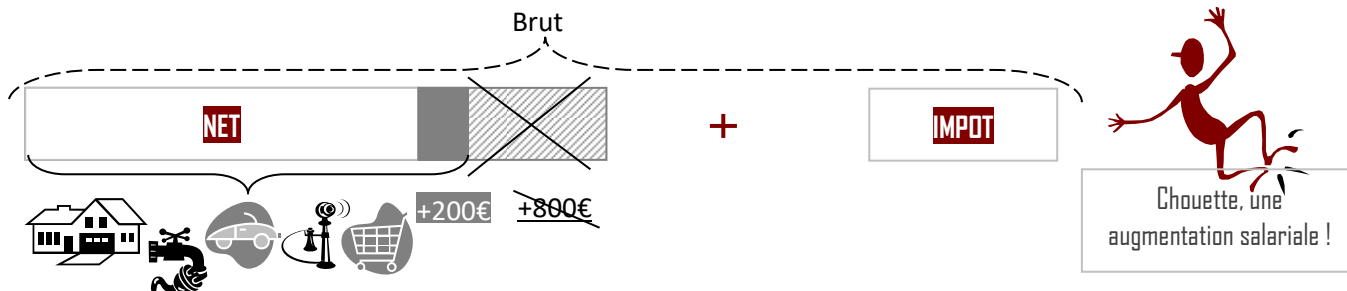




A force de ré-pé-titions, le discours partial « cotisations = charges » et son ombre « travail = coût » a imbibé beaucoup d'esprits... qui zappent QUE les cotisations sociales nourrissent la SECU, une assurance PUBLIQUE. A l'inverse des assurances PRIVÉES, la SECU ne vise pas à dégager du profit mais à organiser une couverture adéquate pour tous les cotisants.

Nous venons de voir un exemple d'intervention AVEC la SECU. Voyons voir ce qui se passerait SANS.

Imaginons qu'on supprime la SECU, le NET d'Anaïs devrait augmenter environ de 800€. | Si brut mensuel de 2.800€ :  $[(2.800 * 13,07\% \text{ SECU dans brut}) + (2.800 * 16\% \text{ SECU à côté du brut})] = 813 \text{ SECU salaire total}$ . | Devrait. La volonté patronale étant de diminuer le salaire total, il est illusoire de croire que les cotisations sociales deviendraient du NET. Non, la volonté est certes de les sabrer... mais petit à petit, sans provoquer de révolution. Combien ? Disons 200€ au lieu de 800€ ?



Que faire de cette augmentation de 200€? Anaïs sait qu'il n'a plus de SECU, alors, elle va vouloir souscrire :

- une assurance privée soins de santé ;
- une assurance privée arrêt maladie ;
- une assurance privée pension ;
- une assurance « chômage » ;
- une assurance privée maternité ;
- une assurance privée maladie professionnelle...

Oui, certaines de ces assurances privées existent déjà : elles complètent les interventions SECU et sont chères. Dans un marché de soins privé, les primes d'assurance sont plus chères encore, à couverture équivalente. Que faire quand on ne peut pas payer ? Quant au chômage, vous pouvez oublier, le privé ne tirerait aucun profit de cette couverture... Il y a juste la couette chez papa ou maman...

Comparez. Dans notre estimation, Anaïs a reçu pour ses enfants (dont maternité) 676€/mois, en moyenne.

L'assurance privée est conditionnelle : âge, état de santé, maladie(s) préexistante(s), consommation de tabac, poids... L'intervention de l'assurance est soumise à l'aval de la compagnie. La couverture est unilatéralement révisable selon les interventions passées. En d'autres mots, si vous n'êtes plus rentable, la compagnie supprimera le contrat. Comment vous soigner sans argent ?

Les risques de chômage, maladies, vieillesse... ne disparaissent pas selon le système de financement. Il ne suffit pas de dire « privatiser ! »...

Dans un système privé, on n'est pas moins malade, moins vite vieux... Des études montrent même le contraire : certaines maladies sont plus répandues et l'espérance de vie est plus courte.

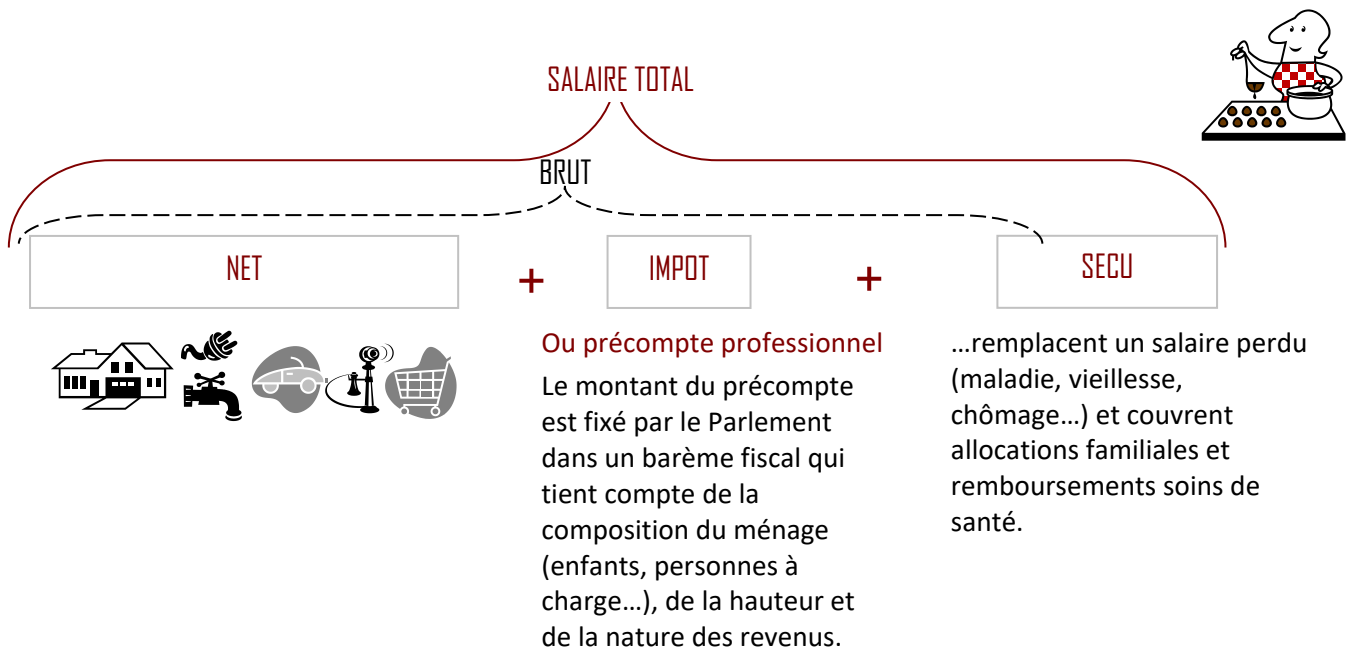
Comment ça va se passer, alors ?

Regardons les systèmes santé et pensions américains, érigés en exemple :

- avant la réforme soins de santé du Président Obama, près de 50 millions d'Américains étaient sans couverture soins de santé : ce sont des hommes, des femmes, des pères, des mères... qui ne peuvent pas tomber malades parce qu'ils se retrouvent sans revenu du jour au lendemain ;
- des millions d'Américains sont sans droit à la pension ;
- des travailleurs de plus de 65 ans continuent à travailler jusqu'à ce qu'ils soient consumés (plus de 90 ans), leur revenu étant insuffisant ou parce que seul un emploi leur garantit une assurance santé ;
- nombre d'employeurs excluent du salaire les primes d'assurance santé, trop élevées ;
- les assurances santé ont des critères très stricts d'acceptation des assurés ; refusent pour des raisons obscures l'intervention de l'assurance ; développent un système de promotion interne basé sur le refus d'intervention... puisque leur objectif est de dégager des profits financiers ;
- certains médecins de compagnies d'assurance privées rompent le silence et expliquent qu'un remboursement pour soins est considéré comme une perte financière et qu'éviter une telle perte aux actionnaires est récompensé en promotion et augmentation salariale de deux chiffres ;
- la loi prévoit un congé de maternité de quelques semaines, non rémunéré...

Hum, ça donne envie...

On l'entend souvent : payer moins d'impôt permettrait d'augmenter le pouvoir d'achat. L'impôt ne serait donc pas du pouvoir d'achat ? A ce stade-ci de l'ouvrage, espérons au moins que vous commencez à douter... Mais savez-vous à quoi servent les impôts ? Bzz, on se le demande...



#### L'impôt, à QUOI ÇA SERT ?

L'impôt sur le revenu (et d'autres types d'impôt) servent à payer les services publics, le fonctionnement de l'Etat et... les intérêts de la dette publique.

#### Concrètement, QUELS SERVICES PUBLICS ?

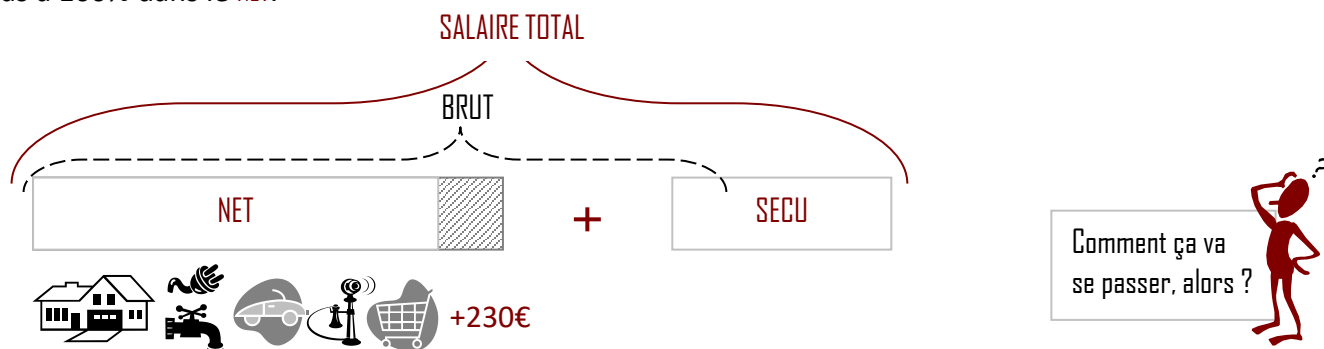
En vrac : ✂ construction, entretien des (auto)routes – 🗑️ aménagement des égouts – 🏠 gestion de l'urbanisme – 🗑️ gestion des déchets (poubelles, parcs à conteneurs) – 🚆 transports en commun (train, tram, bus, métro, futur RER) – 🏠 aide aux personnes sans revenu (CPAS) – ♿ aide aux personnes handicapées (AViQ) – sécurité 🚔 (police, prison) – défense 🇫🇷 (armées) – 🏠 logement social – ⚡ régulation énergétique (normes PEB...) – ⛽ fonds mazout – justice – 🧒 crèches – 📖 enseignement maternel, primaire, secondaire, en alternance, de promotion sociale, supérieur et universitaire, inspection – 📖 bibliothèques – 🎵 académies (musique, danse...) – 🔬 recherche fondamentale et appliquée – 🎓 écoles de devoir – 🛡️ contrôle de la sécurité alimentaire (AFSCA) – 🛂 douanes – 🧒 protection de l'enfance et de la jeunesse (enfants placés, mineurs en difficulté) – 🎓 formation 🙋 (pré) qualifiante (Forem, organismes d'insertion par la formation) – 🏠 placement des travailleurs sans emploi (Forem) – 🌍 protection de l'environnement – 🏠 maisons de repos 🏠 (et de soins) – 🏠 construction d'hôpitaux – 💰 aides aux entreprises (à l'emploi, à la création, à l'investissement, au développement, à la formation, à l'exportation, prêts, prise de capital...) – 🌐 réseau des Affaires étrangères (ambassades, missions commerciales...) – 🏛️ musées – 🎭 théâtres – 📍 programmes spatiaux – 📜 réglementation commerciale et autre – 🚲 parlements – 🚴 pistes ravel – 🏟️ stades sportifs- Etc. - Etc. Et 🏠 la dette publique (dont nous parlerons plus loin).

Faire fonctionner ces services nécessite des moyens pour les bâtiments, le renouvellement des infrastructures et des équipements, l'approvisionnement spécifique, les rémunérations : ingénieurs, enseignants, chefs de gare, assistants sociaux, femmes médecins, infirmiers, psychologues, magistrats, conductrice de bus, de train, policiers, puéricultrices, pompiers, chercheuses, guichetiers, architectes, comptables, bibliothécaires, ouvriers construction, chercheuses universitaires, techniciens, secrétaires, éco-conseillers...

Les services publics permettent à tous, et particulièrement A CEUX QUI N'EN ONT PAS (ASSEZ) LES MOYENS, de pouvoir bénéficier d'un enseignement pour leurs enfants, d'utiliser des (auto)routes et transports en commun, de bénéficier d'intervention de services d'urgence... et, sous conditions, de bénéficier d'une facture énergétique moindre, d'un logement à loyer modéré... Car sans moyens, il n'y a pas de droit effectif.

Dans une société où les revenus sont répartis de manière inégalitaire, les services publics reconstruisent des archipels de solidarité et d'égalité.

Imaginons qu'on supprime l'IMPÔT, le NET d'Anaïs augmente de 230€. Pas plus ?... Ne nous leurrions pas, puisque la volonté patronale est de diminuer le salaire total, l'évaporation de l'impôt ne se traduira pas à 100% dans le NET.



Avec la disparition de services publics financés par l'impôt, certaines dépenses du ménage auparavant prises en charge par la collectivité vont devoir être soit payées individuellement à une entreprise privée, soit abandonnées, faute de moyens ou d'entreprises privées pour assumer les services. En guise d'avant-goût, gardez en mémoire la liste non exhaustive des services repris ci-contre.

### Concrètement, en € sonnants et trébuchants : l'enseignement

L'impôt finance l'enseignement. Un parcours scolaire de la maternelle à la fin des secondaires coûte en moyenne 78.300€, en enseignement ordinaire. Prolongé jusqu'au titre de bachelier de type court, il est évalué à 94.300€. Un parcours menant au titre de master va de 105.000 à 116.000€. Sans redoublement. Et au sens stricte, c'est-à-dire hors bâtiments scolaires, recherche en éducation, pilotage... A cela, il est commun d'ajouter 30% pour couvrir des coûts indirects, dont les pensions des enseignants retraités.

Anaïs, chocolatière chez Hum, et Gus, monteur à Minervamobile, ont trois enfants. Voici ce que leur famille a reçu pour la scolarité des enfants, volet impôt (simulation effectuée aux montants d'aujourd'hui, sans redoublement):

Coût minimal parcours scolaire :

Actarus, 23 ans, master :	143.650
Alcor, 21 ans, baccalauréat :	122.390
Misar, 18 ans, CESS :	<u>101.790</u>
	367.830

Ajoutons-y les réductions d'impôt pour enfants à charge : 172.060

Total estimation minimale pouvoir d'achat impôts : 539.890

Les familles prennent en charge d'autres frais :  
 🍷 garderie, 📖 livres, 🗺️ sorties/voyages scolaires,  
 🏊 natation, 🏠 minerval, 🏠 loyer kot...  
 Et elles peuvent recevoir d'autres aides :  
 bourse, transports en commun...

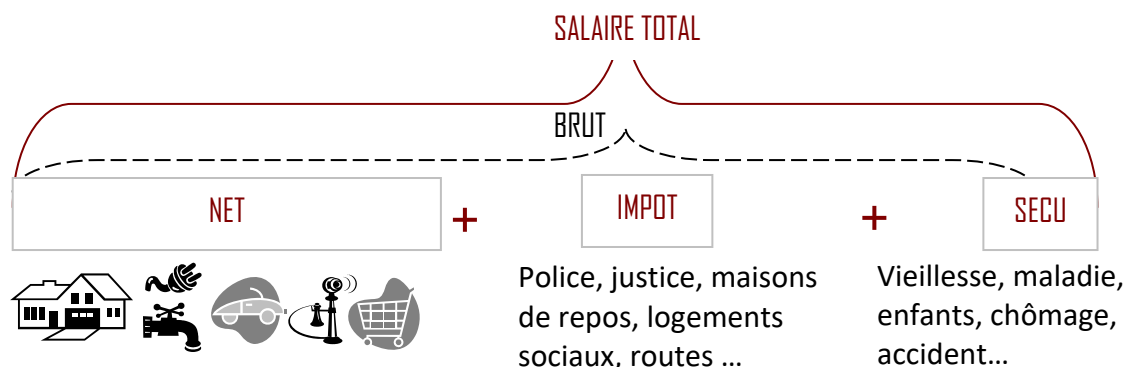
*Si ce n'est pas du pouvoir d'achat, qu'est-ce donc ?*

Additionnés aux revenus de la sécurité sociale (Les cotisations sociales, des charges ?), la famille d'Anaïs et Gus a reçu un pouvoir d'achat minimum de : 726.523€. Nam d'un p'tit bourdon...

Avoir moins de services publics et de sécurité sociale, pas grave ?

Le secteur privé peut s'en charger... et même prêter.

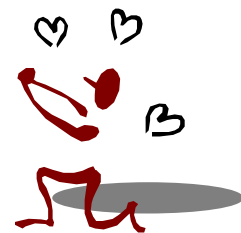
Est-ce vraiment une solution (en)viable ? Petit rebond de bourdon sur les deux planches précédentes...



Atomiser l'IMPOT, anéantir la SECU... Et puis quoi encore ? Il n'y aurait plus de malades, de blessés, d'accouchements, de chômage, de routes, d'écoles... ? Parce que nous paierions moins d'impôts et zéro cotisation sociale, nous n'aurions plus besoin de places de crèche, d'enseignement, de soins médicaux, de pensions, de ramassage des poubelles, d'eau qui coule toute claire du robinet... ?

SECU et IMPOT répondent à des BESOINS. Il faut donc s'interroger : comment répondre à quels besoins et comment y répondre pour tous et chacun. Hypothèses alternatives au système actuel :

- le SALAIRE TOTAL est versé en NET... C'est pur mirage ;
- le financement des besoins vient par d'autres voies, comme des prélèvements sur des revenus aujourd'hui non ou peu taxés. A creuser ;
- décider de ne plus financer certains services publics inutiles. Lesquels... ?
- interroger la nature de la dette publique et le fonctionnement du système monétaire. Politiquement impoli mais certainement à creuser.



Les flingueurs des SERVICES PUBLICS et de la SECU affirment avoir LA solution : privatiser.

En réalité, c'est LEUR solution car elle sert LEURS intérêts capitalistes. En effet, le privé propose des services contre profits. Le travailleur devient un client. Il paie non plus en « SALAIRE-IMPOTS » ou en « SALAIRE-SECU », mais en « SALAIRE-NET » les services rentables de l'ex-SECU et des ex-SERVICES PUBLICS alors aux mains d'un privé triplement gagnant :

- le salaire-sécu / salaire-impôt va aux actionnaires ;
- privatisés, les marchés publics augmentent le potentiel des marchés privés, donc les profits aux actionnaires ;
- l'endettement grandit, amenant des intérêts aux actionnaires.

Pourquoi l'endettement augmente-t-il ? A l'instar d'autres pays qui pratiquent intensivement la privatisation, il n'y a pas de secret de bourdon : le NET ne sera pas suffisant pour tout payer, et certainement pas pour tout le monde. L'endettement y est présenté comme une voie pour s'en sortir. Quelle ironie... d'autant que pour pouvoir s'assurer et emprunter, il faut... un salaire.

Pas de salaire, pas d'assurances.

Pas de salaires (suffisants), pas d'emprunts.

Décidément, on en revient toujours au salaire. Bzz



Privatiser. Arrêtez-vous un instant sur ce mot. Vol stationnaire de bourdon.

Privatiser revient à priver, ôter, confisquer.

Privatiser un service public, c'est installer un droit de passage sur un chemin, et en réserver les modalités à celui qui l'exerce... pour son propre profit.

En broyant **IMPOTS** et **COTISATIONS SOCIALES**, les détenteurs de capitaux gagnent sur plusieurs tableaux :

- le **SALAIRE-SECU** va aux actionnaires. La richesse produite en entreprise est moins redistribuée vers l'ensemble des travailleurs et est captée au profit des **propriétaires de l'entreprise qui seuls décident que faire des gains détournés** ;
- le **SALAIRE-IMPOT** va au marché privé dont l'accroissement correspond à l'affaiblissement du marché public : c'est un concurrent de moins pour le privé. En outre, davantage de clients à assurer, c'est **plus de gains à dégager** ;
- le « tout-au-profit » est légitimé, protégé, *impunisé*. **Toutes les valeurs citoyennes** (intérêt collectif, égalité de traitement, libre accès, principe de précaution...) **deviennent des « entraves au commerce »**. Au nom de la liberté d'échanges, de multiples règles asservissantes sont établies pour protéger les profits des plus forts et réduire les droits des plus faibles (cf. Rockefeller) ;
- l'endettement enflé. Y a-t-il roi plus puissant que les créanciers ?

Plus vite les services et assurances publics s'écroulent, par manque d'investissements et de moyens à hauteur de leurs missions, plus vite la place est faite pour le privé. Observez-le, c'est sur l'argument « services publics insuffisants » (trains en retard, gares supprimées...) que la privatisation est décrétée. Or, si les investissements publics sont **INSUFFISANTS** dans le rail, c'est pour répondre aux litanies patronales : trop d'impôt tue l'impôt.

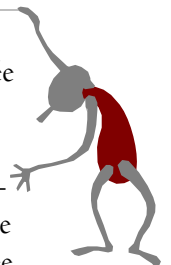
La privatisation des **pensions** est un **exemple majeur du « tout-au-profit »**. On entend fréquemment : par « il n'y a pas d'argent pour financer les pensions » ou « les pensions sont impayables »... Pourtant, les gens sont poussés à souscrire des pensions privées (déductions fiscales à l'appui) et les fonds de pension *en profitent* amplement, bien qu'ils soient eux aussi soumis au retour de manivelle du marché. Mais avec quel argent... puisqu'il n'y en a pas ? Bzz.

Ce discours « on n'a pas d'argent » devrait être honnêtement complété par « on n'a pas d'argent **pour des pensions collectives** ». C'est un CHOIX car l'argent est là : le PIB croît et les écarts de richesse aussi.

Et c'est le même discours pour les **soins de santé**.

C'est la même logique outre atlantique pour **l'enseignement**. La première certitude d'un jeune diplômé américain est qu'il doit rembourser son prêt scolaire si ses parents n'ont pas pu s'endetter pour payer ses études (outre leur maison, leur voiture, leur pension...). Alors, le jeune diplômé s'asservira auprès d'une banque pour payer son crédit voiture, son emprunt maison, son assurance soins de santé, les études de ses enfants...

C'est le moment d'avoir une pensée pour les pensionnés qui ont perdu 25% – oui, un quart – de leur retraite privée lors du crash des subprimes en 2008.

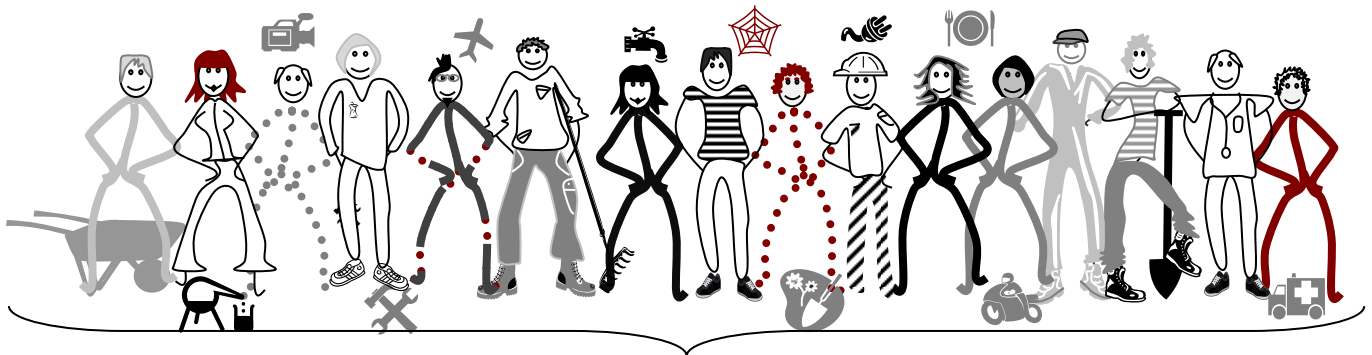


AU-DELA DES MOTS, constatons que **l'obligation** de cotiser à une assurance sociale publique et de payer des impôts **garantit** des moyens au plus grand nombre et donc des **droits** (à l'école, aux soins, à l'arrêt de travail à partir d'un certain âge...). Cette obligation collective participe à rendre **les gens libres**. Alors que la **libéralisation** des soins de santé, des assurances pensions, des services publics... **asservit** le plus grand nombre. Les tenants de la libéralisation poussent les gens vers **l'endettement... sans garantir (!)** le remboursement des soins (clauses d'exclusion des compagnies, chipotages sur les interventions...), le versement des pensions en raison de l'instabilité boursière...

Poser la question d'un service privé ou public, c'est poser la question de la répartition des richesses :

- pour le service « tout court » ?
- ou pour le service + profits/intérêts ?

La pression pour diminuer le SALAIRE TOTAL touche toutes les rémunérations (sauf celles à 5 chiffres/mois...). Et tout ça pour la COMPÉTITIVITÉ... c'est-à-dire la compétition à l'accumulation de capital : le méga riche domine l'économie, capte les ressources, exploite la main d'œuvre, dicte les lois, finance et s'enrichit des guerres... Oups, envol de bourdon... Allez, tenons-nous en à la compétitivité telle qu'elle nous est quotidiennement servie... c'est-à-dire une question de coût. Au fait, ça nous coûte combien, la compétitivité ?



La MASSE SALARIALE TOTALE = NET + IMPOT + COTISATIONS SOCIALES de tous les travailleurs en Belgique.

Cette masse salariale totale est effilochée voire carrément rabotée par différentes mesures. Rappel des plus connues : • Modération salariale • Semi augmentation salariale via : chèques repas et autres, primes forfaitaires (flexibilité salariale), assurances pensions – soins de santé – hospitalisation... • Tripotage voire gel de l'indexation • Réductions massives de cotisations sociales • Réduction d'impôts sur le revenu ... La pression sur les salaires exercée partout libère de l'argent dans les entreprises. Qu'en est-il fait ?

Pour répondre à cette question, prenons de la hauteur et recoupons quelques chiffres.

Pour mesurer la richesse issue de la production annuelle d'un pays (ventes de chocolats HUM, montage automobile, chantiers Junior Jardins, hospitalisation, écoles...), les économistes utilisent le concept de « produit intérieur brut ». PIB de son petit nom.

Quand vous entendez parler de « croissance » ou de « récession », il est question de l'évolution du PIB : il monte ? Descend ? Stagne ? 2% de croissance, c'est en fait 2% de croissance du PIB.

Jusqu'au regonflage des banques (2008) et aux mesures d'austérité consécutives, le PIB belge était en croissance constante depuis plusieurs décennies. Pour 2014, la Banque nationale belge l'estime à 377 milliards €.

Dès lors, un tout petit 1% de variation du PIB représente... un grand 3,77 milliards €.

Dans ce PIB, cette grande production annuelle de plantations Junior Jardins, de HUM chocolat, de montage Minervamobile... quelle part revient à Sam, Bill, Anaïs, Gus et aux autres travailleurs ?

Une étude belge montre qu'en 1981, 57% du PIB revenait aux travailleurs. On était alors au sommet d'une progression entamée depuis 1970 (alors à 47%).

Moins de deux décennies plus tard, en 2008, 51% de la richesse produite revient aux travailleurs sous forme de salaire direct et indirect. Vu les mesures d'austérité, il est probable que ce pourcentage est encore plus bas aujourd'hui.

Chute de 51 à 47... rien que 6 malheureux tout petits points... (1% = 1 point) ?



A 3,77 milliards le point de PIB, ça fait quand même... 22,62 milliards qui ne reviennent pas aux travailleurs. Et cela rien que pour 2014.

Mais où sont-ils donc allés ces milliards retirés aux travailleurs, au nom de la compétitivité et de la création d'emplois ?

Ce recul des revenus du travail au profit des revenus du capital s'observe aussi dans plusieurs pays :  
 De 1982 à 2005 : • France -8,7% • Europe -8,2% • Chine -12,2% • Mexique -17,4% • Thaïlande -11,8% ...

Partons à la recherche des milliards perdus...

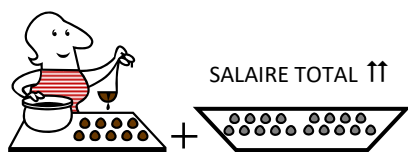
Croisons les indices...

La productivité a triplé depuis 1980.

Un travailleur produit trois fois plus qu'en 1980.

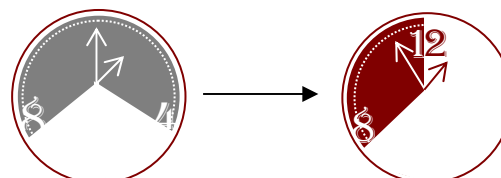


1 Cette hausse de productivité s'est-elle traduite... en hausse de salaire (c'est-à-dire en plus que l'indexation) ?



Non.

2 Cette hausse de productivité s'est-elle traduite en réduction du temps de travail ?



Non plus.

3 Peut-être ces milliards ont-ils été investis pour innover, créer de nouveaux produits qui renforcent la compétitivité, pour permettre de faire face à la crise énergétique, au défi climatique, de mieux protéger la santé et l'environnement... ?

Non, en grands investissements non plus.

4 Vous ne trouvez pas ?...

Voici la réponse : en 1982, les dividendes (qui rémunèrent les actionnaires) représentent 4,3% de la masse salariale du pays. En 2008, ils représentent 12,9%. Trois • fois • plus.

Autrement dit, les actionnaires captent davantage la richesse créée par les travailleurs.

Ainsi, bien avant la grande grippe des subprimes, une partie grandissante de la richesse produite était déjà transfusée vers les revenus du capital. Et cela, au nom de la création d'emplois (pendant le démantèlement du contrat à durée indéterminée, des restructurations, la baisse des effectifs dans le secteur public, des délocalisations...) et au nom d'une compétitivité à restaurer à coups d'austérité (depuis les années 1980 jusqu'à toujours pire aujourd'hui)...

Sans doute aucun, nous faisons- de force-, la course à la compétitivité... La compétitivité des gains au profit des détenteurs du capital.

Hormis un fléchissement en 2009, le PIB belge augmente depuis des décennies. Choix de bourdon, voyons comment cette richesse est répartie parmi la population : pour des emplois ? Pour des soins de santé de qualité pour tous ? Pour une retraite décente à chacun ? Pour des allocations familiales suffisantes ?... Ou pour enrichir ceux dont les revenus sont déjà très élevés en diverses ristournes et privilèges fiscaux et permissivité à l'égard de l'évasion fiscale vers des solderies fiscales...?

Malgré la croissance économique en Asie, une grande partie de la population n'a toujours pas accès à l'eau ni de toilette à domicile (2014).

Malgré la reprise économique, le Royaume-Uni est touché par la faim (2014).

En Afrique, malgré la forte croissance économique, la faim persiste.

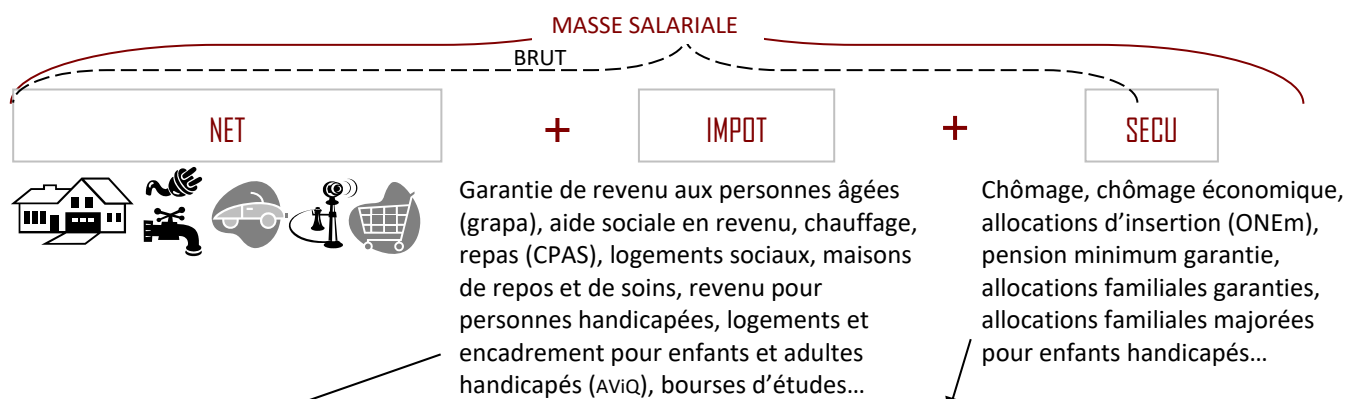
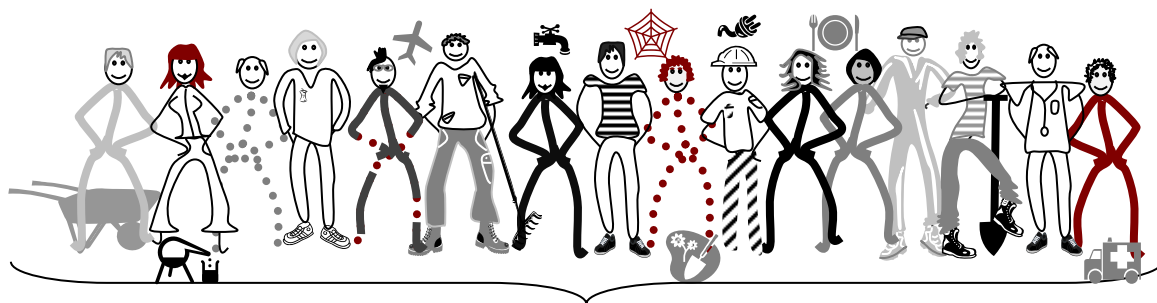
Fatalité économique  
ou  
choix politique ?

Malgré une forte croissance économique, le Cambodge reste un pays pauvre (2014).

Secteur chimie, résultats belges.  
Chiffre d'affaire : > 64 milliards.  
Solde commercial +23 milliards.  
Emploi -0,5%. (2015)

L'austérité est une solution pour les méga détenteurs de capital. Pas pour les travailleurs. Mais dans un système démocratique, il faut bien parvenir à vendre l'idée au plus grand nombre. L'astuce, recourir à la peur : boucler un moindre budget national sous l'épée de Damoclès Europe, comparer nos salaires « exagérés » avec ceux de nos « partenaires » commerciaux voisins (où les mêmes discours sont tenus) ou encore justifier des razzias budgétaires pour renflouer des banksters.

C'est une véritable guerre contre la solidarité. L'argent collectif, est-ce vraiment le mal à combattre ?



L'IMPOT finance un droit à bénéficier d'une AIDE sociale de subsistance. Après enquête sur les revenus et la situation familiale, les personnes qui peuvent y avoir droit reçoivent une allocation. Celle-ci est définie selon un niveau de revenu (de besoin) estimé décent pour vivre dans notre société. Le droit à l'aide sociale peut être revendiqué devant un Tribunal, pas la charité.

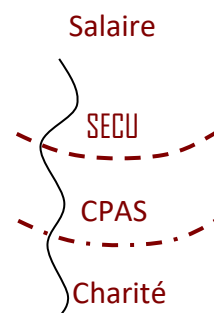
La SECU est une ASSURANCE publique collective qui garantit des droits aux assurés, par le fait d'avoir cotisé ou par extension des droits (ex. droit conditionné au chômage suite aux études, sans avoir encore travaillé).

Vu ce principe d'assurance, la référence pour établir le revenu de remplacement n'est pas le besoin mais le salaire (momentanément) perdu. L'austérité budgétaire pratiquée depuis le début des années 1980 se fait en appliquant à la SECU des principes de l'aide sociale : différencier les besoins selon la composition de la famille (chef de famille, cohabitant, isolé), calcul de l'allocation réelle très en-deçà du salaire perçu... alors que les cotisations ne sont pas versées sur salaire plafonné ou selon la composition familiale.

La sécurité sociale et l'aide sociale agissent comme des « filets ». Elles amortissent le choc quand le salaire disparaît, permettant de ne pas se retrouver sans revenu.

Bien alimentés, ces systèmes permettent de :

- garantir un revenu à tous et une vie décente ;
- faire circuler l'argent dans l'économie réelle et la développer ;
- amortir les crises financières pour les travailleurs - qui n'en sont pas responsables - et, ainsi, préserver l'économie réelle, raison pour laquelle dans un premier temps, la Belgique a bien résisté à la crise de 2008.



Ne vaut-il pas mieux pour les pensionnés disposer d'un pouvoir d'achat décent qui nourrit l'économie réelle et les commerces « du coin » ? En moyenne, le montant de la pension belge, c'est 43% de moins qu'en France, 41% de moins qu'au Grand Duché de Luxembourg...

Depuis des décennies, l'austérité ou la compétitivité ne contribue pas à la création d'emplois de qualité et grève les moyens de la collectivité.

Puisque le remède ne marche pas pour nous, mais continue à être injecté, c'est peut-être qu'il rapporte à d'autres...

---

En diminuant ces systèmes solidaires, les défenseurs de l'austérité nuisent à l'économie qu'ils disent pourtant vouloir soutenir. En effet, l'austérité transfère une partie du **SALAIRE-IMPOT** et une partie du **SALAIRE-SECU** vers les actionnaires. Elle dépouille certains d'un salaire (licenciements faute de consommation intérieure, non recrutement de fonctionnaires...). Ainsi, l'austérité telle qu'appliquée :

- pousse les travailleurs dans l'insécurité et, pour certains, dans la pauvreté ;
- soustrait tout ou partie de revenus (salaires et allocations) de l'économie réelle : dépenser pour se loger, se nourrir, se chauffer, consommer « ici et maintenant »... ;
- confisque des services qui favorisent l'économie réelle : manque de maisons de repos et de soins, d'écoles, de crèches, d'accueils extrascolaires... fusion des hôpitaux... ;
- favorise les revenus du capital, dont les propriétaires exigent des taux de rentabilité qui asphyxient les entreprises (quand ils ne les démantèlent pas pour en vendre les pièces) ou ne leur permettent pas de se développer : fusions et acquisitions massives sont des investissements qui ne développent pas - ou peu - l'économie réelle et l'emploi, ce sont des prises de pouvoir croissantes de grands capitalistes (cf. Rockefeller).

Et tout cela, au nom de la relance économique et de la création d'emplois... ☹️💀 ? Dire *on fusionne pour concentrer le pouvoir*, ce n'est pas très porteur... mieux vaut dire *ça va créer de l'emploi*...

Toute la machine législative européenne et mondiale est en œuvre pour blinder ce système, à l'instigation des banquiers eux-mêmes qui façonnent le capitalisme spéculatif.

Engrenage de la machine capitaliste, l'austérité à petits et grands pas **révolutionne silencieusement la société** belge. En effet, en cotisant à la **SECU**, les travailleurs se garantissent des **DROITS** à une sécurité matérielle en cas de maladie, vieillesse, accident, perte d'emploi, enfant... Ces droits, établis pour tous après la 2<sup>e</sup> guerre mondiale, sont l'aboutissement d'un long combat syndical.

**SANS** la **SECU**, un travailleur qui perd son emploi est un pauvre secouru.  
**AVEC**, c'est un travailleur au chômage.

**SANS** la **SECU**, un travailleur vieux qui ne peut plus travailler est un pauvre secouru.  
**AVEC**, c'est un travailleur retraité.

**Avec la SECU**, le TRAVAIL OUVRE DES DROITS. Et non plus uniquement le fait de posséder du patrimoine. Etre riche n'est plus une condition pour pouvoir être soigné, soi ou ses enfants, ou pour pouvoir arrêter de travailler à partir d'un certain âge, ou pour être en repos de maternité ou congé de paternité, etc.

**Avec la SECU**, une partie des richesses créées dans les entreprises privées et publiques nourrit directement une économie solidaire, un développement économique « ici et maintenant » pour le bien-être du plus grand nombre. Et pas dans des discounts fiscaux lointains, pour les privilèges d'une poignée.

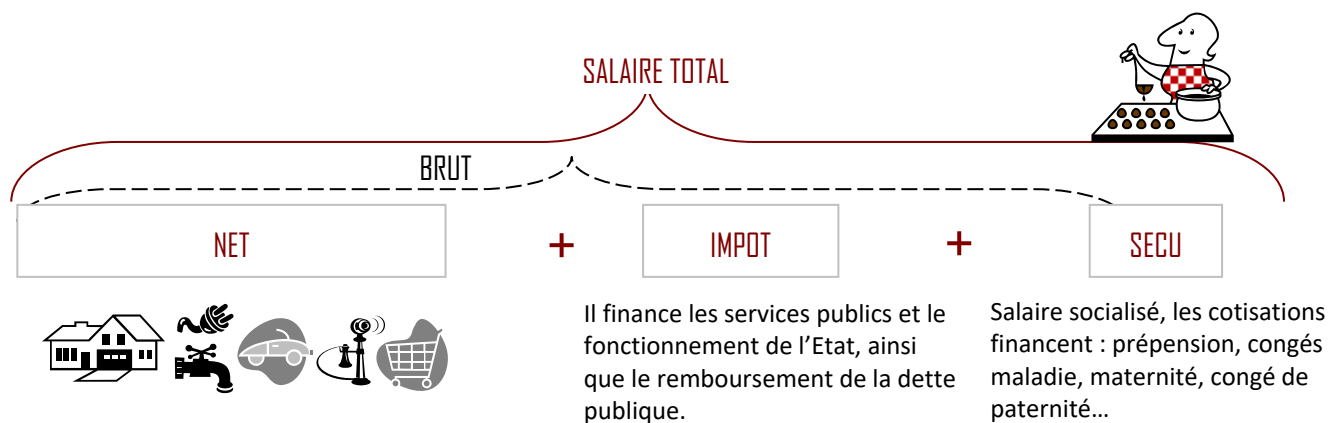
Mettre une partie des richesses produites par l'entreprise dans des systèmes collectifs qui servent le plus grand nombre

**OU**

laisser les détenteurs du capital les capter davantage,  
**c'est un choix. Pas une fatalité.**

Dernier petit butinage sur le cœur du salaire : les sous et dessous de la **NORME SALARIALE**.

Pour soutenir la **COMPÉTITIVITÉ** des revenus du capital... une loi de 1996 impose une norme salariale. Cette loi entaille un des fondements du Pacte social entre patronat et syndicats : la « liberté » de négociation salariale. Regard critique à partir des grandes composantes salariales.



Tous les éléments du **SALAIRE TOTAL** ne se conjuguent pas en **IMPOT** et/ou **COTISATIONS**. De ce fait, certaines composantes salariales contribuent moins ou pas du tout aux mécanismes de solidarité. Il s'agit notamment :

- des chèques-repas, chèques-cadeaux, chèques-livres... (hors **SECU**) ;
- de primes de pénibilité, de froid, de chaud, d'assiduité, de zéro accident... selon leur formulation ;
- d'intéressement aux résultats de l'entreprise, à la réalisation d'objectifs divers et multiples (volume de vente, de déchets ; zéro panne...)... selon leurs formulations ;
- d'avantages en nature : voiture, smartphone, tablette, ordinateur, logement, cantine...

Les travailleuses de la chocolaterie HUM nous le rappellent : seule une vue complète de la situation financière de l'entreprise permet de dire dans quelle mesure une augmentation en **NET**, **IMPOT** et **SECU** est faisable ou non.

Tout à côté de la question de transparence de ces informations – ou plutôt son opacité –, il y a la question du rapport de force. Seul face à un employeur, un travailleur n'est pas libre de négocier son salaire puisque son contrat en dépend. D'où l'importance de l'organisation collective des travailleurs pour négocier « à égalité ». Une norme visant à limiter la croissance des augmentations salariales agit donc à contre-sens des intérêts des travailleurs.

La norme salariale peut être indicative ou impérative (le Gouvernement Michel impose qu'elle soit impérative). C'est soit un avis, soit un ordre. Lorsque la norme est indicative, il n'est pas obligatoire de la respecter. Alors, la négociation permet d'aller chercher des augmentations salariales supérieures à la norme. Enfin, permettait.

Une norme à zéro implique un gel des salaires.

Par ailleurs, il y a norme et norme. En effet, selon sa nature, une augmentation salariale compte dans la norme ou pas. Ainsi, les assurances pensions complémentaires privées ne comptent pas toujours dans la norme. Alors que les augmentations salariales brutes, qui alimentent la **SECU**, donc les pensions, sont, elles, dans la norme. Donc, un Gouvernement qui autorise des augmentations salariales en pension complémentaire, déforce doublement la **SECU**.

Tout comme il y a norme et norme, il y a argent et argent. Il y a de l'argent pour les pensions privées, pas pour la pension légale. Bzz

Bien évidemment, M. Hum ne va pas dire aux chocolatières que moins ou pas d'**IMPOT/SECU**, c'est pour l'enrichir.

Non. C'est juste que... ça coûte cher.

*Lasse de ce discours, Anaïs a un jour ironiquement répondu à M. Hum :*

*Monsieur Hum, puisque nous, les chocolatières, vous coûtons lorsque nous travaillons ; demain, nous ferons grève...*

Ce qui ne convient bien sûr pas à M. Hum qui crie aux pertes.

Si en faisant grève, les chocolatières privent M. Hum de revenus, c'est donc qu'elles lui en rapportent.

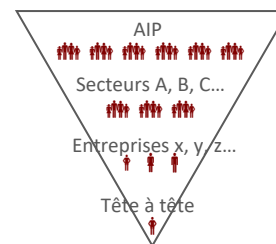


La négociation salariale est organisée en niveaux. Cela a un effet structurant sur les salaires en réservant une grande place à la négociation collective plutôt qu'individuelle. En effet, la relation entre un travailleur et un employeur n'étant pas d'égal à égal, cette organisation de la négociation permet de mieux représenter les intérêts des travailleurs, en compensant en partie ce déséquilibre.

La négociation salariale et des conditions de travail comprend 4 niveaux :

- 1- L'accord interprofessionnel (AIP) couvre tous les travailleurs des secteurs privés ;
- 2- L'accord sectoriel couvre tous les travailleurs d'un secteur ;
- 3- Un accord d'entreprise couvre tous les travailleurs d'une entreprise ;
- 4- Pour le surplus, des accords peuvent être pris individuellement.

Cette articulation en niveaux permet une prise en compte des conditions économiques particulières du pays, des secteurs et des entreprises (niveau de rentabilité et taille).



La rentabilité des entreprises varie. Pour accorder des augmentations salariales générales malgré la norme, particulièrement dans les entreprises en bénéfices, des formules à **IMPOT** et/ou **SECU** moindres voire nuls fleurissent.

Le patronat s'appuie sur la norme pour négocier ces hausses salariales à moindre **IMPOT** et moindre **SECU**. Le cercle *visqueux* est enclenché, alimenté par de fausses idées reçues :

- ☛ **l'IMPOT** serait illégitime : ça ne sert à rien, c'est du vol... ;
- ☛ les **COTISATIONS SOCIALES** seraient démesurées, les dépenses ...

**Sont exclues de la norme salariale :**

- les participations aux bénéfices, paiements en espèces ou en actions ou parts octroyés aux travailleurs ;
- les cotisations versées dans le cadre des régimes sectoriels de pension (c'est-à-dire les fonds de pension ou 2<sup>e</sup> pilier).

Que ces deux mesures bénéficient de réductions fiscales ne vous étonnera pas non plus.

En 2011, le Gouvernement a pour la première fois imposé une norme à 0%. L'interdiction d'augmenter les salaires hors indexation et augmentations barémiques a depuis été renouvelée en 2013, 2014 et 2015. C'est un choix politique posé en réponse à la crise financière des subprimes, elle-même réglée par une socialisation des pertes (renflouages des banques, l'ardoise est toujours ouverte) puis plans d'austérité.

Les économistes qui ont cherché à identifier les raisons de ce désastre n'ont trouvé que ceci : des salaires bas conjugués à des pratiques financières immorales mondialisées. (Nous y revenons bien sûr plus loin. Bzz)

Précisions encore sur quelques sujets qui fâchent :

- **l'indexation automatique des salaires**, parce qu'elle vise à maintenir le salaire au niveau de l'évolution du coût de la vie (inflation), **n'est pas** en tant que telle **une augmentation salariale** ;
- **les augmentations barémiques propres** à l'évolution de la carrière professionnelle **ne sont pas** considérées comme **des augmentations salariales** ;
- les **accords dits « all-in »** (tout compris) globalisent d'avance indexation et éventuelles augmentations salariales, ces dernières venant en déduction de l'indexation.

Ces accords **exposent davantage les salariés à la perte de pouvoir d'achat** puisque :

- l'indexation automatique actuelle ne permet déjà pas de le maintenir ;
- si l'inflation (hausse du coût de la vie) est plus forte que prévue, la marge salariale est perdue.

☹ Tabac, ☹ alcool et ☹ carburants routiers sont exclus de l'index. On peut comprendre pour les deux premiers.

Affaibli, le mécanisme d'indexation ne suffit pas à maintenir le pouvoir d'achat **NET**.

## D'un salaire, quelle part va à l'impôt ? Est-ce le même impôt quel que soit le revenu ? Sommes-nous égaux devant l'impôt... ? Butinons la question.

Imaginons que chaque personne ci-dessous perçoive un revenu de 100 patates. Pour garantir l'égalité de chacun devant l'impôt, on peut s'attendre à ce que chaque revenu soit imposé de la même manière. Non ?

En Belgique, l'impôt sur le revenu professionnel (salaire, revenu d'indépendant, traitement de fonctionnaire) s'effectue :

- par **tranches** : le revenu est découpé en tranches auxquelles s'appliquent des taux d'imposition ;
- **progressives** : les taux des tranches augmentent avec la hauteur du revenu (25, 30, 40, 45 et 50%) ;
- avec un **minimum non imposable** « universel », de son vrai nom « minimum exonéré d'impôt – MEI\* » ;
- avec des **réductions** prenant en compte notamment la composition du ménage (enfants...).

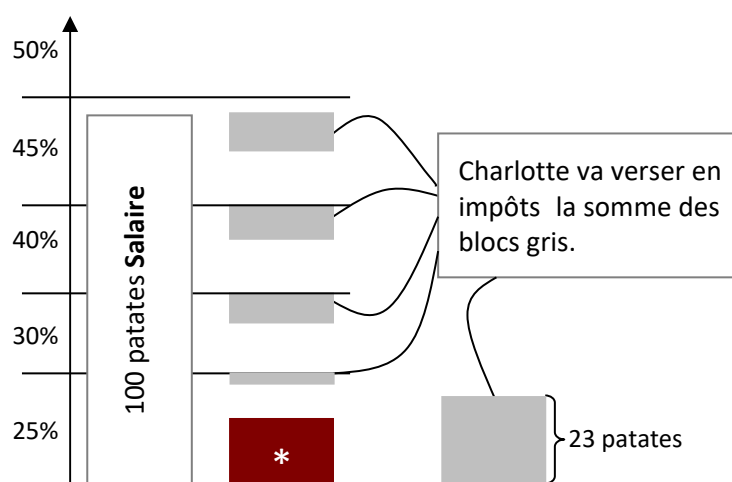
Le barème fiscal s'applique au NET IMPOSABLE ANNUEL.

NET IMPOSABLE ANNUEL = salaire brut – cotisations sociales – frais professionnels

Charlotte, jeune chimiste, perçoit un SALAIRE NET IMPOSABLE ANNUEL de 100 patates. Elle n'a droit à aucune réduction d'impôts.

Dans chaque tranche, Charlotte va verser le pourcentage correspondant à la hauteur de la tranche. Attention, dans la 1<sup>re</sup> tranche, il faut déduire le MEI\* et donc ôter 25% de la hauteur restante.

Dans la dernière tranche, le revenu de Charlotte n'atteint pas le plafond de la tranche.

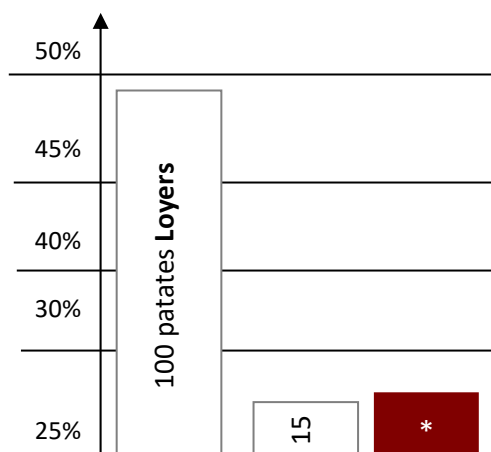


En Belgique, un propriétaire qui perçoit des **loyers d'immeubles** non affectés à un usage commercial déclare non pas les loyers réellement perçus mais le revenu cadastral des immeubles concernés, indexé et majoré de 40%. Ce revenu ainsi relevé reste toutefois souvent bien inférieur au loyer réel (pour vous faire une idée, comparez le revenu cadastral de votre habitation et un loyer pour une habitation similaire). Le **même barème fiscal** que ci-dessus est appliqué pour calculer l'impôt sur le revenu immobilier.

Nicolas est propriétaire d'immeubles dont il perçoit des revenus locatifs annuels de 100 patates, frais déduits.



Si Nicolas perçoit par ailleurs un salaire, ses revenus immobiliers vont y être cumulés, par ex. 80 patates salaire + 15 patates revenu cadastral majoré.



Compte tenu du MEI\*, Nicolas ne paiera pas d'impôt car son revenu déclaré (et non son revenu effectif) est inférieur.



100 patates Plus-value

Voletons vers Beau Delafontaine :

Scenario 1 - Le 30/02/2012, Beau a acheté des actions pour 75 patates. Un an plus tard, il les revend 175 patates, réalisant une **plus-value** de 100 patates.

Combien va-t-il payer d'impôt ?

Ici, pas de barème.

Pas de calculatrice.

Beau ne va rien payer : zéro patate.

Scenario 2 - Beau perçoit 100 patates en **dividendes** en tant que rémunération d'un capital. Combien va-t-il payer d'impôt ?

100 patates Dividendes

Selon le type de dividendes, ceux-ci vont être imposés à 5 ou 30%. Beau va donc payer 5 ou 30 patates.



Si Beau perçoit aussi un salaire, ses revenus de capitaux ne vont pas être additionnés. Le précompte est libératoire, *libéré* de la progressivité fiscale. Ces revenus échappent à la progressivité fiscale.

**Libératoire.**

*On a tous envie d'être libéré.  
Des parents ont besoin d'être libérés du souci d'inscription scolaire dû au manque d'écoles, faute d'impôts pour en construire.  
Des enfants ont besoin d'être libérés du souci de trouver une maison de repos pour leurs parents âgés malades, faute d'impôts pour bien les financer.*

Liberté ! Bzz

Résumons :

100 patates salaires	=	23 patates impôt.
100 patates loyers	=	zéro patate impôt.
100 patates plus-value sur actions	=	zéro patate impôt.
100 patates dividendes	=	de 5 à 30 patates impôt.

**Conclusion :**

**L'impôt varie selon les types de revenus.**

Pour assurer l'équité de la contribution fiscale, il faut au moins prendre en compte la hauteur du revenu et la composition du ménage, mais encore :

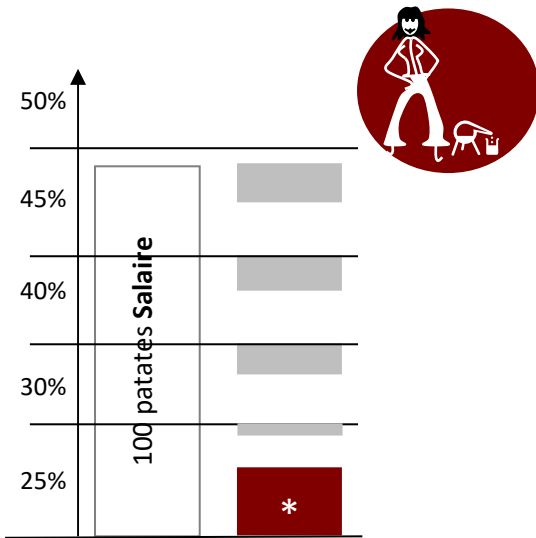
- une **progressivité suffisante des tranches pour assurer une réelle redistribution des revenus** (les services publics sont du pouvoir d'achat, du patrimoine collectif); un système à 5 tranches n'est pas suffisamment progressif ;
- **tous les revenus doivent être déclarés** selon le principe un revenu est un revenu, afin d'assurer la participation équitable de tous au financement des services publics ;  
Le secret bancaire doit être effectivement levé ;
- la **pression fiscale** (forte pression = forte imposition) doit être rééquilibrée : d'une part, **allégée sur les revenus du travail** ; et d'autre part, **accentuée sur les revenus du capital**.

Et cela dans un souci d'équité et de santé économique, à contre-courant du dumping fiscal où :

- 👤 des non belges richissimes découvrent que notre plat pays a un côté fiscal attrayant ;
- 📦 des sociétés déplacent leur boîte aux lettres à quelques enjambées de kilomètres ou plus pour engager des travailleurs « à moindres impôts et sécu » (dumping social) ;
- 👤 des belges rich(issim)es placent leurs revenus dans des discounts fiscaux, pour *échapper* à l'impôt *là-bas* mais *profiter ici* des services et infrastructures publiques (écoles, hôpitaux, chirurgiens...).

## L'impôt est progressif pour tous les revenus. Vraiment ? Petite bourdonnerie fiscale.

Prendre en considération **hauteur des revenus** et **besoins des gens** fonde la **légitimité** du financement des services publics et du fonctionnement de l'Etat. C'est une question de **justice sociale**.



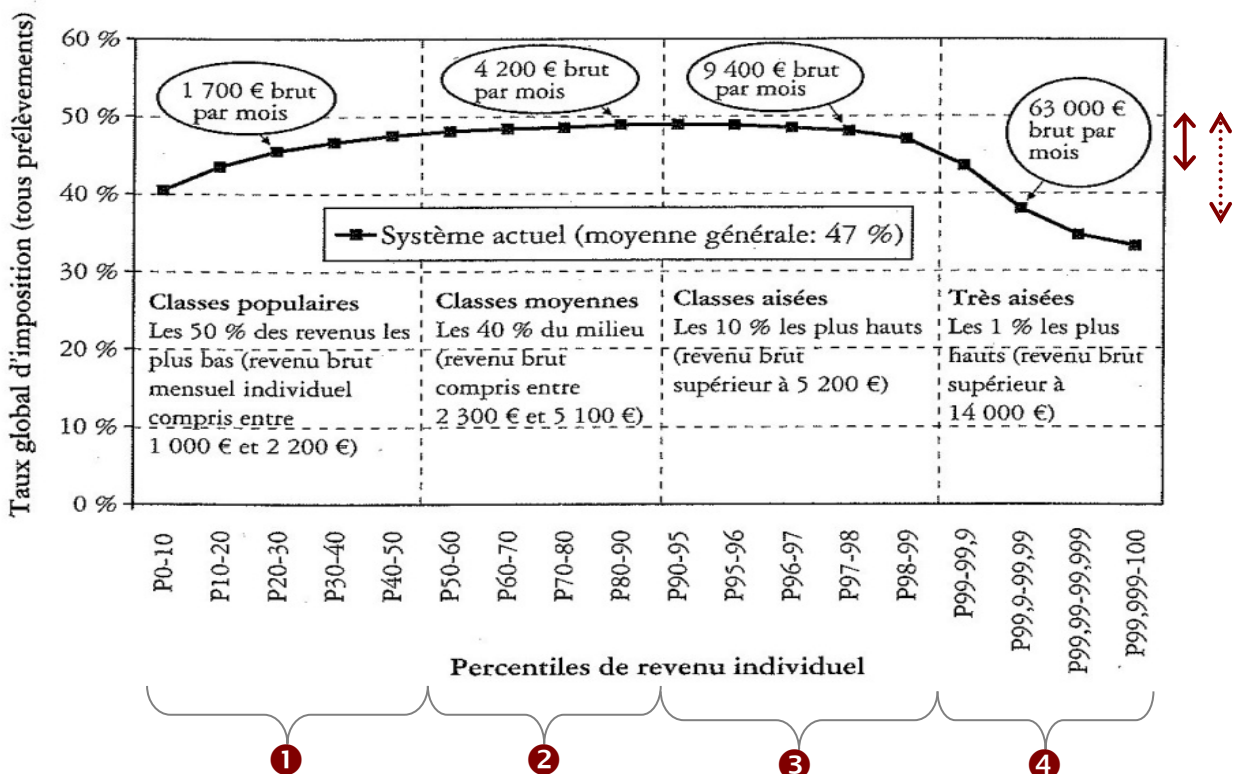
Nous venons de voir que le barème fiscal utilisé pour imposer les revenus de Charlotte ou de Nicolas est progressif par tranches. Mais pour conclure quant à la progressivité de l'impôt, il faut prendre aussi en considération que les revenus ne sont pas tous soumis à l'impôt ni au même impôt.

Et certains impôts, pourtant de même nature, ont une voie fiscale au rabais : revenus de professions libérales et indépendants peuvent être déclarés en société bénéficiant ainsi d'impôts moindres ; ce sont pourtant des revenus professionnels au même titre que le salaire, perçus par des personnes dont les besoins en services publics ne diffèrent pas des autres : routes, écoles, soins, pompiers...

De même, tous les revenus ne font pas l'objet d'un versement de cotisations sociales. Or impôts et cotisations sociales servent à financer des besoins différents mais constitutifs d'un choix de société solidaire.

Pour pouvoir juger de l'ensemble du système fiscal, une **mise à plat de tous les revenus** est nécessaire. Cet exercice, trois économistes l'ont effectué pour la France ([www.revolution-fiscale.fr](http://www.revolution-fiscale.fr)); et nous pouvons y trouver du pollen, vu les grandes similarités avec la fiscalité belge.

### UN SYSTÈME FISCAL FAIBLEMENT PROGRESSIF... OU FRANCHÈMENT RÉGRESSIF ?



Trois choses avant de commencer la lecture du schéma :

- le schéma porte sur l'ensemble des revenus, découpés en 100 groupes égaux (= percentiles) ;
- le TAUX GLOBAL D'IMPOSITION (axe vertical) cumule impôts et cotisations sociales ;
- pour rendre compte de l'effet régressif, les auteurs ont construit un axe horizontal non proportionnel.

Prenons le temps de lire le schéma à première vue compliqué à l'aide des gommettes pleines ❶ et creuses ❶, et ça ira tout seul.

Le percentile *P0-10* reprend les 10% des revenus les plus bas ; P10-20, les 10% suivant, etc.

Du percentile P0 au percentile P50, la colonne ❶ englobe 50% de l'ensemble des revenus imposés, c'est-à-dire *50% des revenus les plus bas*. Ceux-ci vont de 1.000 à 2.200€ brut par mois.

Jusqu'au percentile 50, la progressivité fiscale (indiquée par l'axe vertical) est de  $\pm 7\%$  : la courbe ponctuée de carrés progresse de 40 à 47% ❶.

La colonne ❷ comporte les revenus entre le P50 et le P90. On considère que ce sont les revenus de la classe moyenne. Ils constituent *les 40% du milieu*. ❷ La progressivité de l'impôt y est de  $\pm 2\%$ .

La colonne ❸ comprend les revenus de P90 à P99, c'est-à-dire quasi *10% des revenus les plus hauts*. En ❸, le taux d'imposition stagne, puis décroît.

La partie ❹ décompose le 1% des revenus les plus hauts (plus que 14.000€ brut/mois). En ❹, la baisse continue. Et le taux passe même sous celui des revenus les plus bas (P10).

Conclusion : plus vous gagnez, moins vous contribuez.

Pour les revenus des *classes aisées* ❸ et *très aisées* ❹, l'impôt est régressif.

Ces classes sont une poignée parmi la population.

Relevons aussi que l'écart des taux entre le début de la courbe et son sommet est de  $\pm 9\%$ .


C'est ce que montre la flèche pleine ci-contre.  $\updownarrow$

Celui entre le sommet et la fin de la courbe est lui de  $\pm 16\%$ .  $\diamond$

Pourquoi cette régressivité ?

- Les détenteurs de revenus du capital (de l'argent) et/ou de revenus immobiliers (immeubles) sont tenus de cotiser peu à la secu et sont peu imposés ;
- une minorité de personnes détient une majorité du patrimoine, des richesses ;
- les revenus plus élevés cumulent des niches d'avantages fiscaux.

Et tout cela, malgré un impôt sur la fortune (patrimoine) et la levée du secret bancaire, inexistants en Belgique.



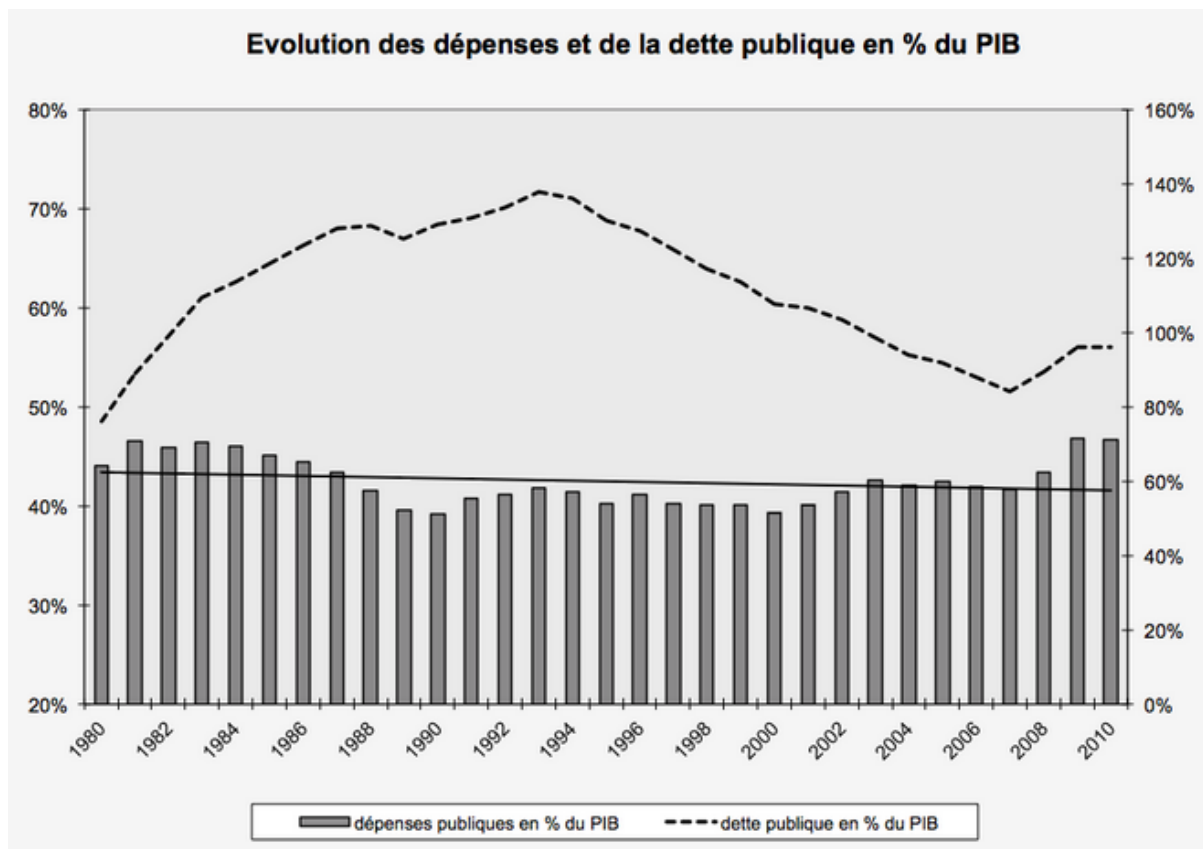
L'impôt progressif...  
ça dépend pour qui

## Nos dépenses publiques surpassent-elles nos moyens ?

Il paraît que les Gouvernements dépensent plus que leurs moyens et cela pour nous, en grande majorité travailleurs salariés, fonctionnaires, à la retraite, au chômage, malades... Et que la dette est le résultat de cet excès de dépenses publiques.

Avons-nous vécu au-dessus de nos moyens ?

Butinons l'évolution des dépenses publiques et de la dette pour savoir.



Source : Et si on arrêta de payer ? Olivier Bonfond, Editions Aden, 2012 (source : BNB)

L'axe vertical gauche nous apprend ceci : entre 1980 et 2010, les dépenses publiques représentées par les bâtonnets oscillent autour d'une **moyenne de 43% du PIB**.

Cela signifie que 43% de la richesse nationale produite sont canalisés pour :

- financer le fonctionnement de l'Etat et garantir un Etat démocratique fondé sur le droit ;
- financer des services publics : écoles, hôpitaux, routes, pensions, bourses d'études, plannings familiaux, musées, académies, théâtres, aides à l'emploi, universités, programmes de recherche, maisons de repos, aide aux personnes handicapées, aménagements ferroviaires, portuaires... ;
- mais aussi pour rembourser la dette publique.

L'axe vertical de droite montre qu'en 1993, la dette (le trait en pointillés) culmine à 139% du PIB. Cette envolée n'est pas due aux dépenses publiques, car, parallèlement, **les bâtonnets sont sous la ligne des 43%**, signe que ces dépenses ont **au contraire servi à apurer la dette**.

Cela mérite un petit détour par l'histoire.

## Quel est le poids de la dette publique dans le budget de l'Etat ?

C'est une question de points de vue. La divergence est éclairante. Bzz

De 1976 à 1993, la hauteur des taux d'intérêts est telle que la dette gonfle toute seule.

Imaginez : les intérêts de votre emprunt hypothécaire grimpent de 5 à 10% alors que votre revenu croît de 2%. Déjà « raide », vous serez amené à emprunter pour couvrir les intérêts, ce qui accroît votre dette, vous amenant à emprunter à nouveau... c'est l'effet boule de neige.

Qu'ont fait les gouvernements ? Ils ont serré la ceinture des dépenses sociales (années maigres des investissements publics, sauts d'index, rabotages **SECU**...), ont réduit des dépenses de fonctionnement pour rembourser la dette. Mais ils ont aussi diminué des recettes : réductions **SECU** et **IMPOTS** « pour créer de l'emploi » (mais sans contrôle sur la création nette réelle), maintien de mesures type paradis fiscal: pas d'impôt sur la fortune ni sur les plus-values boursières, secret bancaire fiscal, titres au porteur (aujourd'hui éteints) ...

En 1994, la baisse des taux d'intérêts sur les emprunts d'Etat permet de sortir du cercle infernal.

Pourtant... dès le milieu des années 1980, les taux d'intérêt avaient commencé à décroître... Toutefois, alors que les agents privés pouvaient racheter leur prêt au taux plus bas du marché pour rembourser moins, les banques prêteuses ont refusé cette opération à l'Etat... Ainsi, en 1987, une partie de la dette publique (57 milliards €) se voyait infliger un taux d'intérêt supérieurs de ± 8% au taux du marché. Or in fine, qui paie la dette : les contribuables, les citoyens.

En 1994 seulement...

2008. Le gouvernement renfloue des banques belges au bord de la faillite à cause de leur système de subprimes.

La dette publique repart à la hausse jusqu'en 2015. Des mesures d'austérité sont appliquées aux dépenses sociales pour contenir le budget public. Les discounts fiscaux en faveur des grands revenus du capital persistent, amplifiés par les tout neufs et coûteux intérêts notionnels.

2010. L'Etat attribue 20% de ses dépenses au remboursement de la dette. En 2016, idem.

Toutefois, le discours officiel dit autre chose : le coût de la dette serait de 5%. Ces 5% représentent les intérêts, pas le capital.

C'est que pour certains, le capital emprunté n'est pas de la dette. Bzz

Soyons honnêtes, le capital emprunté, c'est une dette avec intérêts à verser. Ceux qui le nient le font au nom d'un mécanisme de « *roulement de la dette* » (roll over): l'Etat emprunte x milliards sur 10 ans. Quand la date d'échéance du remboursement intervient, l'Etat doit rembourser. Au lieu de payer cela sur son budget, l'Etat ouvre des négociations avec des banques privées pour qu'elles lui re-prêtent le capital dû pour les 10 ans à venir. Le gouvernement *fait donc rouler* la dette d'une banque à une autre, assurant aux banques le versement durable d'intérêts... Et offrant à leur dirigeants une voix non démocratique dominante dans les politiques budgétaires, fiscales, sociales et économiques du pays.

Tout Etat endetté qui se verrait refuser l'usage de ce mécanisme serait illico mis à genou. C'est ce qui est arrivé à la Grèce : les Etats-membres de l'Union lui ont soudain interdit le roll-over.

En 2016, par le mécanisme du roll-over, la Belgique a réemprunté 43,5 milliards et versé 12 milliards d'intérêts. Le poids de la dette dans les dépenses publiques (plus de 258 milliards) en 2016 était donc de plus de 20%.

Qui oserait dire aux Grecs qu'un capital emprunté, ce n'est pas de la dette...

Mais pourquoi ne pas faire tourner la planche à billets\* ?

Petite pause 🎵 🚲 avant de butiner cette insolente question...

\* L'Etat fait tourner la planche à billets quand il a le pouvoir de décider de la création monétaire, seul.

Sous différentes formes -salaire, impôt, cotisations sociales, revenu- nous avons jusqu'à présent parlé d'argent. Mais, au fait, c'est quoi l'argent ? Du papier, une ligne informatique. Qu'est-ce qui fait sa valeur ? Bzz

A l'école, on nous affirme que l'argent est un moyen d'échange, une valeur d'échange.

3€ = 100 g de cuberdons. Miam. Ou 3€ = 120 g de chocolat noisettes. Hum.

Si vous n'avez que 3€, il va falloir choisir... car l'argent ne sort pas de nulle part. Il faut le gagner...

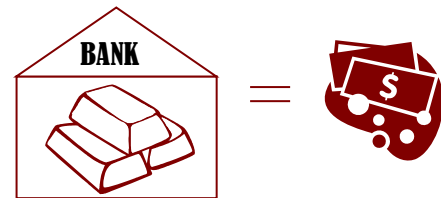
Vraiment ? Et bien en fait, non. Certains boulotent dur pour vivre. D'autres créent de l'argent à partir de rien. Et ceux-là font croire aux boulotteurs qu'ils leur en doivent. Et beaucoup.

Ajoutons que beaucoup de personnes croient ceci ☞

C'est-à-dire que la banque contient la contrepartie en valeur de la monnaie qu'elle met sur le marché. C'est simple. Ça semble tellement évident : une banque prête de l'argent à concurrence des valeurs de ses coffres.

Et pourtant, c'est faux. Ça l'a toujours été.

Et ça, nos enfants doivent l'apprendre à l'école.



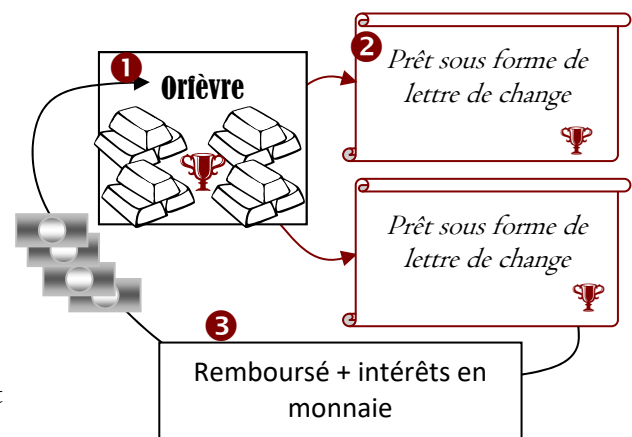
### Alors, très brièvement comment fonctionne véritablement le système ?

Le système est forgé par son histoire...

Il fut un temps où ❶ les orfèvres conservaient les valeurs des riches, petits et grands (🏆 : or, argent, pierres précieuses...).

❷ Les orfèvres ont commencé à prêter ces 🏆 valeurs dormantes. Et par sécurité, ils ont signé des *lettres de change* garantissant l'existence dans leur coffre de ces valeurs.

❸ Les orfèvres percevaient des intérêts sur le prêt, remboursable lui en argent 🏆. Le tout payé, la *lettre* était détruite.



Les valeurs 🏆 ne quittaient donc pas le coffre de l'orfèvre pendant le prêt. Les *lettres* bénéficiaient d'une fiabilité telle qu'elles étaient utilisées comme argent. En outre, il était rare que leur contrepartie matérielle 🏆 soit réclamée. Et seuls les orfèvres connaissaient les valeurs réelles conservées dans leurs propres coffres.

Vous commencez à comprendre ? Poursuivons.

Les orfèvres ont prêté **bien plus** que ne contenait leur coffre, misant sur un risque très faible que les (riches) épargnants réclament **tous en même temps** leurs valeurs 🏆. Cela provoquerait (et a provoqué d'ailleurs) la faillite de la banque voire du système puisque la valeur totale des *lettres de change* est **bien plus** grande que la valeur réelle des coffres 🏆.

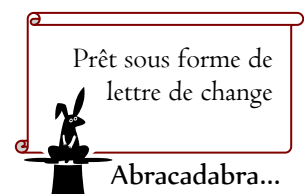
Donc, en réalité, que font les orfèvres ?

Ils prêtent sous forme de *lettres de change* des valeurs 🏆 que leurs coffres ne contiennent pas. Et encaissent le remboursement des prêts avec intérêts.

Ils créent donc de l'argent à partir de rien... !

La **confiance** dans les *lettres* leur permet de s'enrichir. D'ailleurs, on appellera la monnaie-papier, la monnaie fiduciaire (du latin *fiducia*, confiance).

☞ Ceci est la définition d'un banquier ☞





Et ce n'est un secret pour personne : la monnaie fiduciaire sera définie comme un instrument financier dont la valeur faciale (affichée) est supérieure à la valeur intrinsèque.


Ce système financier – le nôtre... – fonctionne sur la confiance et sur le « crédit ».

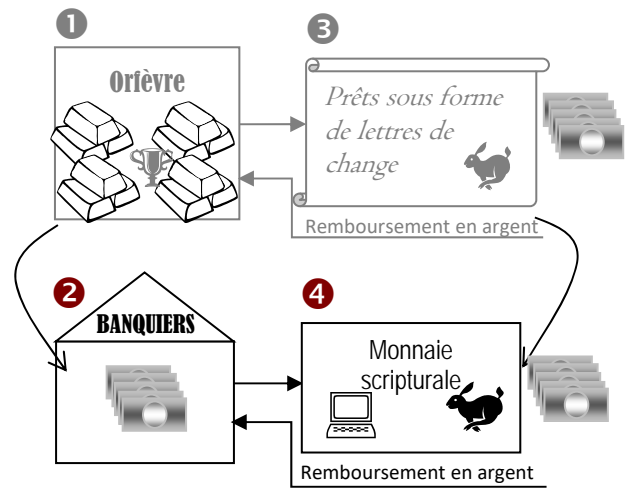
Et aujourd'hui ? Suivez le lapin blanc... ☞





Aujourd'hui, la monnaie fiduciaire  (les billets) remplace pour les valeurs  : ① et ②.

② Les orfèvres sont devenus des **BANQUIERS**.

③ Les *lettres* sont remplacées par une ligne écrite dans un programme informatique ④, ce qu'on appelle la monnaie scripturale (du latin *scriptura*, écriture). Informatique  puis web offrent un potentiel de développement gigantesque au système.




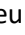


Concrètement, cela signifie quoi ?...






Vous empruntez pour acheter une maison . L'achat se fait via la **BANQUE** laquelle crée une ligne informatique .


Mais vous remboursez capital et intérêts en argent  : salaire, revenus...

Durant le prêt, votre maison est hypothéquée : elle appartient à la banque.





Dès qu'une banque consent un prêt, elle crée illico de la monnaie scripturale  en reprêtant une partie de la valeur empruntée multipliée par un coefficient . D'où l'expression « argent-dette » : la dette crée l'argent, celui qui peut être reprêté vu le dépôt en valeur (donc la maison  = valeur ). Sauf que la banque « crée » une valeur bien supérieure à celle réelle de la maison.

Pour réguler et maintenir la confiance, les grands **BANQUIERS** se limitent eux-mêmes et disent ne prêter des montants fictifs qu'à concurrence de... 93% des valeurs.

Appelons ça, le *facteur chapeau*  : cela revient à créer la valeur de 14 maisons en monnaie scripturale    à partir de la valeur réelle d'une seule .

Magicien, le **BANQUIER** sort 14 lapins  du chapeau! Autrement dit, 14 fois la valeur de la maison alors qu'une seule maison est en « dépôt ».

Ainsi, la création monétaire est fondée sur la dette. Et plus il y a de dettes, plus les banquiers font de l'argent.

Revenons à votre prêt . Si vous ne pouvez plus rembourser votre emprunt, le banquier saisit votre maison, pour récupérer le solde du prêt (capital et intérêts). Notons qu'il a déjà bénéficié du facteur chapeau , c'est-à-dire profiter d'une création de valeur de 14 fois (   ) celle de votre maison.

C'est le prix de la confiance : le banquier doit pouvoir récupérer sa mise.

Vous avez bien lu : les **BANQUIERS** prêtent des valeurs qui n'existent pas contre remboursement et rémunération en intérêts bien réels eux, et à payer par :

- tout un chacun, en travaillant, et notamment vous...
- l'affectation d'une partie de la vente des entreprises (produite par le travail) pour rembourser des emprunts destinés à des infrastructures, équipements, investissements...
- les Etats : **IMPOTS** et taxes affectés au remboursement de la dette publique... acquittés par les contribuables. Rappel : 20% des dépenses publiques servent à rembourser la dette fédérale belge.



La Banque mondiale, le Fonds monétaire international, la « Troïka » européenne, tous les hauts dirigeants, les grands argentiers, les ministres des finances... tous savent cela.

  
mais encore...

Aujourd'hui en Europe, la création monétaire est privatisée. Jusqu'il y a peu, l'Etat pouvait faire tourner la planche à billets. Donc, sans devoir d'intérêt et sans prélever d'impôts pour payer ceux-ci. Mais c'est fini, le Gouvernement y a renoncé à ce droit. Alors, à qui profite la dette ? Bzz

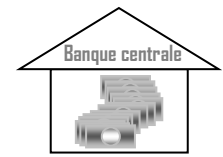
Les Etats de l'Union européenne ont coulé dans le bronze l'interdiction pour un Etat-membre d'emprunter de l'argent à la Banque centrale (☞ art. 123 du Traité de l'UE).

Mais reprenons l'abc...

En Belgique, c'est la Banque Nationale de Belgique (BNB) qui pouvait faire tourner la planche à billets. Une banque nationale est aussi appelée une Banque centrale (BC).

Une banque centrale veille :

- sur la monnaie ;
- sur le crédit, en jouant sur les taux directeurs d'intérêts ;
- et au bon fonctionnement du système bancaire... (« bon », tout est relatif).



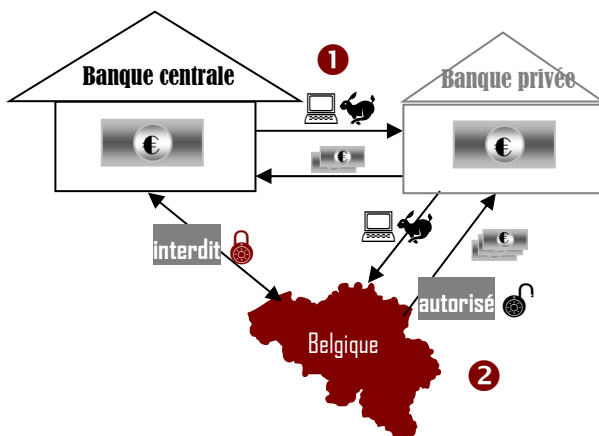
Pour la zone euro, la BCE (BC européenne) a le privilège de l'émission monétaire : elle seule fait tourner la planche à billets.

Auparavant, les Etats empruntaient à leur BC à taux d'intérêts faible voire nul, et pouvaient ainsi réaliser de grands travaux d'infrastructure, d'équipements (autoroutes, rails, hôpitaux, centrales nucléaires...), lesquels permettent en retour le développement socioéconomique et la production de richesses.

Un Gouvernement qui a pour cap l'intérêt général n'imposera pas de charge d'intérêts aux citoyens contribuables (objectif qui doit aussi prendre en compte l'inflation et le résultat des échanges commerciaux avec les autres pays).

Et pourtant... tous les Etats membres de l'Union européenne ont cédé la création monétaire aux banques privées auxquelles désormais ils sont obligés d'emprunter.

Exemple : ❶ La **banque centrale** prête à du 1% aux **banques privées**. Emprunter à 0% est « interdit ». ❷ Les **banques privées** reprêtent à du 3% aux Etats voire à du 12% aux Etats en difficultés. Et elles empochent la différence.



En s'imposant comme intermédiaire pour actionner le système chapeau 🧢, les **banques privées** se gavent de profit payés en **IMPOTS** par les contribuables. Contribuables qui subissent aussi la liquidation forcée de services publics et le sabotage de la **SECU** : fin de droit en chômage, durcissement de l'accès à la pension complète, recul de l'âge de la pension, faibles indemnités maladie...

Liquidation et sabotage présentés comme une fatalité économique : il n'y a pas d'argent. Litanie répétée à tout crin dans les mass media pour vous en convaincre.

Dans un système où la **dette** est hautement créatrice d'argent, les bénéficiaires de l'**argent-dette**, motivés par le toujours plus de profit, ont tout intérêt à :

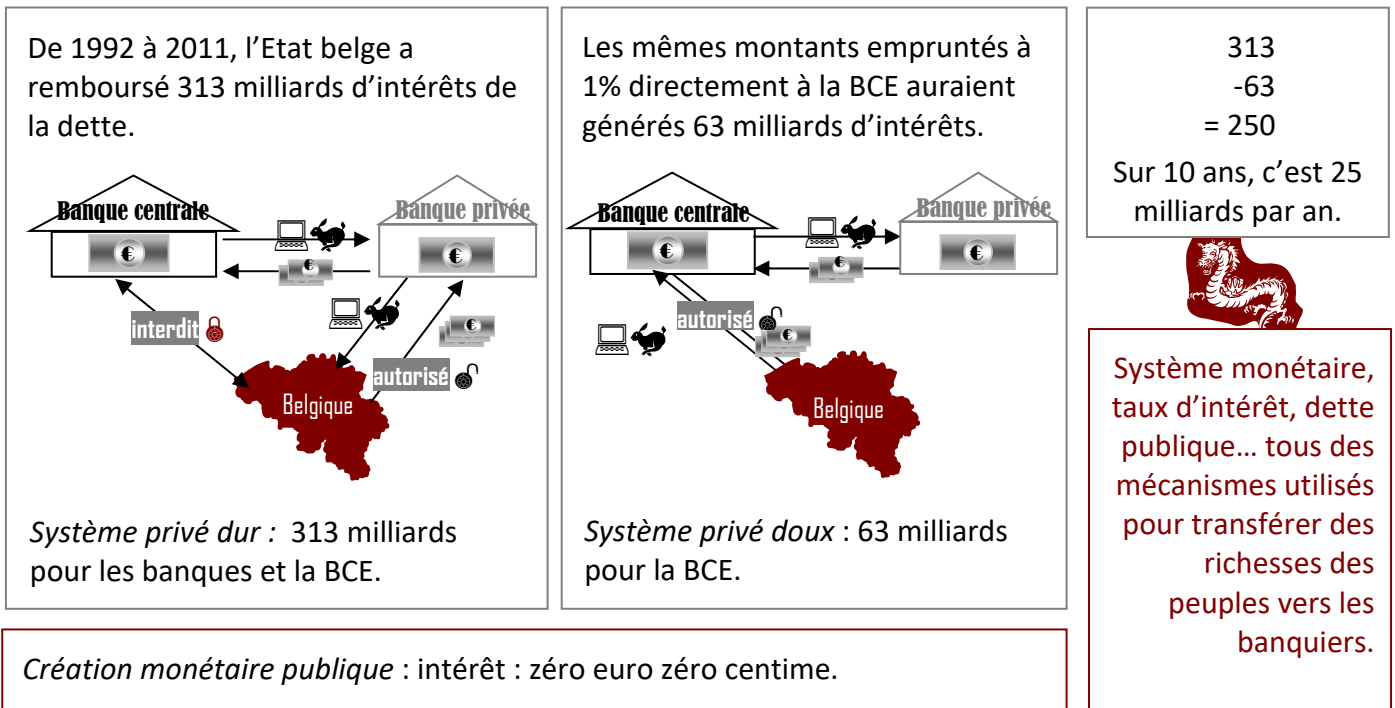
- monopoliser le système chapeau 🧢, donc monopoliser le système de création monétaire ;
- obliger tous les acteurs économiques à emprunter : Etats, entreprises, particuliers : vous et moi.
- ...
- nous duper – psychologie de masse- : nous aurions vécu au-dessus de nos moyens...

Vous connaissez ces histoires de dragons obligeant un sacrifice humain pour la « paix » de la communauté ? Saviez-vous que vous en vivez une ? Pour de vrai ? Vrai de vrai.

Les marchés, dirigés par les grands banquiers, n'imposent-ils pas des sacrifices (SECU – SERVICES & INVESTISSEMENTS PUBLICS) ... propres à décerner leur confiance sinon c'est le pétard boursier ?

Savez-vous combien le dragon a dernièrement englouti, rien qu'au grand Royaume de la petite Belgique ? Bzz

Depuis que les Etats se sont privés d'emprunter à leur BC ou à la BCE, le taux d'intérêt moyen du type d'emprunt principal utilisé par l'Etat belge est de 5,2% (2015).



Pour que les banquiers ou les marchés aient confiance, il faut leur apporter davantage de *souffle* : plus il y a de services et biens considérés comme une **MARCHANDISE**, plus il y a de possibilités de faire de l'argent privé.

Aujourd'hui, les conditions de la confiance des **banquiers**, c'est toujours plus au privé :

- moins de services publics = plus de services privés avec bénéfices ;

Avec pour effets :

- moins d'impôt = moins de dépenses publiques ;
- moins de pensions légales = plus de pensions privées = puissants fonds de pension pesant sur les « marchés » ;
- moins de salaires, moins de revenus pour les travailleurs = plus de revenus pour les actionnaires... pour booster les **marchés**.

Cure grecque de redressement : il est si facile de sacrifier des « fainéants qui ne paient pas leurs impôts ».



Diaboliser les victimes est un principe de manipulation politique : les rendre peu sympathiques aux yeux des autres pour justifier l'inacceptable.

Rassurons-nous, ces sacrifices, c'est pour l'emploi, la relance. Et puis, une banque n'a pas *vocation* à être publique...

Les ingénieurs du système chapeau 🎩 le seraient donc par vocation. Tout s'explique...

C'est quoi, une **MARCHANDISE** ?  
C'est un bien ou un service qui peut faire l'objet d'un échange contre argent, un échange marchand.

Une pomme. Un arbre. Une maison. Une voiture. De l'eau ?  
Un chien de compagnie, à manger ? Une tonne de CO<sub>2</sub> ?  
Un rein ? Un enfant ? Une femme ? Un vieux ? La vérité ?  
Un océan ? Une planète ?...  
Bzz



Max et Léa souhaitent acheter une maison et sollicitent un prêt hypothécaire auprès d'une banque. Pour garantir son capital, le **banquier** va s'assurer :

- de la valeur de la 🏠 maison, mise en « gage » en cas de rupture de remboursement du prêt ;
- des revenus des emprunteurs et de la part qu'ils peuvent raisonnablement affecter au remboursement du prêt.

Quand on ignore le système chapeau, ce deal semble acceptable.



Max et Léa ont des revenus modestes et incertains. Et pourtant, contre toute attente, ils obtiennent « leur » prêt. La **banque** offre un crédit à un taux variable plus élevé que le taux du marché, avec un faible remboursement au départ puis graduellement plus élevé. Dans un premier temps, les revenus de Max et Léa leur permettent de faire face. Toutefois, à terme, sans accroissement de revenu, ils seront en défaut de paiement.

Pourquoi la **banque** – bien au fait du grand risque encouru – prête-t-elle « quand même » ? Elle le fait pour actionner le facteur chapeau 🎩 : en prêtant de l'argent, le **banquier** crée de l'argent à son profit ; et parce qu'elle devient propriétaire du bien si Max et Léa ne paient plus. Le marché immobilier est en hausse depuis plusieurs décennies : la demande supérieure à l'offre fait grimper les prix, ce qui entraîne une augmentation automatique de la valeur des maisons 🏠... En cas de défaut de remboursement, le **banquier** estime quasi sûr de faire de l'argent grâce à la vente de la maison. Bref, pour **lui**, tous les coups sont gagnants. Pas pour Max et Léa.

Le **banquier** offre un contrat **subprime** avec Léa et Max. **Prime** désigne des prêts dont les chances de remboursement sont élevées. Il y a moins de risques pour les **prêteurs**, et donc des intérêts faibles.

**Sub** – « en-dessous » – signale de faibles capacités à payer les remboursements. Comme il y a plus de risques pour les prêteurs, les intérêts sont plus élevés. Comme les intérêts sont plus élevés, Max et Léa rembourseront au final plus tout en ayant des revenus faibles.

Parmi les **sub**, les **banquiers** ont même défini une catégorie **pourri** (texto !), vu le très haut risque de non remboursement.

Les **banquiers** savent ce qu'ils font, c'est du *business as usual*. **Ils** organisent même des campagnes de promotion des **prêts toxiques (pourris)**, pour attirer des clients comme Max et Léa. En 2006, les **subprimes** constituaient 23% du total des prêts immobiliers vendus aux Etats-Unis...

En 2007, près de 3 millions de ménages américains piégés étaient en défaut de paiement... donc obligés de vendre leur maison. Sachant ces prêts très risqués et vu le poids qu'ils prenaient, les **banquiers** parviennent à les vendre vices cachés. **Ils** vendent

les **subprimes** dissimulés parmi des **primes**, via une technique légale de **titrisation**.

L'acheteur dupé endosse le risque du non remboursement de créance, une partie du titre étant fondée sur la valeur des maisons **subprimes**.

Avec la mondialisation, bing ! une municipalité finlandaise – toute confiante – achète via son fonds de pension un paquet de prêts titrisé et noté de première qualité **AAA**. (Et l'effondrement immobilier aux US aura pour effet d'amputer les pensions de fonctionnaires finlandais.)

Lorsque les **banquiers** à l'origine des **subprimes** ont vraiment senti le vent tourner... ils ont spéculé sur la chute des **titres** qu'ils promouvaient. **C'est ça le casino de la Bourse. Vous pouvez parier qu'un autre perde... C'est légal.**

Près de 3 millions de familles sont en défaut de paiement. Les **banques** saisissent et vendent leurs maisons 🏠. Cette offre massive en vente forcée fait baisser les prix. Tout le marché immobilier privé dégonfle peu à peu. Le voile tombe. Vous savez comment tourne l'histoire : privatisation des gains, socialisation des pertes.

Pas d'arbitre ?

Si. Des organismes dits ultra compétents ont pour mission de **noter** les risques liés aux produits boursiers : ce sont les **agences de notation**.

Leurs experts financiers chargé de contrôler la qualité des titres n'ont rien vu et ont accordé après vérification les **notes** les plus fiables (**AAA**) aux **pots pourris**.

Oups... Ça leur a échappé ! Or, qui composent les conseils d'administration de ces agences, hum ? Des **banquiers**... Ils sont bien au fait du système... c'est le leur.

Quand le voile est tombé (ce n'était pas une *crise* mais un système soudain mis en lumière), les richissimes **banquiers** ont demandé l'aide... des gouvernements. **Ceux-là même** qui tirent à vue sur l'Etat, les services et biens publics ; qui disent des Grecs qu'ils doivent agir de manière responsables. C'est que le système financier mondial repose sur la confiance... et que celle-ci

était prête à rompre. Si tous les épargnants viennent à réclamer en même temps le contenu des « coffres », aucune **banque** n'a les liquidités nécessaires pour y répondre. C'est un des principes même du système actuel : 93% de l'argent, c'est du vent: 🚩

En Belgique, le gouvernement s'est exécuté en un week-end (ou deux) là où d'autres gouvernements ont pris le temps de consulter et d'opérer des choix qui ne reportaient pas toute la charge sur les finances publiques. Le gouvernement belge, lui, a signé un réendettement public pour sauver un système financier défaillant dans son essence à rencontrer l'intérêt général. Une ardoise internationale de 4.600 milliards, selon la Commission européenne, alors. Puisque les Etats-membres de l'UE se sont interdits d'emprunter à la BCE, l'Etat belge a emprunté...

aux **banquiers** 🏠 🐼. Rien ne se perd.

A ce jour, nous payons toujours l'ardoise du cataclysme financier privé... mais sous la bannière des insoutenables dettes publiques. Les **banquiers** se délestent de toute responsabilité, avec une incroyable facilité. La couleuvre passe sous divers prétextes vendables.

Un gigantesque chantage avec prise d'otages : nous.

On ignore quelles **banques** ont prêté. Ce n'est pas faute d'avoir demandé. Il n'y a aucune transparence. La démocratie en Belgique ne s'applique pas à la dette publique.

Les **subprimes** répondent en tous points à la définition d'une **arnaque**. Comme la privatisation de la création monétaire et l'argent-dette. Ce n'était pas une crise.

Le système des **subprimes** a nécessité un terreau spécifique, dont :

- des personnes à faibles revenus aspirant à devenir de libres propriétaires ;
- l'endettement privé comme système pour compenser la captation des revenus du travail par les détenteurs de revenus du capital, système soutenu par des référents mondiaux : OCDE, OMC, BCE, FMI...
- le mépris de toute valeur humaine (respect, honnêteté, empathie...) pour servir le tout-au-profit ;
- la notation mensongère des **subprimes** par des agences privées (en flagrant conflit d'intérêts) qui continuent à délivrer leurs conseils, comme avant... et même (dé)cotent des Etats (**AAA**), sans transparence aucune sur leur méthode et contenu de notation ;
- un système **économie-casino**, où miser en bourse se fait selon les mêmes principes que ceux des casinos. Parmi les jeux de la bourse, on peut miser et gagner sur le fait que des titres, des actions chutent. Et donc perdre si leur cours monte. *Rien ne va plus...* 🎲

Les **prêts toxiques** ont été pensés et développés parce qu'un grand nombre de personnes avaient de faibles revenus.

Voilà qui donne à réfléchir sur la modération/gel salarial ou la non indexation des salaires ; sur la faiblesse des indemnités de maladie, de licenciement, de vieillesse... Ce sont les ingrédients de toutes les politiques d'austérité. 🎲

## Après l'argent-dette, la dette publique, la création monétaire privatisée, levons le voile sur une autre facette du tout-au-profit comme projet de société : le chômage...

Nous avons vu que depuis mi 1970, la part salariale régresse dans la richesse nationale –PIB- (pages ...).

Ce retournement vaut pour les pays de l'Union Européenne, les Etats-Unis, le Mexique, la Thaïlande et même la Chine...



Nous avons vu en quoi consiste ce retournement :

les gains de productivité sont captés par les propriétaires de capitaux qui exigent des taux de rentabilité excessifs avec lesquels ils tentent de hauts rendements boursiers. Mais pourquoi ce retournement ?

Repartons de la crise milieu des années 1970.  
La productivité chute. Les salaires se maintiennent.  
Le chômage monte.

La **SECU** joue son rôle protecteur et d'amortisseur grâce à l'assurance chômage.

Les revenus des capitaux, eux, s'effondrent.

Les politiques de relance par de grands travaux ne réussissent pas à amorcer la reprise économique.

Pour tenter d'y parvenir, des leviers libéraux sont actionnés : forte hausse des taux d'intérêts, mondialisation (déplacement de pans entiers de l'industrie par dumping social)...

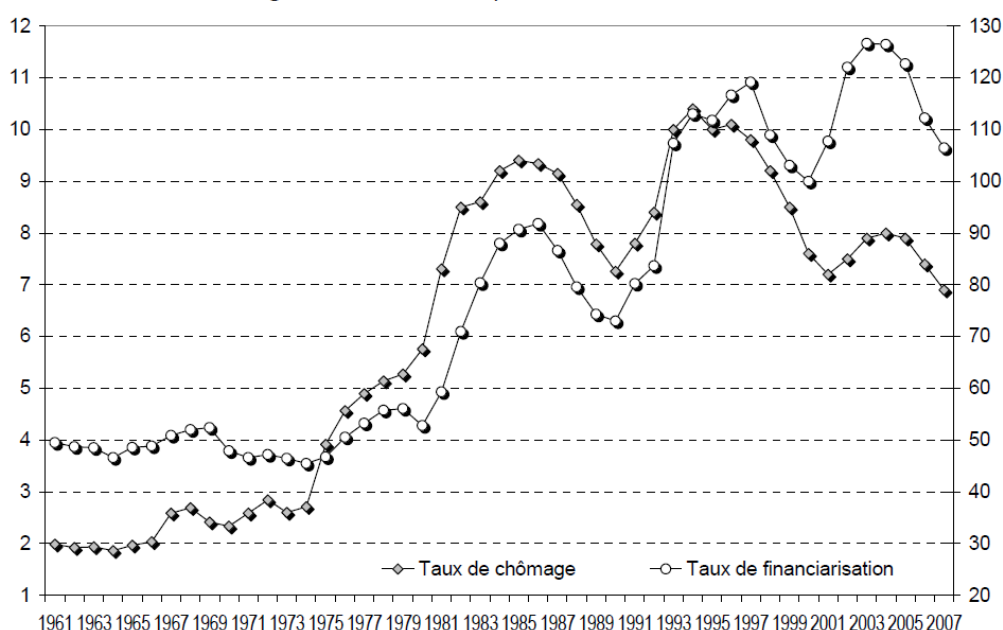
L'ampleur du chômage devient un levier de pression sur le salaire (**NET, SECU ET IMPOT**) et sur les conditions d'emploi (types de contrat, types d'horaire...).

Alors que le pacte salarial d'après-guerre était que le salaire augmente avec la productivité, la lutte contre le chômage sert à imposer un rythme de croissance salarial inférieur à celui de la productivité, même si elle est au ralenti depuis la crise.

La montée du chômage permet de ralentir voire d'inverser le progrès social, permettant aux propriétaires d'entreprise et de capter du profit au détriment des salaires mais aussi des investissements.

C'est ce que montre notamment ce graphique : **montée du chômage et financiarisation vont ensemble.**

Financiarisation et chômage dans l'Union européenne 1961-2007



Le taux de financiarisation mesure la part du profit non investi en % du Pib, comme la différence entre le taux de marge des entreprises et le taux d'investissement.

Source : Commission européenne (2007)

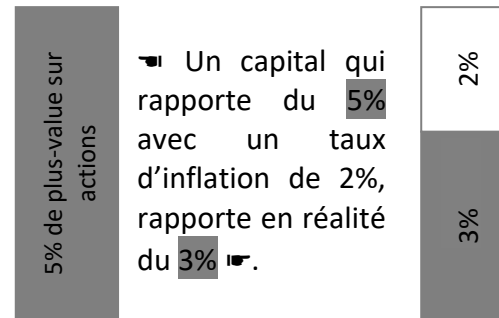
- Par crainte du chômage, les travailleurs acceptent de modérer les salaires voire de les diminuer.
- Un taux de chômage élevé permet de prendre des mesures qui restaurent les revenus du capital.
- Au nom de la lutte contre le chômage, des mesures de captation des profits au bénéfice des détenteurs du capital continuent à être prises.
- De surcroît, une politique de lutte contre les chômeurs est mise en place, plutôt que de lutte contre le chômage.

La montée du chômage a donc permis de faire basculer la ligne d'équilibre atteinte alors dans la redistribution des revenus, au profit des détenteurs de capital. Ce nouveau point d'équilibre –ou plutôt point de déséquilibre– a été modélisé. Il a une histoire et un nom. Bzz

En 1958, William Philips, économiste, rapporte qu'historiquement, on observe une relation inverse entre augmentations salariales et chômage :  
 Quand l'emploi se fait rare, les salariés sous pression modèrent leurs demandes de hausse salariale.  
 Et inversement, quand les patrons manquent de

bras, les salaires montent. Donc aussi les prix. Il y a alors inflation. (Bien que le salaire ne soit pas le seul facteur à déterminer l'inflation. Le prix de l'énergie est aussi déterminant, par exemple.)  
 Or, qui craint le plus l'inflation car elle fait fondre la valeur de l'argent ? Les rentiers.

L'inflation ou la hausse du coût de la vie, nous amène à payer la même boîte de chocolats HUM plus cher qu'hier. En période d'inflation et si le revenu stagne, le pouvoir d'achat décroît puisque les mêmes « choses » coûtent plus cher. Pareil pour l'épargne et les placements financiers, dont le revenu net implique de déduire l'inflation du taux d'intérêts. Mais pour les salaires, les syndicats ont obtenu l'indexation.



D'autres économistes se sont saisi des observations de W. Philips pour aboutir à la définition d'un taux de chômage utile, n'accéléralant pas l'inflation (Non Accelerating Inflation Rate of Unemployment – NAIRU –). Le NAIRU a depuis été consacré comme un pilier de la politique économique libérale. L'OCDE et la BCE ont fixé à 10% le taux de chômage qui stabilise l'inflation en Europe. Autrement dit, le taux de chômage considéré comme acceptable pour préserver les patrimoines financiers

et les taux de profit de l'acide de l'inflation, c'est 10% de chômeurs. Juste quelques millions de personnes en Europe... à propos desquelles certains répandent l'idée qu'elles ne veulent pas travailler.

Un NAIRU individuel est établi pour chaque pays. Celui établi pour l'Espagne a été atteint juste après l'effondrement des prix immobiliers consécutif au système des subprimes.

Ainsi, toutes les politiques qui visent d'abord à lutter contre l'inflation... visent en fait à maintenir un chômage élevé. Et devinez ce qui n'est jamais pris en compte dans le calcul de toute inflation : tout ce qui est considéré comme investissement, c'est-à-dire : les produits du capital et l'immobilier.

En Wallonie, le Forem comptabilise en moyenne 32 demandeurs d'emploi pour une offre d'emploi :



Critiqué depuis des décennies pour sa générosité excessive, le Gouvernement belge a :

- imposé la dégressivité accélérée des allocations de chômage ;
- réduit l'accès pour les jeunes ;
- fixé un seuil d'allocations inférieur à celui du taux de pauvreté ;
- limité les allocations dans le temps...

Coup bas pour la **SECU** qui est d'abord une **assurance** sociale progressiste visant à empêcher la pauvreté.

C'est quoi un système qui, d'une main, définit un taux élevé de chômage et, de l'autre, diminue l'assurance chômage... tout en affichant une volonté de créer de l'emploi ? Bzz

zzB...etsilatipac emètsys nU

Regardons à présent, la logique du tout-au-profit appliquée aux pensions... aux fonds de pension, lesquels sont des GEANTS de la financiarisation.

Focus de bourdon depuis les hautes sphères.

---

Via les Fonds de pension, des assureurs privés font du profit en offrant de verser une retraite à celles et ceux qui auront payé des primes durant leur carrière professionnelle.

Ces fonds doivent donc honorer trois grands types de dépense :

- fonctionnement,
- versement de dividendes et...
- versement de retraites.

En Belgique, on distingue trois types de pension:

- 1<sup>er</sup> pilier, la pension légale financée en salaire indirect (COTISATIONS SECU) ;
- 2<sup>e</sup> pilier, des fonds collectifs privés ou assurances-groupes financés aussi en salaire indirect (primes) ;
- 3<sup>e</sup> pilier, l'assurance individuelle, primes payées avec le NET.

Regardons le développement des fonds de pension « d'en haut » 🌐.

① À l'origine, les fonds de pension américains collectent aux USA des primes prélevées sur les revenus et les investissent en bourse. Ils prennent des parts dans des entreprises ou les rachètent, puis y exigent un taux de rentabilité très élevé (plus de 10% – c'est de la **financiarisation**), quitte à licencier pour y parvenir. Le taux de rentabilité de ces entreprises détenues par les fonds de pension est donc augmenté pour payer participer à honorer les dépenses des fonds de pension, dont l'activité est étrangère à celle de ces entreprises.

Tout jeunes, les fonds de pension n'ont pas encore de primes de retraite à verser, ou très peu. Si leurs investissements sont payants, ils honorent sans difficulté le versement de dividendes.

Les places boursières américaines sont dopées par l'argent frais qui les inonde.

Plus de \$\$ à miser, c'est plus de \$\$\$ à gagner.

② Dans un deuxième temps, des travailleurs assurés arrivent à l'âge de la retraite. Les fonds de pension, qui perçoivent toujours des primes et versent des dividendes, sont maintenant amenés à verser les primes de retraite...

Les fonds devant payer sur deux tableaux, la rentabilité baisse. Pour maintenir leurs engagements et continuer à croître, leurs propriétaires décident:

- d'augmenter le nombre d'assurés américains (argent frais) ;
- de diminuer les conditions d'assurance des nouveaux entrants, et
- d'augmenter et capter la rentabilité (euh... optimaliser), licencier (euh... restructurer) ; durcir les conditions de travail (euh... flexibiliser).



Le marché américain sature : le nombre de nouveaux assurés et la rentabilité des investissements plafonnent. Ils ne vont plus permettre aux fonds de fournir la rentabilité élevée et croissante attendue.

③ En besoin d'argent frais pour honorer leurs engagements, les Fonds de pension vont envahir (euh... investir) la seconde place économique mondiale : l'Union européenne, pour y capter de nouvelles primes.

Mais il y a un concurrent de taille : les pensions publiques (issues du 1<sup>er</sup> pilier SECU). Il va falloir les *décoter*...

Pour ébranler la confiance des salariés dans la pension légale, la peur du *pas de pensions demain* est répandue : tous les travailleurs veulent une retraite et personne ne veut vivre une retraite pauvre.

La pression est mise pour diminuer les *charges sociales* au nom du pouvoir d'achat (*NET*), alors que les **COTISATIONS SOCIALES** financent... la **PENSION LEGALE**.

Des pensions privées sont proposées en guise d'augmentation salariale. Leurs **primes** comptent hors norme salariale. Les primes pensions privées en salaire, ce n'est pas du salaire. Bzz

Les **COTISATIONS SOCIALES**, c'est du salaire (oui...). Et pour la compétitivité, il faut modérer voire geler le salaire. Tout le monde sait cela aujourd'hui. Bzz

Cette politique – qui touche d'autres branches de la **SECU** – érode le budget de la **SECU**. Moins de recettes entraînent... un réajustement de la politique ? Non, on diminue les dépenses, parmi lesquelles, les **PENSIONS**. Et cela aussi au nom de l'allongement de l'espérance de vie. Indéniable. Certes. Il va falloir payer plus longtemps des retraites alors que la richesse du pays (PIB)... augmente. Nous en parlons quelques pages plus loin.

Poursuivons. ④ Quand le marché européen sera à son tour saturé, les détenteurs et gestionnaires de fonds de pension – en manque de moyens pour verser des profits, payer leur fonctionnement et honorer les rentes – se tourneront vers les pays dits émergents...

Quand les marchés des pays *émergés* seront saturés... les propriétaires des fonds de pension trouveront d'autres marchés ⑤ ⑥ ⑦ ⑧...

⑨ Quand les marchés terriens seront saturés ou inassurables, afin d'honorer leurs croissants engagements financiers, les gestionnaires des fonds de pension coloniseront... Pandora... ?



Entre temps, des hommes et des femmes, déjà malmenés par cette logique du profit à tout prix (faibles salaires, soins de santé privés, loyers, emprunts scolaires...) se retrouvent dépouillés au moment de la vieillesse, condamnés au travail tant que possible... ou à devenir des pauvres *peut-être* secourus...

Ce système est destructeur : il crée des pauvres.

Il est injuste et non durable : il capte les richesses produites par d'autres afin d'engranger des profits gigantesques pour une poignée.

La politique des fonds de pension privés n'est pas solidaire. Elle est vendue comme telle alors qu'elle sert le tout au profit.

Qui va acheter les exportations des Terriens, les Saturniens ?

Quelle planète sera le prochain **marché** ?

Cette manière de penser est irrationnelle et irresponsable.

A contrario de la financiarisation, cotisations sociales et impôts contribuent à financer et construire une économie solidaire. Non seulement, ils préservent le plus grand nombre de la pauvreté mais encore, ils structurent une économie au service de tous.

Bulletin économique négatif.  
 Désastre social.  
 Inhumain.

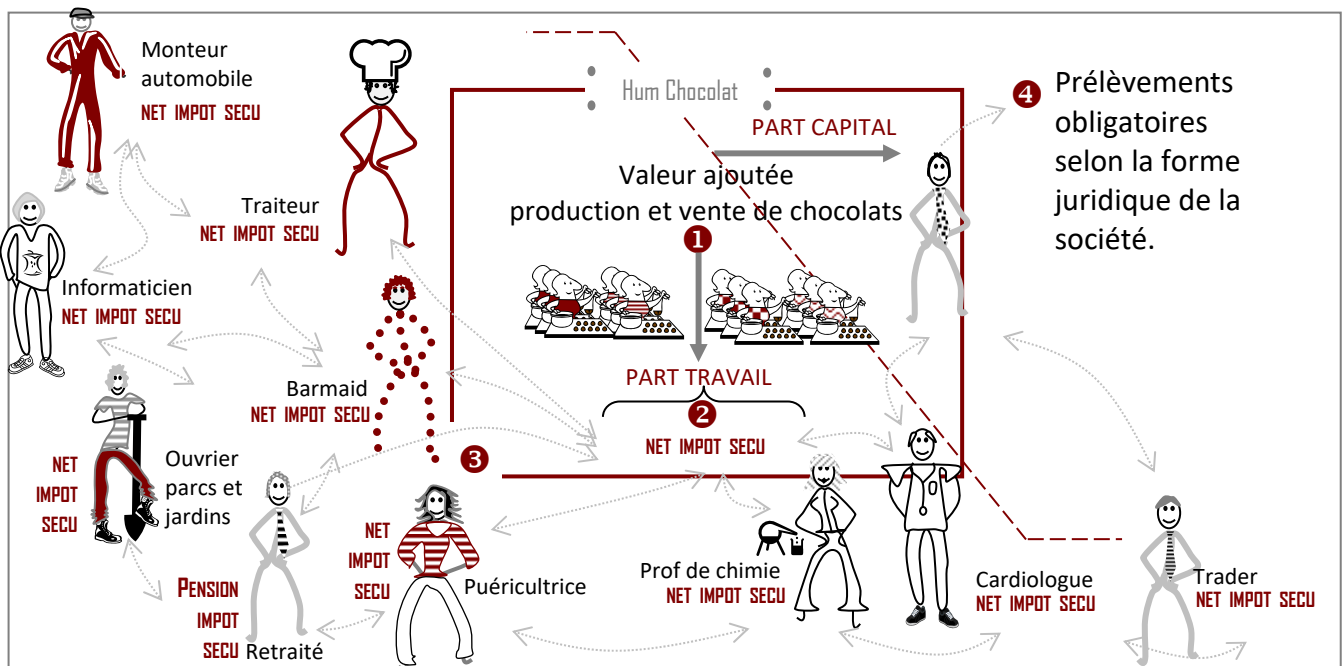
Baisser la part REVENUS DU TRAVAIL impacte toute l'économie. Il en résulte, par ex. :

- moins de SALAIRE-NET compte tenu de la hausse du coût de la vie ;
- côté SECU, maigres pensions = consommation moindre des pensionnés ;
- côté IMPOT, moins de moyens publics alors qu'ils sont en outre davantage sollicités (aide publique...) puisque la couverture SECU baisse.

Pour mieux saisir cet impact, repartons de Hum Chocolat et posons un regard élargi sur la vie des chocolatières à l'aide du schéma ci-dessous.

Que représentent ces flèches qui partent dans tous les sens ? *Nos interactions quotidiennes.*

*C'est vendredi. L'équipe des chocolatières va prendre un verre chez Gina, barmaid d'un bar à jus. Anaïs commande un apéro dînatoire chez le traiteur pour les 50 ans de Gus. Gus fait appel aux services d'un informaticien pour réparer son ordinateur. Il a pris RDV chez le cardiologue pour son check-up médical. Le cardiologue recourt aux services d'un trader pour des placements boursiers. Le trader est le frère d'un prof de chimie qui enseigne dans l'école que fréquente Emilie, bien remise de son intervention chirurgicale. Le prof de chimie dépose tous les matins son jeune fils à la crèche communale où travaillent des puéricultrices. Etc.*



Cepag 2017

Appliquons maintenant ce que nous apprend cette brochure. Partons des chocolatières 🍫 : ❶.

- ❶ Le fruit de la vente des chocolats revient en partie aux chocolatières en PART TRAVAIL.
- ❷ Dans cette part :
  - le NET permet d'acheter des biens et services qui sont autant de ventes – donc de revenus – pour d'autres.
  - l'IMPOT permet de financer enseignement, hôpitaux, formation des médecins, parcs et jardins publics...
  - les cotisations SECU financent notamment des prestations médicales universelles (gynéco, dentiste, cardiologue, kiné...).

La SECU et les services publics sont l'expression d'une économie solidaire qui vise d'abord à répondre aux besoins sociaux : le droit à la santé = avoir les moyens de se soigner, le droit à une vieillesse paisible = pensions dignes... Le droit à l'eau potable, le droit à la salubrité, le droit à des crèches, le droit à la culture... Ces droits sont des besoins qui nécessitent des moyens, c'est-à-dire des impôts et des cotisations.

③ NET IMPOT SECU des uns sont les salaires NET IMPOT SECU des autres.

Les flèches montrent que l'argent tourne. IMPOT & SECU sont mis au service d'un projet de société riche en services publics et assurances sociales collectives, eux-mêmes moteurs fondamentaux de l'économie. Un projet qui fait exception à la loi régnante du capitalisme puisqu'il ne vise pas le tout-au-profit.

Choisir de financer des droits avec des cotisations sociales et des impôts signe un choix de société.

Le droit à bénéficier d'un enseignement, de soins, d'être en sécurité, etc.

Ce ne sont pas seulement des services, c'est le droit d'en bénéficier.

Ce sont des services publics. Et non *plus* des privilèges monnayables.

Tournons-nous maintenant vers la partie droite du schéma, à droite de la diagonale en pointillés.

④ Les prélèvements obligatoires sur les revenus du capital dépendent de la nature juridique choisie par M. Hum pour la société HUM chocolat.

In fine, en NET, que fait M. Hum des revenus du CAPITAL tirés de la chocolaterie : 🏠 🏠 🏠 🏠 🏠... ?

Mais encore ? M. Hum peut effectuer des investissements boursiers (zéro impôt sur les plus-values), créer une filiale HUM.2 dans un *discount fiscal* (à ses yeux, un paradis fiscal), acheter des titres dans des fonds de pension (lesquels imposent une pression salariale)...

Une partie de ces revenus n'alimente donc pas l'économie réelle, que soutiennent par contre la SECU et les services publics financés par l'IMPOT.

Et une autre partie nourrit la dynamique de la compétitivité actionnariale, laquelle promeut une politique de diminution des revenus des travailleurs - NET IMPOT SECU - ...

Et cela, au nom (bien sûr) de l'emploi et du pouvoir d'achat, sinon... ce serait invendable... « Il faut baisser vos retraites et allonger vos carrières pour que les plus riches s'enrichissent davantage ! » Politiquement invendable. Et pourtant...

Pourtant, la croissance des richesses et l'augmentation des inégalités de revenus le prouvent : une toute petite minorité détient la majorité des richesses.

C'est notamment le fruit du **coût actionnarial** dont nous n'entendons jamais parler. Bzz

M. Hum peut aussi décider de fonder une coopérative.

Pourquoi ? Pourquoi pas...

Les pensionnés, les malades, les invalides, les chômeurs... dépensent leur revenu dans l'économie réelle. Ils ne l'envoient pas dans des discounts fiscaux.

Les travailleurs qui perdent leur emploi suite à la crise, ont un revenu qui les préserve de la pauvreté et qu'ils consomment ici.

Bzz

Peu après le choc provoqué par les **subprimes**, il y avait des élections fédérales en Belgique. La constitution du nouveau gouvernement fédéral prit un temps considérable. En attendant la constitution du nouveau gouvernement, l'ancien gouvernement est en affaires courantes. Un gouvernement en affaires courantes ne peut pas prendre de mesures d'austérité ou autres relatives à la sécurité sociale, à la fiscalité ou au droit du travail, notamment. Les indicateurs économiques belges étaient alors meilleurs que dans les autres pays de l'Union qui avaient déjà pris des mesures d'austérité : la sécurité sociale jouait son rôle de stabilisateur économique et empêchait la régression du PIB. Quand le gouvernement a été formé, il a pris des mesures pour diminuer la couverture sociale et il y a eu un recul économique.

Réduire les revenus du travail est d'abord un choix politique, non une fatalité économique. Et ce d'autant plus que la richesse globale augmente. C'est le choix de favoriser les revenus des propriétaires de capitaux. Bzz

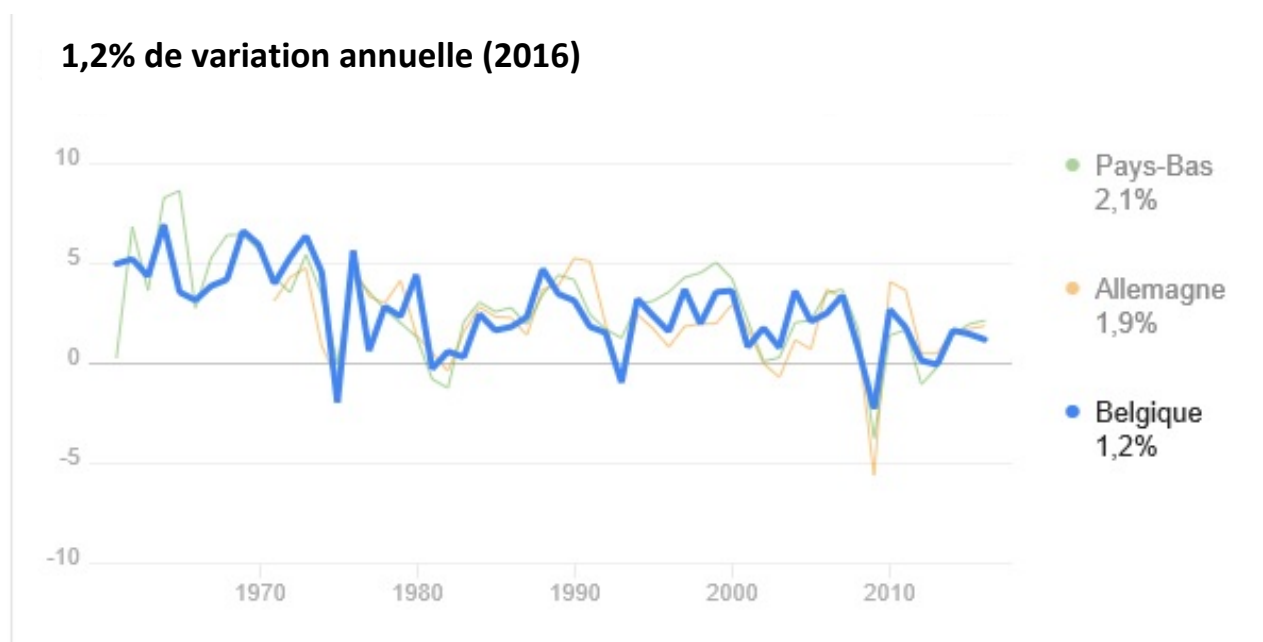
---

Tous les systèmes suivants sont des choix : pensions **publiques**, pensions **privées**... Assurance chômage ou précarité... Allocations familiales ou pas... Services publics, droit à l'éducation, au repos, aux soins de qualité... Création monétaire privatisée, argent-dette (€) ...

Des choix qui requièrent de pouvoir d'être informé afin de pouvoir en débattre. Or, nombre de décisions politiques sont présentées comme inéluctables et/ou sans alternatives. Par exemple, les systèmes monétaire et financier sont présentés comme naturels au même titre que la pluie et le vent. Comme la sécurité sociale, les services publics, l'Etat de droit... ils ne font pas partie des programmes scolaires dans le cadre de la scolarité obligatoire pour tous les élèves, alors qu'ils fondent notre société... démocratique.

Depuis des décennies, les réformes d'austérité sont vendues aux citoyens parce que la croissance n'est pas au rendez-vous. La Belgique est-elle vraiment pauvre, année après année ?

Ce graphique montre que, depuis plusieurs décennies, le PIB belge connaît une croissance majoritairement positive, au-dessus de la barre zéro.



Source : Banque mondiale

Exception faite des années de chocs pétroliers, dévaluation du franc belge, guerre du Golfe, **subprimes**... ce graphique montre que, annuellement, la richesse exprimée en PIB augmente. En 2016, le PIB belge a eu une croissance de 1,2%.

Pour 2017, la projection est similaire à 2016, voire supérieure.

Nous avons vu précédemment que « les bénéfices d'aujourd'hui sont les investissements de demain » relève de l'intox... 🚫



En voici une illustration de plus, conjuguée à la grande intox « il n'y a pas d'argent ». Bzz

Junior Gardens, Hum Chocolat, Standard Oil Company... bien que la différence de taille, d'activité, de valeur de ces entreprises rende les choses peu comparables, les revenus globaux qu'elles génèrent sont de deux types : les REVENUS DU TRAVAIL et les REVENUS DU CAPITAL.

Les bénéfices des sociétés sont répartis en deux types de postes principaux :

- épargne, pour autofinancer les activités de l'entreprise et son développement ;
- dividendes, pour rémunérer les actionnaires.

Verser des dividendes aux actionnaires revient à rémunérer ceux-ci pour les capitaux qu'ils placent dans l'entreprise. Le **taux de dividende** représente la part des bénéfices attribuée à la rémunération des actionnaires. 100% de taux de dividende signifie que tous les bénéfices annuels ont été distribués.

Vous pensez que s'il n'y a pas de bénéfice, il n'y a pas de dividende, donc pas de versement de REVENUS DU CAPITAL aux actionnaires. Détrompez-vous... 🚫

En 2015, 10% des sociétés belges, toutes tailles confondues, ont distribué des dividendes alors qu'elles étaient en pertes. Particulièrement, Engie (ex GDF Suez) a affiché des pertes de plus de 5 milliards et a versé des dividendes à hauteur de 6 milliards à ses actionnaires. Telenet, avec des pertes avoisinant 131 millions €, a distribué des dividendes à hauteur de 1 million €.

En 2016, les sociétés suivantes ont affiché des bénéfices importants, et offert des dividendes plus importants encore que leurs bénéfices.

	Bénéfices réalisés	Dividendes distribuées	Taux de dividende
AB-Inbev (brasserie)	1.120 millions €	7.600 millions €	680%
Ageas (assurance)	223 millions €	337 millions €	151%
Engie (énergie)	163 millions €	3.160 millions €	1.935%
Umicore (chimie)	141 millions €	143 millions €	101%

Source : Le Bel-20 distribue plus de dividendes qu'il ne réalise de bénéfices, in Revue Politique, juillet 2017

(Mise en forme - tableau : Cepag)

Ainsi, les dirigeants d'entreprise qui usent de ces pratiques distribuent-ils ce que les entreprises n'ont pas.

Entre 2015 et 2016, les sociétés cotées au Bel-20 (indice boursier belge) ont affiché des bénéfices globaux en croissance de 6%, mais ont distribué des dividendes en croissance, eux, de 18%, soit **une rémunération du capital trois fois supérieure au bénéfice produit.**

Globalement en 2016, les taux de dividende au sein du Bel-20 vont de 0,1% à 1.935%. 9 des 20 entreprises cotées au Bel-20 ont des taux de dividendes supérieurs à 50%. Autrement dit, 9 entreprises sur 20 ont vu redistribuée plus de la moitié de leur bénéfice en rémunération du capital.

Début 2017, on apprenait par la presse à l'issue d'un conseil d'entreprise extraordinaire que Engie Electrabel veut... faire des économies. Et cela selon un plan dit « Lean 2018 » établi par la maison-mère – Engie – dont les dirigeants prévoient des investissements à hauteur de 22 milliards €, mais aussi 1 milliard d'économies. Dans le Benelux, ces économies sont réparties comme suit « 80% gain d'efficacité, 20% sur le personnel ». 275 personnes devraient quitter l'entreprise sur base volontaire – comme on dit –, notamment dans les fonctions administratives ou pour les plus de 53 ans.

Dans l'E|Book remis en avril 2017 aux actionnaires d'Engie, on lit ceci : « Un dividende majoré pour récompenser la fidélité. »

La réduction des revenus du travail au profit des revenus du capital crée des inégalités, rompt des liens sociaux, déséquilibre l'économie. Elle sert une compétitivité (oui), celle des revenus du capital.

Toutes les mesures suivantes transfèrent une partie (grandissante) des REVENUS DU TRAVAIL vers les REVENUS DU CAPITAL, à un niveau ou un autre du système :

- norme salariale qui limite voire gèle la redistribution de bénéfices en salaire ;
- ristourne/suppression de cotisations sociales ;
- augmentation salariale hors **SECU** (chèques divers) ;
- assurances privées : pensions, soins de santé, hospitalisation... au lieu d'augmentations salariales brutes ;
- suppression d'emplois privés et publics ;
- faible progressivité de l'**IMPOT** sur les revenus professionnels (5 tranches IPP)
- déduction intérêts notionnels ;
- évasion fiscale permise vers *discounts* fiscaux (société offshore...) ;
- multiples niches fiscales : déclaration des revenus professionnels en sprl... ;
- dérégulation du droit du travail ;
- contrôle social et fiscal insuffisant et conciliant ;...

Celles-ci (loin d'être exhaustives) permettent d'accroître les REVENUS DU CAPITAL :

- précompte mobilier libérateur ;
- secret bancaire ;
- non imposition des plus-values boursières ;
- ...

Sans oublier :

- création monétaire argent-dette ( $\frac{1}{4}$ ) conjuguée à un système bancaire privatisé...

L'usage des hauts REVENUS DU CAPITAL ne sert (le plus souvent) pas à soutenir une économie pour tous et un modèle social collectif et solidaire. L'intérêt premier poursuivi est de faire toujours plus d'argent au bénéfice de quelques-uns. La valeur sous-jacente est la cupidité, message peu vendable pour justifier des mesures politiques et économiques. Il est plus facile de répandre l'idée que le travail coûte (même si au prix d'un important lobby).

Une fois l'idée « le travail coûte » répandue, il est aisé de revendiquer des baisses  $\downarrow$  **NET IMPOT SECU** au nom du maintien du système. Ironie... c'est au nom de sa survie que la **SECU** est amputée... quand bien même la richesse augmente (PIB).

Pour le même prix, on nous vend la flexibilisation du marché du travail (c'est-à-dire sa précarisation). Or, l'assouplissement du marché du travail favorise les inégalités et l'enrichissement des 10% les plus aisés (FMI, 2015). En outre, elle réduit le pouvoir de négociation des travailleurs pauvres (FMI, 2015).

Le PIB croît depuis des décennies. Et ce, même avec les quelques années de récession : chocs pétroliers dans des Etats n'ayant pas construits une autonomie énergétique durable, choc des subprimes dans un système alliant argent-dette et bas salaires...

Au sein des systèmes inégalitaires, les inégalités économiques sont particulièrement structurantes et occupent une place centrale dans la hiérarchisation des sociétés capitalistes.

Plus il y a **inégalité**, plus le risque d'augmentation de maladies (physiques ou mentales) serait aggravé.

Les **10% des plus riches** ont une espérance de vie de **10 années de plus** que les 10% des plus pauvres (France, 2006).



Les **inégalités** économiques ont nourri le système des **subprimes**, tout comme la crise de 1929 (FMI).




La **concentration du capital limite la croissance économique** : si la part du revenu national possédée par les 20 % de personnes aux revenus les plus élevés augmente de 1 point, le PIB diminuera de 0,08 point après 5 ans. A l'inverse, accroître les revenus des 20 % de personnes aux plus bas revenus est propice à l'activité économique (étude FMI, 2015). (Voir aussi ci-contre.) Bzz

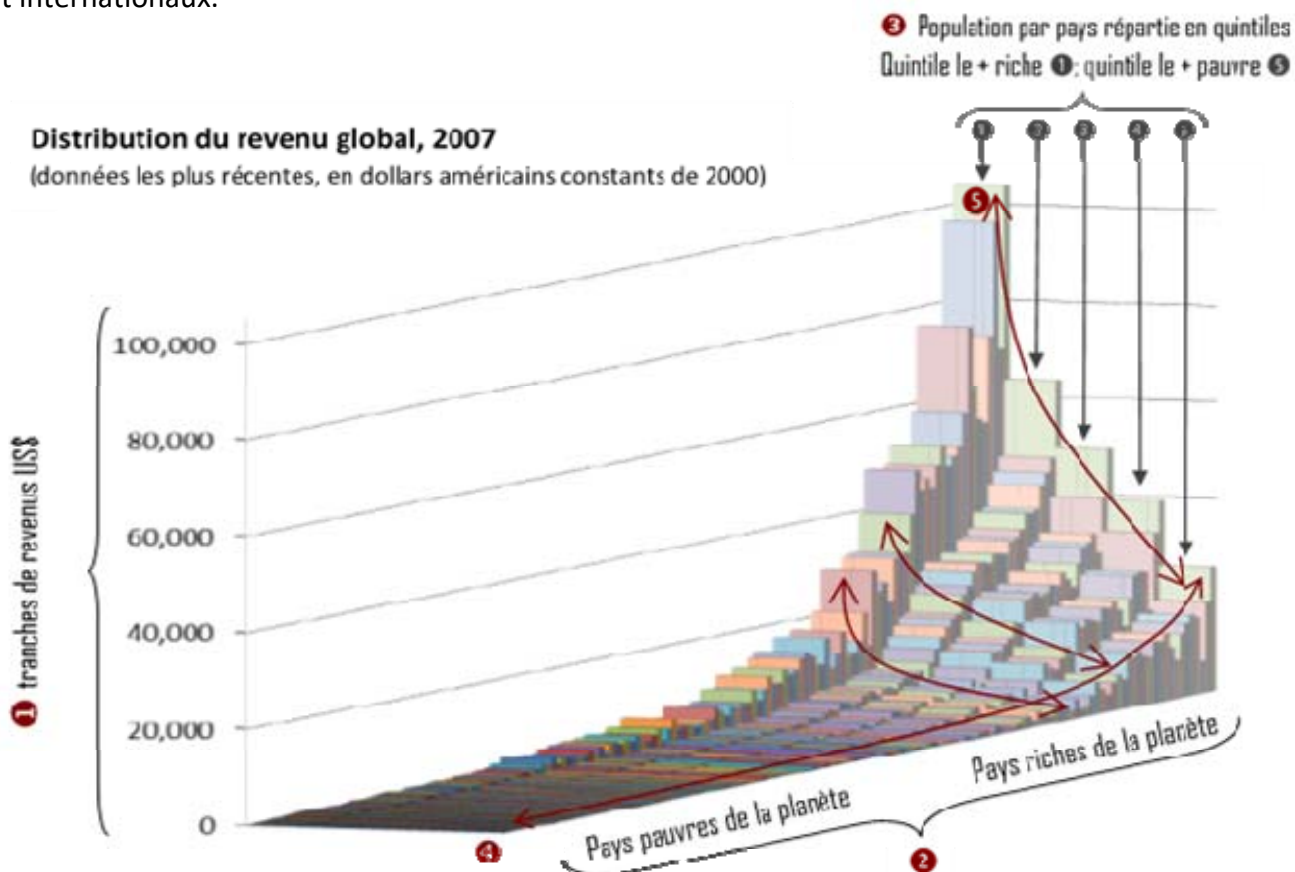
## La logique capitaliste crée des inégalités dans la redistribution des revenus et dans la distribution du travail, à l'échelle des entreprises, des Etats, de la planète.

Le graphique ci-dessous permet de visualiser combien la répartition des revenus est inégale à l'échelle planétaire – entre pays – mais aussi à l'intérieur de chacun des pays (données sur 135 pays). Lisons-le ensemble.

- 1 L'axe vertical représente les tranches de revenus en dollars US.
- 2 L'axe horizontal classe les pays en commençant par le plus pauvre à gauche et en terminant par le plus riche à droite ;
- 3 L'axe diagonal répartit les populations par pays en quintile : la population nationale est répartie en cinq tranches selon la hauteur du revenu : populations riches à gauche (quintile le plus riche 1), populations pauvres à droite (quintile le plus pauvre : 5) ;

Regardons les extrêmes en diagonal : 4 ce bâtonnet le plus haut représente le revenu du quintile de population le plus riche du Luxembourg ; et 5 ce bloc le plus bas et à peine visible représente le revenu du quintile de population la plus pauvre de la République Démocratique du Congo.

Les doubles flèches  invitent à réfléchir sur le type de progressivité entre les quintiles nationaux et internationaux.



Source : adapté à partir du Sutcliffe (2005) sur base des données de la Banque Mondiale (2011), UNU-WIDER (2008) et Eurostat (2011)

La théorie du ruissellement économique, selon laquelle les revenus des riches contribueraient naturellement à la croissance économique, est... une vue de l'esprit (FMI, 2015). C'est sur cette vue de l'esprit que certains défendent les politiques visant à baisser les impôts sur les hauts et très hauts revenus.

L'augmentation des inégalités entre 1985 et 2005 a coûté en moyenne près de 4,7 points de croissance cumulée dans les pays avancés. Le facteur explicatif tient surtout au sort réservé aux 40% des plus défavorisés (OCDE, 2014).

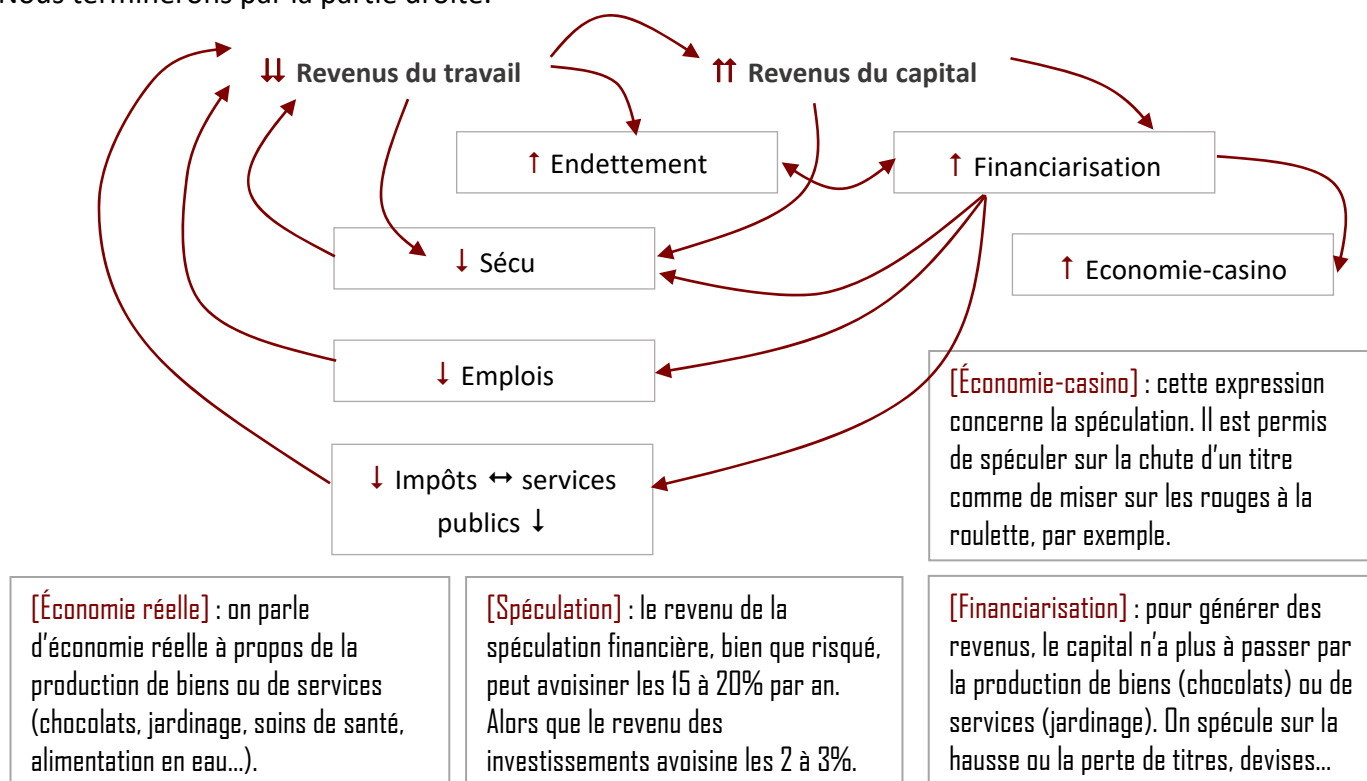
L'assouplissement du marché du travail favorise les inégalités et l'enrichissement des 10% les plus aisés (FMI, 2015).





Outre qu'elle détourne une part des revenus de l'entreprise des travailleurs, la financiarisation nourrit une bulle spéculative qui toujours éclate. Et, souvenez-vous : BAS SALAIRE + ENDETTEMENT + FINANCIARISATION = CRISE (cf. subprimes).

Autrement représenté, le schéma ci-contre donne ceci. La captation des revenus du travail enclenche un cercle vicieux : inégalité des revenus, paupérisation du plus grand nombre, enrichissement démesuré d'une poignée qui dicte sa pensée économique – compétitivité des coûts du travail – ; et occulte sa quête de toujours plus de profits. La partie gauche est abondamment développée dans cette brochure. Nous terminerons par la partie droite.



Dans le cadre de la financiarisation, relevons le trading à haute fréquence, THF. L'objectif est de générer de très hauts profits en cumulant une multitude de profits minimes effectués grâce à des algorithmes-robots qui spéculent (donc achètent et vendent) en millisecondes... C'est la vitesse d'un battement d'aile de bourdon.

Les sociétés de THF engrangent des revenus comptés en millions par an, juste en misant sur des transactions, des échanges. Les algorithmes qu'elles utilisent ne sont pas contrôlés.

Une taxe mondiale de 0,05% sur les transactions financières pourrait produire jusqu'à 650 milliards de dollars par an (2010).

La logique des spéculateurs est de chercher le profit, pas de développer une activité économique réelle en y investissant. Le spéculateur n'est pas un investisseur. Il cherche le profit le plus haut et le plus rapide possible. L'effet est que « la hausse alimente la hausse », sans lien avec l'économie réelle.

Suite aux **subprimes**, les spéculateurs se sont rabattus sur les biens alimentaires, provoquant une hausse spéculative des prix des denrées alimentaires de base (maïs, blé, riz) qui affament des populations déjà extrêmement pauvres. En même temps, vu les mesures d'austérité engendrées par l'épisode des **subprimes**, certains des Etats participant au programme mondial visant à éradiquer la faim dans le monde ont divisé leurs engagements budgétaires par deux.

Résultat, après plusieurs années de dénonciation de la faim, l'effroyable réalité demeure : un enfant de moins de 10 ans meurt toutes les 5 secondes. Selon J. Ziegler (vice-président du comité consultatif du Conseil des droits de l'Homme de l'ONU), loin d'être une fatalité, ce constat effroyable est le résultat d'un système qui assassine des enfants.

Oui, nous avons le choix. Bzz





## Postface

Comme mouvement d'éducation populaire, le CEPAG a pour mission d'analyser, de disséquer et de construire certains concepts qui nous entourent. L'objectif ? Voler à contre-courant de la pensée unique, dominante et acquise au système libéral et fournir une autre grille de lecture.

Car participer à la sensibilisation, c'est émanciper et dès lors, permettre à toutes et tous de se forger sa propre opinion en ayant en main toutes les clés de l'analyse critique pour se désenclaver de l'impuissance ou de la subordination.

Notre mouvement a des liens indéfectibles avec le monde du travail et celles et ceux qui le compose : les travailleurs !

C'est donc aux travailleurs que nous proposons cette brochure qui a pour objet le salaire. « Quoi, pourquoi, comment ? » sont autant de questions que nous vous proposons de parcourir tout au long des pages et du vol du bourdon, une manière originale et ludique que l'auteure de cet outil propose pour aborder une notion parfois difficile à déchiffrer, souvent complexe à comprendre.

Cet outil pédagogique, nous l'espérons, fournira les éléments et arguments utiles pour avancer et porter la notion de collectif et de progrès afin de changer la société. C'est notre mission !

Anne-Marie Andrusyszyn  
Directrice CEPAG



Rue de Namur 47  
5000 Beez  
Tél. 081 26 51 52  
Fax 081 26 51 51  
[www.cepag.be](http://www.cepag.be)  
[www.facebook.com/cepagasbl](https://www.facebook.com/cepagasbl)

Avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles

